

A - DONNEES GENERALES BASSE NORMANDIE

page 2

1. PRESENTATION DE L'ORT

page 3 à 4

1.1. Missions et partenaires

page 3

1.2. Etudes réalisées depuis 2000

page 4

2. DONNEES GENERALES

page 5 à 10

2.1. Données UNEDIC

- 2.1.1 Définition UNEDIC de l'activité transport
- 2.1.2 Entreprises et effectifs bas-normands 2004
- 2.1.3 Entreprises et effectifs bas-normands 2005
- 2.1.4 Eléments de synthèse

page 5

page 6

page 8

page 8

2.2. Principales entreprises de transport routier de marchandises

- 2.2.1 Principales entreprises en 2005 (véhicules < 3,5t de PMA*)
- 2.2.2 Principales entreprises en 2005 (véhicules > 3,5t de PMA*)

page 9

page 10

3. IMMATRICULATIONS

page 11

3.1. Immatriculations bas-normandes

page 11

4. CARTES DES TRAFICS ET RESEAUX

page 12

4.1. Carte infrastructures de transport bas-normandes

page 12

1 . PRESENTATION DE L'ORT

1.1 Missions et partenaires

L'Observatoire régional des transports (ORT) de Basse-Normandie, institué en 1995, a pour vocation la mise à disposition et l'analyse de l'information statistique sur les transports à l'échelon régional en direction des partenaires institutionnels et socio-professionnels du monde des transports. Par ailleurs, il fait réaliser les études nécessaires à la connaissance des transports plurimodaux.

L'observatoire est composé :

- d'organismes institutionnels :
 - conseil régional
 - conseil économique et social régional
 - chambre régionale de commerce et d'industrie
 - chambres de commerce et d'industrie
 - direction régionale de l'équipement
 - directions départementales de l'équipement
 - direction régionale de l'INSEE

- de représentants des professionnels :

- SNCF - direction régionale TER
- PROMOTRANS
- UNOSTRA Normandie
- Fédération Nationale des Transporteurs Routiers
- Association Formation Transports
- Transport Logistique France

- d'experts :

- Université de Caen
- AIR COM
- ADEME

L'animation et le secrétariat de l'observatoire sont assurés par la direction régionale de l'équipement de Basse-Normandie. Ainsi, l'ORT de Basse-Normandie est une instance destinée à promouvoir un partenariat entre les services de l'État, les professionnels et les élus de Basse-Normandie. Le présent recueil aborde principalement des indicateurs portant sur l'année 2004, parfois sur 2005. Une grande partie des données provient de la base d'informations SITRAM (système d'information sur les transports de marchandises) gérée par le service économique et statistique (SES) du ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement des Territoires, du Tourisme et de la Mer.

Toutefois, d'autres sources ont alimenté ce document, il s'agit des sources : UNEDIC- CCI -CERTU- DAC Ouest- INSEE- Port autonome de Rouen -SNCF- RFF- Conseil régional de la Basse-Normandie- Conseils généraux du Calvados, de la Manche et de l'Orne- Communauté d'agglomération de Caen-la- Mer -Ministère de l'Équipement .

Sites Internet :

- www.twisto.fr
- www.altobus.com
- www.cg61.fr/orne-reseau-caporne.html
- www.caen.port.fr
- www.port-cherbourg.com
- www.gart.fr
- www.zephirbus.com
- www.busverts.fr
- www.aeroport-cherbourg.com
- www.certu.fr
- www.statistiques.equipement.gouv.fr

1 . PRESENTATION DE L'ORT

1.2. Etudes réalisées depuis 2000

La Basse-Normandie par rapport à la dynamique des ports hauts normands (décembre 2000)

Analyse de l'activité et de la dynamique des 2 deux grands ports hauts-normands (Rouen et le Havre), mesurant le degré de concurrence qu'exercent ces ports vis à vis des ports bas normands, et évaluant le rôle de la Basse-Normandie en tant que zone génératrice de flux de transit pour les ports hauts-normands.

Le positionnement de plates-formes logistiques en Basse-Normandie (février 2001)

Diagnostic sur le fonctionnement des différentes familles logistiques et sur le positionnement de la Basse-Normandie dans un contexte géographique plus large. Analyse du positionnement théorique stratégique de certains sites bas-normands.

Les déplacements de voyageurs et de marchandises dans le cadre du PDU de l'agglomération caennaise (septembre 2001)

Analyse des flux domicile-travail et de marchandises dans l'agglomération caennaise (exploitation pour le transport de marchandises en ville du modèle FRETURB du laboratoire d'économie des transports).

Le cabotage maritime de marchandises entre les ports de Basse-Normandie et les ports de la façade Atlantique et de l'arc Manche (septembre 2001)

Etat des lieux intégrant des éléments globaux sur la situation du cabotage en Europe, en France et Basse-Normandie (part du cabotage maritime dans le transport de marchandises, lignes régulières existantes, marchandises transportées, réglementation ...).

Évaluation de l'accessibilité régionale et comparaison des offres de service des plates-formes de transport de voyageurs (octobre 2001)

Méthode de comparaison des plates-formes de transports voyageurs pour qualifier l'accessibilité de la Basse-Normandie vers les grandes métropoles françaises et européennes.

Les retombées régionales des activités commerciales des ports en Basse-Normandie (décembre 2003)

Mesure des retombées économiques des activités portuaires commerciales (fret et passagers) et analyse spatiale par rapport aux grands enjeux d'aménagement (DTA, SCOT et PDU).

Les déplacements générés par les zones portuaires de Caen-Ouistreham

Diagnostic de l'existant et prospectif des déplacements liés aux zones d'activité portuaires et de la qualité d'aménagement des espaces de déplacements. Cette étude, qui doit s'achever début 2006 propose dans une seconde phase des pistes d'action et d'amélioration concernant la mobilité des usagers du port, l'accès aux services extra et intra portuaires pour les entreprises.

Les services aux transporteurs dans l'agglomération caennaise

Cette étude, en cours de réalisation, a pour objet le recensement des "services offerts aux transporteurs"(1) dans l'agglomération Caennaise (phase diagnostic) afin, dans un second temps, d'étudier l'opportunité de créer de nouvelles infrastructures tout en intégrant les perspectives d'évolution (phase prospective et propositions).

(1) Le terme de "service aux transporteurs" recouvre :-Les possibilités de stationnement offertes aux poids lourds

- Les services aux véhicules (stations services, entretiens, gardiennage, sécurisation...).

- Les services aux conducteurs (hôtellerie, restauration, détente, relais de conducteurs, douche...).

Certaines de ces études sont téléchargeables sur le site internet :

www.basse-normandie.equipement.gouv.fr/transport/etudes_ort.htm.(format PDF).

Elles peuvent être également consultées sous format papier au service documentation de la DDE du Calvados.

Contacts unité Déplacements, Environnement, Observatoire Régional des Transports :

Fabrice PIEDAGNEL, responsable de l'unité : 02. 31. 43. 19 .18 - Luc LE GLEUHER : 02 .31 .43 .19 .17 - Gilles ENAULT : 02. 31. 43. 19 .60

2 . DONNEES GENERALES

2.1. Données UNEDIC

2.1.1. Définition UNEDIC de l'activité transport

Entreprises composant l'activité Transport

Source : Statistiques UNEDIC / Ministère de l'équipement DAEI/SES

Code APE	Libellé		
601Z	Transports ferroviaires	621Z	Transports aériens réguliers
602A	Transports urbains de voyageurs	622Z	Transports aériens non réguliers
602B	Transports routiers réguliers de voyageurs	631A	Manutention portuaire
602E	Transport de voyageurs par taxis	631B	Manutention non portuaire
602G	Autres transports routiers de voyageurs	631D	Entreposage frigorifique
602L	Transports routiers de marchandises de proximité	631E	Entreposage non frigorifique
602M	Transports routiers de marchandises interurbains	632A	Gestion d'infrastructures de transports terrestres
602N	Déménagement	632C	Services portuaires, maritimes et fluviaux
602P	Location de camions avec conducteurs	632E	Services aéroportuaires
603Z	Transports par conduite	633Z	Agences de voyages
611A	Transports maritimes	634A	Messageries, fret express
612Z	Transports fluviaux	634B	Affrètement
		634C	Organisation des transports internationaux

Statistiques UNEDIC : Fichier de la statistique annuelle des établissements affiliés à l'assurance chômage

L'affiliation à l'Assurance chômage est obligatoire pour tout établissement du secteur privé industriel et commercial, employant au moins un salarié en vertu d'un contrat de travail, et ce quelle que soit la branche d'activité.

En début de chaque année, les employeurs assujettis doivent adresser à l'Assédic territorialement compétente, un Bordereau de Déclaration Annuelle (BDA). Une partie de ce bordereau est réservée à la déclaration des effectifs employés dans l'établissement au 31 décembre de l'année écoulée. Ces effectifs peuvent être présents à cette date ou absents pour congés, maladie, maternité, formation continue ou chômage partiel.

Les renseignements portés sur ce bordereau permettent de ventiler les établissements et leurs effectifs selon la localisation géographique (département-commune), l'activité économique principale (code APE en NAF 600) et la taille de l'établissement.

2 . DONNEES GENERALES

2.1. Données UNEDIC

2.1.2. Entreprises et effectifs bas-normands

Statistiques UNEDIC - Entreprises composant l'activité Transport
Région **Basse-Normandie (année 2004)**

Source : Statistiques UNEDIC / Ministère de l'équipement DAEI/SES

code APE	libellé NAF	Nombre d'établissements	Effectifs		Total H/F
			Hommes	Femmes	
601Z	Transports ferroviaires	1	5	1	6
602A	Transports urbains de voyageurs	7	657	190	847
602B	Transports routiers réguliers de voyageurs	40	937	389	1 326
602E	Transport de voyageurs par taxis	55	103	91	194
602G	Autres transports routiers de voyageurs	31	343	124	467
602L	Transports routiers de marchandises de proximité	185	2 588	304	2 892
602M	Transports routiers de marchandises interurbains	219	5 434	551	5 985
602N	Déménagement	20	122	38	160
602P	Location de camions avec conducteur	9	97	10	107
603Z	Transports par conduites	2	10	2	12
611A	Transports maritimes	9	118	106	224
612Z	Transports fluviaux	3	3	3	6
622Z	Transports aériens non réguliers	4	22	5	27
631A	Manutention portuaire	3	42	0	42
631B	Manutention non portuaire	1	27	1	28
631D	Entreposage frigorifique	16	415	62	477
631E	Entreposage non frigorifique	20	182	53	235
632A	Gestion d'infrastructures de transports terrestres	13	100	29	129
632C	Services portuaires, maritimes et fluviaux	5	18	7	25
633Z	Agences de voyage	142	86	474	560
634A	Messagerie, fret express	22	377	104	481
634B	Affrètement	5	108	28	136
634C	Organisation des transports internationaux	30	314	91	405
	Total	842	12 108	2 663	14 771

2 . DONNEES GENERALES
2.1. Données UNEDIC

2.1.3. Entreprises et effectifs bas-normands

Source : Statistiques UNEDIC / Ministère de l'équipement DAEI/SES

Statistiques UNEDIC - Entreprises composant l'activité Transport
Région Basse-Normandie (année 2005)

code APE	libellé NAF	Nbre d'établissements	Effectifs 2005			Total H/F 2004	variation %	différ.	dont femmes
			Hommes	Femmes	Total H/F				
601Z	Transports ferroviaires	5	613	174	0	6	-100,00%	-6	22,11%
602A	Transports urbains de voyageurs	43	1 025	424	1 449	847	-7,08%	-60	29,26%
602B	Transports routiers réguliers de voyageurs	58	88	86	174	1 326	9,28%	123	49,43%
602E	Transport de voyageurs par taxis	29	313	125	438	467	-10,31%	-20	28,54%
602G	Autres transports routiers de voyageurs	181	2 422	302	2 724	2 892	-5,81%	-168	11,09%
602L	Transports routiers de marchandises de proximité	206	5 289	560	5 849	5 985	-2,27%	-136	9,57%
602M	Transports routiers de marchandises interurbains	23	136	39	175	160	9,38%	15	22,29%
602N	Déménagement	7	115	9	124	107	15,89%	17	7,26%
602P	Location de camions avec conducteur	1	3	0	3	12	-75,00%	-9	0,00%
603Z	Transports par conduites	12	124	94	218	224	-2,68%	-6	43,12%
611A	Transports maritimes	1	3	1	4	0	-	4	25,00%
611B	Transports côtiers	2	2	2	4	6	-33,33%	-2	50,00%
612Z	Transports fluviaux	1	3	0	3	0	-	3	0,00%
621Z	Transports aériens réguliers	3	17	4	21	27	-22,22%	-6	19,05%
622Z	Transports aériens non réguliers	4	40	0	40	42	-4,76%	-2	0,00%
631A	Manutention portuaire	1	24	2	26	28	-7,14%	-2	7,69%
631B	Manutention non portuaire	15	404	57	461	477	-3,35%	-16	12,36%
631D	Entreposage frigorifique	27	187	59	246	235	4,68%	11	23,98%
631E	Entreposage non frigorifique	14	126	53	179	129	38,76%	50	29,61%
632A	Gestion d'infrastructures de transports terrestres	4	10	9	19	25	-24,00%	-6	47,37%
632C	Services portuaires, maritimes et fluviaux	148	84	504	588	560	5,00%	28	85,71%
633Z	Agences de voyage	20	391	103	494	481	2,70%	13	20,85%
634A	Messagerie, fret express	6	97	14	111	136	-18,38%	-25	12,61%
634B	Affrètement	29	425	112	537	405	32,59%	132	20,86%
634C	Organisation des transports internationaux	840	11 941	2 733	14 674	14 771	-0,66%	-97	18,62%
	Total								

2 . DONNEES GENERALES

2.1. Données UNEDIC

2.1.4. Elements de synthèse

Les secteurs suivants ont été créateurs d'emplois en Basse Normandie entre 2004 et 2005 :

- Organisation des transports internationaux (+ 132)
- Transports routiers réguliers de voyageurs (+ 123 salariés)
- Gestion d'infrastructures de transports terrestres (+50)
- Agences de voyage (+28 salariés)
- Location de camions avec conducteur (+17 salariés)

Malgré ces créations, globalement sur l'ensemble de la région, ce sont 97 emplois qui ont été supprimés entre 2004 et 2005 en Basse Normandie pour l'activité transport.

Les secteurs d'activités les plus féminisés (en %) en Basse Normandie en 2005 sont sans conteste ceux liés au tourisme et au transport de personnes :

- les agences de voyages (85,71%)
- les transports fluviaux (50 %)
- les transports de voyageurs par taxis (49,43 %)
- les services portuaires, maritimes et fluviaux (47,37 %)
- les transports maritimes (43,12 %)
- la gestion d'infrastructures de transports terrestres (29,61 %)
- les transports routiers réguliers de voyageurs (29,26 %)
- les autres transports routiers de voyageurs (28,54 %)

En moyenne, le taux de féminisation est de 18,62% en 2005 en Basse Normandie pour l'activité transport contre 18,03% en 2004.

2003	2004	2005	Evolution	Taux féminisation
831	842	840	-2	18,62%
11 897	12 108	11 941	-167	
2 618	2 663	2 733	70	
14 515	14 771	14 674	-97	

Nombre d'établissements de l'activité transport

Nombre d'hommes

Nombre de femmes

Total H/F

2 . DONNEES GENERALES

2.2. Principales entreprises de transport routier de marchandises en 2005

2.2.1. Classement en fonction du nombre de copies conformes de licences intérieures (titres de transports obligatoires pour les véhicules < à 3,5 tonnes de PMA *)

CALVADOS		MANCHE		ORNE	
	Nombre de titres de transports		Nombre de titres de transports		Nombre de titres de transports
L.T.L.	> ou = 10	COLISERVICES	> ou = 20	ALTI'COURSES	> ou = 20
BIP BIP COURSES	> ou = 10	ROUXEL	> ou = 10	HALBOUT SERVICE	> ou = 10
FRANCE ALLIANCE 14	> ou = 10	FRANCOISE ALAIN	> ou = 10	BONARD PASCAL	> ou = 10
MOUILLARD EUROL	> ou = 10	JUHERE COURSES	> ou = 10	A B T E SARL	> ou = 10
JNC TRANSPORTS (SARL)	> ou = 5	MANCHE ACHEMINEMENT	> ou = 5	TRANSPORTS BLIN	> ou = 5
NICOLLE	> ou = 5	PAVIOT ALAIN	> ou = 5	CUCHET HENRI	> ou = 5
ACTIV.COURSES	> ou = 5	HERBIN PATRICK	> ou = 5	E.M.B. TRANSFERTS ET DEMENAGEMENTS	> ou = 5
EURO LIGHT TRANSPORTS	> ou = 5	LEMONNIER TAXIS ET FILS	> ou = 5	LEGEAY BERNARD	> ou = 5
MOMBONGO (MJTS)	> ou = 5	LEBLOND PHILIPPE	> ou = 5	MEGRIER NELLY	> ou = 5
ELISABETH COURSES	> ou = 5	MANCHE SERVICES	> ou = 5	FLINDT GUY	> ou = 5
LEROUX MANUEL	> ou = 5	MARIE DANIEL	> ou = 5	MARTEL MICHEL	> ou = 5
CATHERINE ROBERT	> ou = 5	SBT	> ou = 5	ROUSSEL PATRICK	> ou = 5
T.T.C.	> ou = 5	LEMAZURIER	> ou = 5		
		TRANS COLIS	> ou = 5		

Source: DRE- registre des transports

* Toutes les entreprises effectuant des transports publics de marchandises (c'est à dire tous les transports de marchandises à l'exception des transports qu'organisent pour leur compte propre des personnes publiques ou privées) doivent détenir des titres de transports et être inscrites à un registre des transports tenues par les directions régionales de l'équipement.

Un titre de transport (obligatoire pour chaque véhicule) est soit :

- Une copie conforme de licence communautaire délivrée aux véhicules de plus de 3,5 T de poids maximal autorisé (P.M.A.)
- Une copie conforme de licence de transport intérieur délivrée aux véhicules de P.M.A. inférieur à 3,5T .

2 . DONNEES GENERALES

2.2. Principales entreprises de transport routier de marchandises en 2005

2.2.2. Classement en fonction du nombre de copies conformes de licences communautaires (titres de transports obligatoires pour les véhicules > à 3,5 tonnes de PMA *)

CALVADOS		MANCHE		ORNE	
	Nombre de titres de transports		Nombre de titres de transports		Nombre de titres de transports
SNP	> 300	JOURDAN TRANSPORT SAS	> 150	FTA	> 150
RIVIERE SA	> 250	LEMARECHAL CELESTIN	> 50	NAPOLY TRANSPORTS SAS	> 100
NORMATRANS SA	> 200	LOGISTIQUE LADOUX SAS	> 50	QUINCE SA	> 100
LOGDIS COMPT. MODERNE	> 200	VP TRANSPORTS	40 < N < 50	EDARD SARL	> 50
MALHERBE TPS SAS	> 200	CARENTAN TPS SAS	40 < N < 50	DESJOUIS SA	> 50
BONAFINI SA	> 150	COUSIN SA	40 < N < 50	RUEL SDV	> 50
LES TPS LEXOVIENS	> 150	SIREC SCES EURL	40 < N < 50	"T.T.A." AUDRIEU	> 50
SOLETRANS VIRE TRA	> 150				
TFE VIRE	> 150				
NOYON	> 150				
MERTZ SAN TPS	> 150				
GIRAUD OUEST	> 150				
GRINGORE SA	> 100				
BLOCHON MARTIN	> 100				
MERTZ CONTENEURS SA	> 100				
LOGISCO SA	> 100				
PRIMO	> 50				

Source: DRE- registre des transports

* Toutes les entreprises effectuant des transports publics de marchandises (c'est à dire tous les transports de marchandises à l'exception des transports qu'organisent pour leur compte propre des personnes publiques ou privées) doivent détenir des titres de transports et être inscrites à un registre des transports tenues par les directions régionales de l'équipement.

Un titre de transport (obligatoire pour chaque véhicule) est soit :

- Une copie conforme de licence communautaire délivrée aux véhicules de plus de 3,5 T de poids maximal autorisé (P.M.A.)
- Une copie conforme de licence de transport intérieur délivrée aux véhicules de P.M.A. inférieur à 3,5T

3. IMMATRICULATIONS

par type

	2005	Evolution 2005/2004	2004	Evolution 2003/2004	2003	Evolution 2002/2003	2002
CALVADOS	18 228	3,0%	17 691	1,3%	17 461	-7,1%	18 786
Voitures particulières neuves							
Utilitaires neufs	4230	-4,0%	4 407	-11,2%	4 962	-6,2%	5 292
MANCHE	10 520	4,3%	10 082	-6,4%	10 770	-0,9%	10 864
Voitures particulières neuves							
Utilitaires neufs	2 589	13,9%	2 274	-7,7%	2 463	-16,6%	2 952
ORNE	6 561	4,2%	6 298	-4,1%	6 564	-7,6%	7 101
Voitures particulières neuves							
Utilitaires neufs	1 726	13,0%	1 527	-14,5%	1 786	-9,0%	1 963

BASSE-NORMANDIE	35 309	3,6%	34 071	-2,1%	34 795	-5,3%	36 751
Voitures particulières neuves							
Utilitaires neufs	8 545	4,1%	8 208	-10,9%	9 211	-9,8%	10 207
dont	418	9,7%	381	-11,6%	431	-18,4%	528
camions (+ 3,5t)							
tracteurs routiers	941	10,7%	850	-8,0%	924	3,9%	889

FRANCE	2 067 789	2,7%	2 013 709	0,2%	2 009 246	-6,3%	2 145 071
Voitures particulières neuves							
Utilitaires neufs	419 398	2,8%	407 804	-5,5%	431 446	-6,4%	460 937

Source : SES - fichier central des automobiles

	2005	dont Essence	dont Gazole	Bi-carburant et GPL	dont Electricité
CALVADOS	18 228	5 607	12 575	46	0
Voitures particulières neuves					
%		30,8%	69,0%	0,3%	-
MANCHE	10 520	3 011	7 488	21	0
Voitures particulières neuves					
%		28,6%	71,2%	0,2%	-
ORNE	6 561	1 719	4 828	14	0
Voitures particulières neuves					
%		26,2%	73,6%	0,2%	-

BASSE-NORMANDIE	35 309	10 337	24 891	81	0
Voitures particulières neuves					
%		29,3%	70,5%	0,2%	-

FRANCE	2 067 789	634 732	1 429 037	4 014	6
Voitures particulières neuves					
%		30,7%	69,1%	0,2%	-

B . TRANSPORT DE MARCHANDISES

page 13 - 14

INTRODUCTION

page 15 à 17

1 . TRAFIC INTRADEPARTEMENTAL (interne aux départements)

page 18 à 29

1.1 . Transport routier

1.1 .1 Eléments de synthèse

page 18 à 20

1.1 .2 Compte d'autrui (Région-Calvados-Manche-Orne)

page 21 à 24

1.1 .3 Compte propre (Région-Calvados-Manche-Orne)

page 25 à 28

1.2 . Carte trafics routiers intradépartementaux

page 29

2 . TRAFIC INTERDEPARTEMENTAL (entre départements)

page 30 à 39

2.1 . Transport routier

2.1 .1 Eléments de synthèse

page 30 à 33

2.1 .2 Compte d'autrui / compte propre

page 34 à 36

2.2 . Cartes trafics routiers interdépartementaux

2.2 .1 Trafics routiers du Calvados vers départements limitrophes

page 37

2.2 .2 Trafics routiers de la Manche vers départements limitrophes

page 38

2.2 .3 Trafics routiers de l'Orne vers départements limitrophes

page 39

3 . TRAFIC INTERREGIONAL (entre régions)

page 40 à 50

3.1 . Transport routier

- 3.1 .1 Répartition des trafics annuels des principaux produits selon le sens
- 3.1 .2 Expéditions (tableau + carte)
- 3.1 .3 Réceptions (tableau + carte)

page 40

page 41-42

page 43-44

3.2 . Transport ferroviaire

- 3.2 .1 Eléments de synthèse
- 3.2 .2 Carte du réseau ferré bass-normand
- 3.2 .3 Expéditions (tableau + carte)
- 3.2 .4 Réceptions (tableau + carte)

page 45

page 46

page 47 - 48

page 49 - 50

4 . TRAFIC INTERNATIONAL

page 51 à 59

4.1. Données générales / tous modes

- 4.1 .1 Part respective des import / export par modes de transport
- 4.1 .2 Evolution des exportations et des importations
- 4.1 .3 Evolution du trafic bas-normand

page 51

page 52

page 53

4.2. Transport routier

- 4.2 .1 Echanges internationaux par départements en tonnes
- 4.2 .2 Echanges internationaux par zones géographiques
- 4.2 .3 Cartes trafic européen export / import

page 54

page 55

page 56 - 57

4.3. Transport ferroviaire

page 58 - 59

C . TRANSPORTS DE MARCHANDISES Introduction

En 2005, **67,55 millions de tonnes** de marchandises ont pour origine ou destination la région Basse Normandie. C'est **6,14 %** de moins qu'en 2004.

Répartition des trafics (en millions de tonnes)

Intradépartemental	Interdépartemental
29,57	3,99

Total
Variation 2004/2005
-4,39%

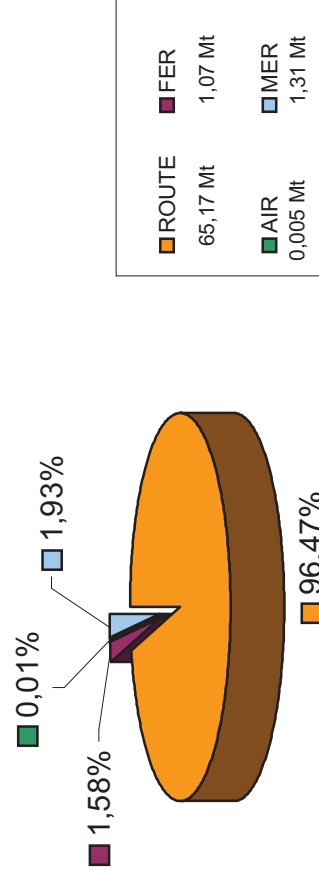
-35,55%

Interrégional	International
30,72	3,27

Total
Variation 2004/2005
-2,45%

-1,01%

Répartition du trafic par modes de transport



*Pour plus de détails sur sitram voir annexe 1

96,47% du transport de marchandises Bas-Normand (soit 65,17 millions de tonnes) est effectué par la route.

Les transports maritimes représentent **1,93%** du trafic total (1,31 million de tonnes) et ceux effectués par voie ferroviaire environ **1,58 %** (1,07 million de tonnes). Le transport aérien de marchandises reste marginal (**0,01 %** pour 0,005 million de tonnes).

	Intradépartemental	Interdépartemental	Interrégional	International	TOTAL 2005	%
ROUTE	29 567 732	3 991 171	29 660 638	1 948 824	65 168 365	96,47%
FER			1 058 949	11 675	1 070 624	1,58%
AIR				4 986	4 986	0,01%
MER				1 306 387	1 306 387	1,93%
Total	29 567 732	3 991 171	30 719 587	3 271 872	67 550 362	100,00%

Source: DRE BN-sitram

C . TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Introduction

Trafic intradépartemental (en tonnes)

	ROUTE	Total 2005	Var 04/05	Total 2004
CALVADOS	13 803 792	13 803 792	21,51%	11 360 187
MANCHE	11 102 151	11 102 151	-5,98%	11 808 411
ORNE	4 661 789	4 661 789	-39,90%	7 756 260
BASSE-NORMANDIE	29 567 732	29 567 732	-4,39%	30 924 858

Trafic interdépartemental (en tonnes)

	ROUTE			* FER			Total 2004
	Expéditions	Réceptions	Total	Expéditions	Réceptions	Total	
CALVADOS	2 259 383	1 386 939	3 646 322	nd	nd	-	5 465 782
MANCHE	975 388	1 439 779	2 415 167	nd	nd	-	4 475 886
ORNE	756 400	1 164 453	1 920 853	nd	nd	-	2 443 566
BASSE-NORMANDIE	3 991 171	3 991 171	-	-	-	0	6 192 617

* données ferroviaires départementales non disponibles depuis 2002

Trafic interrégional (en tonnes)

	ROUTE			* FER			Total 2004
	Expéditions	Réceptions	Total	Expéditions	Réceptions	Total	
CALVADOS	7 241 806	7 015 418	14 257 224	nd	nd	nd	-
MANCHE	2 970 409	3 700 415	6 670 824	nd	nd	nd	-
ORNE	4 391 790	4 340 800	8 732 590	nd	nd	nd	-
BASSE-NORMANDIE	14 604 005	15 056 633	29 660 638	954 628	104 321	1 058 949	31 490 564

* données ferroviaires uniquement pour la région Basse Normandie

Trafic international (en tonnes)

	ROUTE			FER			AIR			MER	
	Export	Import	Total	Export	Import	Total	Export	Import	Total	Export	Total
CALVADOS	295 616	569 129	864 745	67	7 460	7 527	1 611	1 561	3 172	459 366	960 436
MANCHE	156 012	176 767	332 779	241	26	267	565	224	789	140 839	196 935
ORNE	390 194	361 106	751 300	1 041	2 840	3 881	803	222	1 025	70 568	149 016
BASSE-NORMANDIE	841 822	1 107 002	1 948 824	1 349	10 326	11 675	2 979	2 007	4 986	670 773	1 306 387

	TOTAL 2005			TOTAL 2004		
	Export	Import	Total	Export	Import	Total
CALVADOS	756 660	1 079 220	1 835 880	1 034 147	866 316	1 900 463
MANCHE	297 657	233 113	530 770	278 997	231 335	510 332
ORNE	462 606	442 616	905 222	433 952	460 580	894 532
BASSE-NORMANDIE	1 516 923	1 754 949	3 271 872	1 747 096	1 558 231	3 305 327

C . TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Introduction - le transport routier de marchandises de/vers la Basse Normandie

Données 2005	Vers...	(en millions de tonnes)				Total
De...	Calvados	Manche	Orne	Reste de la France	Pays étrangers	
Calvados	13,8	1,26	0,99	7,24	0,3	23,59
Manche	0,81	11,1	0,17	2,97	0,16	15,21
Orne	0,58	1,18	4,66	4,39	0,39	11,2
Reste de la France	7,05	3,7	4,34	Transit	Transit	15,09
Pays étrangers	0,57	0,18	0,36	Transit	Transit	1,11
Total	22,81	17,42	10,52	14,6	0,85	66,2

Le tableau précédent permet d'obtenir la structure de la demande du transport routier en Basse-Normandie:

Selon ces chiffres, un total de 66,2 millions de tonnes (- 4,6% par rapport à 2004) du trafic routier est généré en 2005 par l'activité économique en Basse-Normandie. Ce chiffre prend en compte les échanges internes générés par les activités localisées dans la région, mais également le trafic d'échanges (hors transmanche).

Le trafic intradépartemental (cellules marquées en bleu foncé) atteint un poids prépondérant, dont au 1er rang le Calvados avec 13,8 millions de tonnes. Cela confirme le rôle central de ce département dans son chef lieu.

Le Calvados joue également un rôle prépondérant en ce qui concerne les échanges avec la France (en orange sur le tableau). Les échanges entre la Manche et le Calvados sont les plus importants trafics interdépartementaux (en bleu clair).

Au total, plus de la moitié du trafic routier possède son origine et sa destination dans la région (en bleu clair et bleu foncé).

Au total, 29,66 Mt (44,8%) des flux générés par l'activité économique en Basse-Normandie sont orientés de/vers les autres régions de France.

Selon les chiffres de l'Observatoire, le trafic routier interrégional de la Basse-Normandie atteint 6,80 milliards de tonnes*km . La mise en relation avec 29,66 millions de tonnes transportées en 2005 mène à une distance moyenne 229 km par transport, donc relativement élevée. Cette distance moyenne augmente de 10km par rapport à 2004. Elle reflète la situation "excentrée" de la région "Basse-Normandie". Pour mémoire, la distance de Caen à Paris est de 236 km, celle à Orléans de 312 km et à Nantes de 295 km.

Les trafics d'échange internationaux (en mauve) sont relativement faibles. Cependant, ces chiffres sont à prendre avec prudence, car ils ne comportent pas les échanges avec le Royaume Uni et L'Irlande* et cachent ainsi le poids important des ports en Basse-Normandie pour ces trafics. Au final, 1,95 millions de tonnes (2,9%) des volumes de transport générés en Basse-Normandie sont orientés vers des pays étrangers (hors Royaume Uni et Irlande).

* les trafics ferries (véhicules de transport embarqués) sont considérés comme des transports maritimes

1 - TRAFIC INTERNE AUX DEPARTEMENTS (INTRADÉPARTEMENTAUX)

1.1. Transport routier

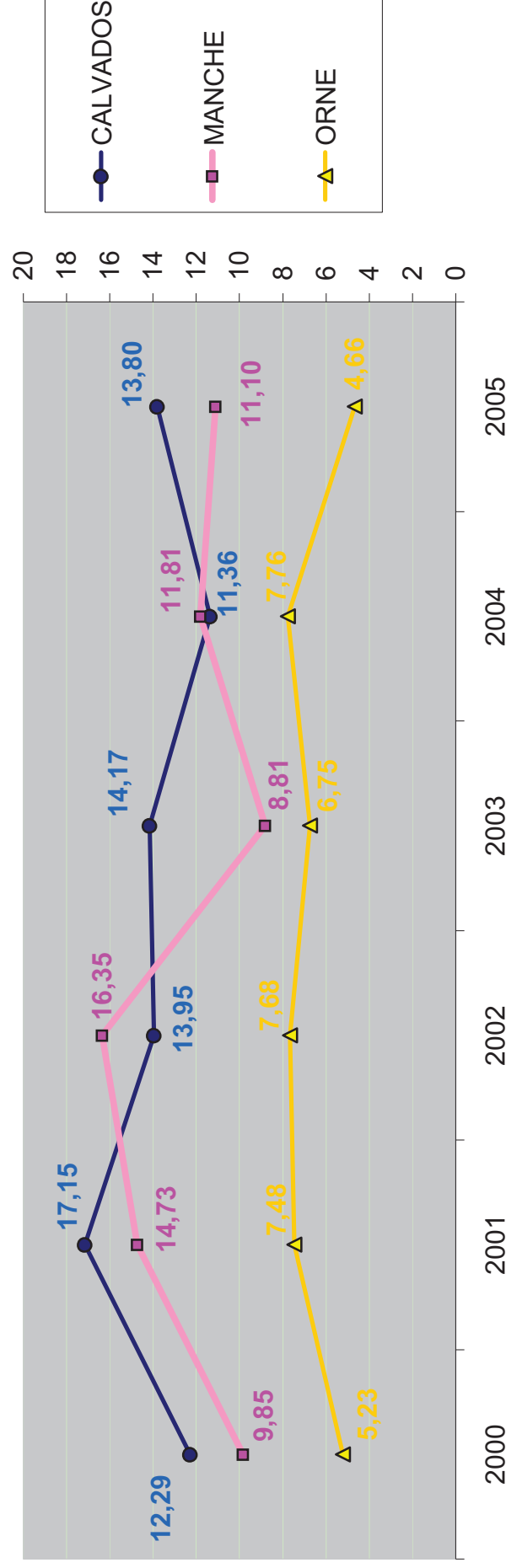
1.1.1. Éléments de synthèse

en tonnes

	2005	Var 04/05	2004	2003	2002	2001	2000
CALVADOS	13 803 792	21,51%	11 360 187	14 166 605	13 946 683	17 152 260	12 292 337
MANCHE	11 102 151	-5,98%	11 808 411	8 808 968	16 349 484	14 733 623	9 846 521
ORNE	4 661 789	-39,90%	7 756 260	6 752 741	7 676 254	7 475 489	5 230 855
BASSE NORMANDIE	29 567 732	-4,39%	30 924 858	29 728 314	37 972 421	39 361 372	27 369 713
		4,02%		-21,71%	-3,53%	43,81%	-

Trafic routier intradépartemental en Basse-Normandie

en millions de tonnes



Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

Les transports routiers intradépartementaux sont en baisse en 2005 par rapport à 2004 (- 4,39%) et atteignent 29,57 millions de T. Les évolutions en 2005 sont très hétérogènes selon les départements. Ainsi, si la baisse des trafics est assez légère dans la Manche (- 5,98%), elle est par contre très forte dans l'Orne (- 39,9%). En revanche, les trafics internes au Calvados sont en progression (+ 21,51%).

1 - TRAFIC INTERNE AUX DEPARTEMENTS (INTRADEPARTEMENTAUX)

1.1. Transport routier

1.1.1. Eléments de synthèse

TRAFIC INTRADEPARTEMENTAL

La hausse du transport (+26,6%) pour compte d'autrui* (ca) entre 2004 et 2005 en trafic intradépartemental est surtout visible dans le Calvados (+2,67 millions de t.) et la Manche (+ 1,05 million de t.). Par contre l'Orne affiche une légère baisse de 0,5 million de t. Dans le même temps, les départements du Calvados (- 0,2 million de t.), de la Manche (-1,76 million de t.) et de l'Orne (- 2,59 millions de t.) enregistrent une baisse du transport (- 24,2%) pour compte propre*(cp)

Le solde régional (ca+cp) reste toutefois négatif de - 1,354 million de t.

Départements	2005		2004		Différence de tonnage entre 2004/2005		
	compte d'autrui	compte propre	compte d'autrui	compte propre	compte d'autrui	compte propre	ca+cp
	x 1000 tonnes						
Calvados	8 688	5 116	6 022	5 337	2 666	-221	2 445
Manche	4 491	6 611	3 441	8 367	1 050	-1 756	-706
Orne	2 106	2 556	2 608	5 147	-502	-2 591	-3 093
Basse-Normandie	15 285	14 283	12 071	18 851	3 214	-4 568	-1 354
variation 2004/2005	51,69%	48,31%	39,04%	60,96%			
	26,6%	-24,2%					

Le transport pour compte propre : Le transport pour compte propre est établi lorsque la marchandise est la propriété de l'entreprise ou a été vendue, achetée, louée, produite, extraite transformée ou réparée par elle et est transportée par cette entreprise, pour ses besoins propres, à l'aide de ses propres véhicules et conducteurs ou de véhicules pris en location avec ou sans conducteur. L'activité de transport n'est alors exercée qu'à titre accessoire. Le transport pour compte propre est aussi appelé transport privé.

Le transport pour compte d'autrui : Sont considérés comme des transports publics tous les transports de personnes ou de marchandises, à l'exception des transports qu'organisent pour leur compte propre des personnes publiques ou privées. Le transport pour compte d'autrui est aussi appelé : transport public. (article 5 de la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 dite LOTI - loi d'orientation sur les transports intérieurs)

1 - TRAFIC INTERNE AUX DEPARTEMENTS (INTRADEPARTEMENTAUX)

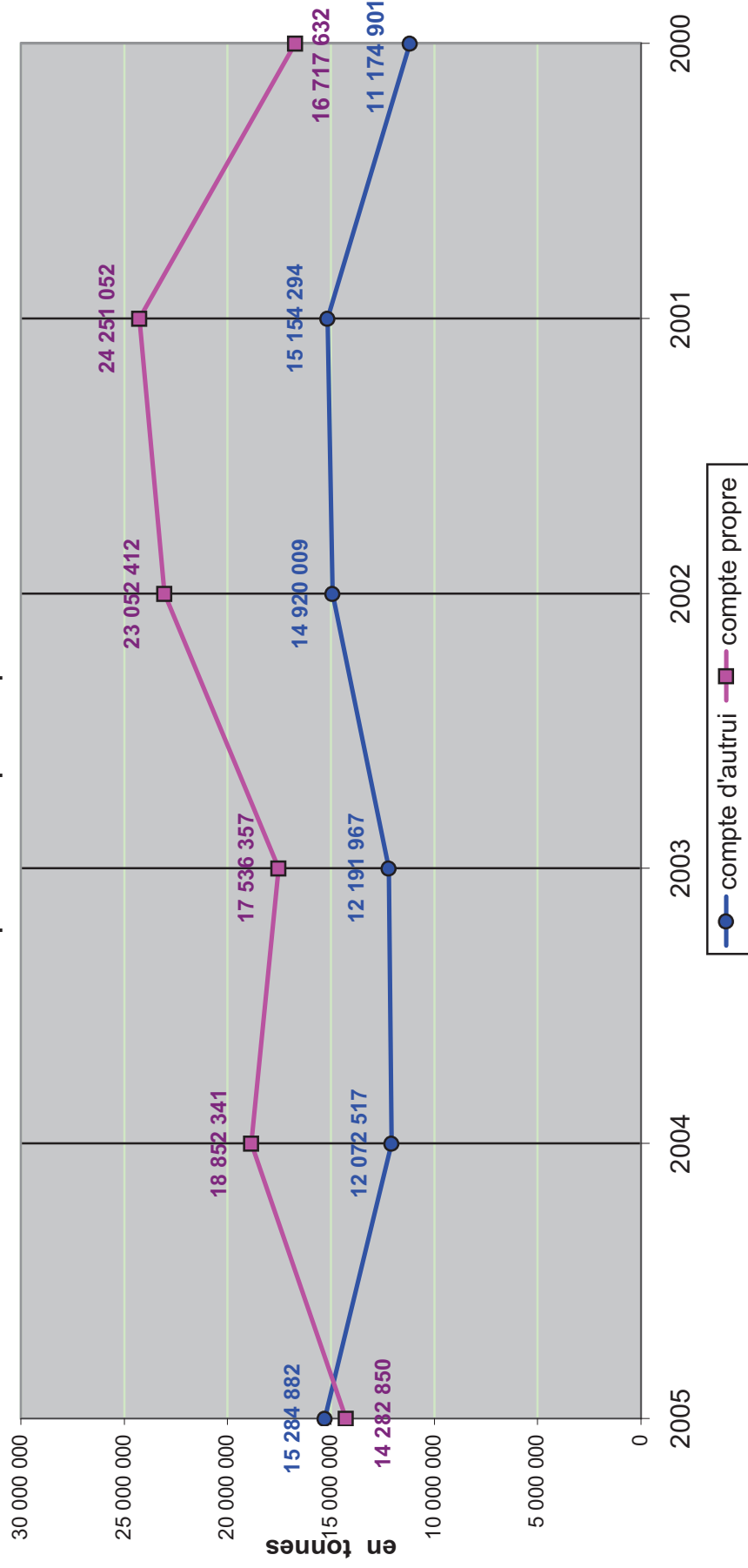
1.1. Transport routier

1.1.1. Eléments de synthèse

(en tonnes)

	2005	2004	2003	2002	2001	2000
compte d'autrui	15 284 882	12 072 517	12 191 967	14 920 009	15 154 294	11 174 901
compte propre	14 282 850	18 852 341	17 536 357	23 052 412	24 251 052	16 717 632

Evolution du trafic intradépartemental
par année et par compte



1 - TRAFIC INTERNE AUX DEPARTEMENTS (INTRADEPARTEMENTAUX)

1.1. Transport routier

1.1.2. Compte d'autrui

(en tonnes)

	CALVADOS	MANCHE	ORNE	TOTAL 2005	Var 04/05	2004	2003	2002	2001	2000
0_	Produits agricoles et animaux vivants	172 814	71 550	1 962 331	61,92%	1 211 880	815 855	1 172 017	935 812	1 921 256
1_	Denrées alimentaires et fourrages	422 888	51 721	1 078 904	9,07%	989 205	919 485	760 700	434 519	655 518
2_	Combustibles minéraux solides	0	0	0	-%	0	14 900	-	-	-
3A	Produits pétroliers bruts	0	0	0	-%	0	-	-	-	-
3B	Produits pétroliers raffinés	364 804	42 147	406 951	81,75%	223 907	865 024	669 257	558 498	637 696
4A	Minerais ferreux et déchets pour la métallurgie	-	15 131	51 605	-45,93%	95 442	144 722	118 785	138 703	27 178
4B	Minerais et déchets non ferreux	29 016	-	36 270	-40,29%	60 740	58 369	32 094	143 416	5 062
5A	Produits métallurgiques ferreux	3 944	0	11 118	48,34%	7 495	7 028	22 875	9 908	26 029
5B	Produits métallurgiques non ferreux	0	0	0	-100,00%	808	7 361	19 541	-	40 938
6A	Minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction	4 899 643	1 660 864	9 914 639	38,43%	7 162 384	7 752 102	8 930 219	9 984 097	5 309 624
6B	Matières premières pour l'industrie chimique	0	0	0	-%	0	-	-	-	-
7_	Engrais	138 418	-	282 382	33,10%	212 164	170 015	245 689	55 461	32 382
8A	Produits chimiques de base	0	0	2 731	-56,65%	6 300	2 750	4 611	16 757	33 072
8B	Pâte à papier, cellulose	-	0	0	-100,00%	6 340	14 518	38 384	-	-
8C	Autres produits chimiques	28 079	10 959	39 038	-48,88%	76 368	70 262	241 747	177 605	113 327
9A	Matériel de transport et matériel agricole	93 560	123 983	224 722	60,77%	139 782	54 663	350 818	47 988	61 483
9B	Machines et articles métalliques	86 549	-	86 549	-5,98%	92 055	77 962	88 725	681 733	240 714
9C	Verres, faïence, porcelaine	0	3 815	5 991	-98,44%	383 072	13 776	948	22 783	19 490
9D	Autres articles manufacturés	721 799	125 632	1 181 651	-15,87%	1 404 575	1 203 175	2 223 599	1 947 014	2 051 132
	TOTAL par département	8 688 094	2 105 802	15 284 882	26,61%	12 072 517	12 191 967	14 920 009	15 154 294	11 174 901

Variation / année

-0,98% -18,28% -1,55% 35,61%

- Non accessible

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

1 - TRAFIC INTERNE AUX DEPARTEMENTS (INTRADÉPARTEMENTAUX)

1.1. Transport routier

1.1.2. Compte d'autrui

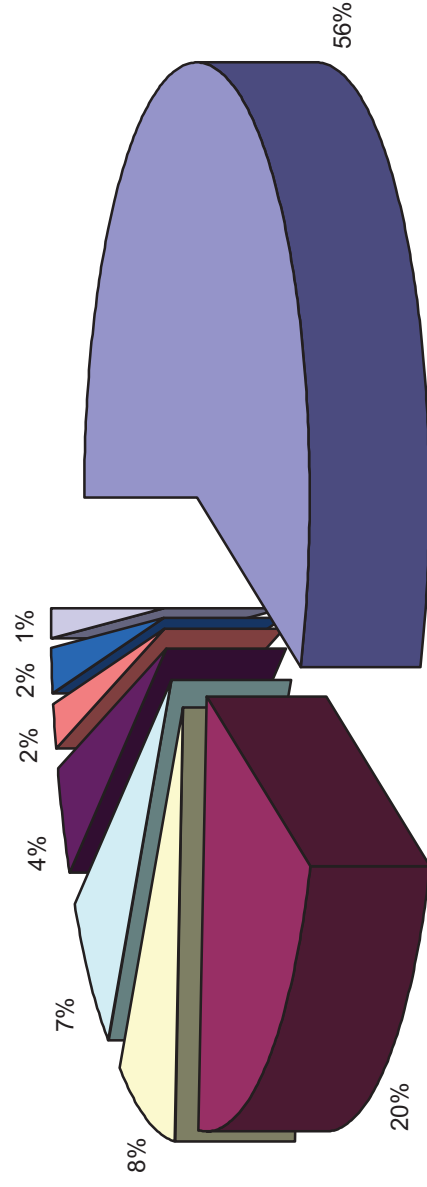
=> Le Calvados

(en tonnes)

	CALVADOS	%
6A Minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction	4 899 643	56,39%
0_ Produits agricoles et animaux vivants	1 717 967	19,77%
9D Autres articles manufacturés	721 799	8,31%
1_ Denrées alimentaires et fourrages	604 315	6,96%
3B Produits pétroliers raffinés	364 804	4,20%
* Autres produits	147 588	1,70%
7_ Engrais	138 418	1,59%
9A Matériel de transport et matériel agricole	93 560	1,08%
TOTAL	8 688 094	100,00%

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

Classement des principaux produits en %



CALVADOS

1 - TRAFIC INTERNE AUX DEPARTEMENTS (INTRADEPARTEMENTAUX)

1.1. Transport routier

1.1.2. Compte d'autrui

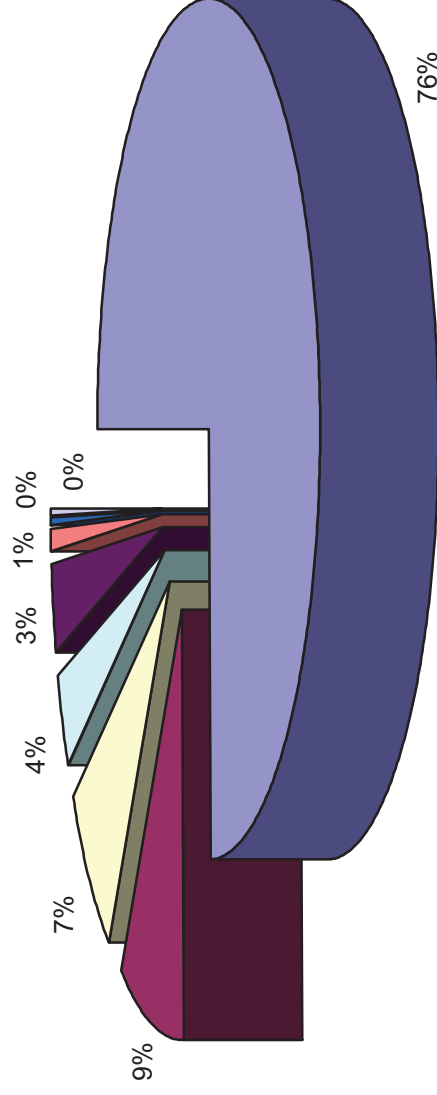
=> La Manche

(en tonnes)

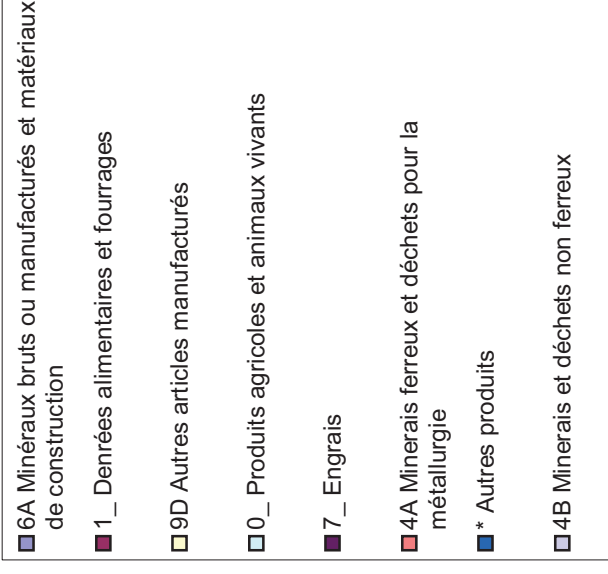
	MANCHE	%
6A Minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction	3 354 132	74,69%
1_ Dentrées alimentaires et fourrages	422 868	9,42%
9D Autres articles manufacturés	334 220	7,44%
0_ Produits agricoles et animaux vivants	172 814	3,85%
7_ Engrais	143 964	3,21%
4A Minerais ferreux et déchets pour la métallurgie	36 474	0,81%
* Autres produits	19 260	0,43%
4B Minerais et déchets non ferreux	7 254	0,16%
TOTAL	4 490 986	100,00%

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

Classement des principaux produits en %



MANCHE



1 - TRAFIC INTERNE AUX DEPARTEMENTS (INTRADEPARTEMENTAUX)

1.1. Transport routier

1.1.1.2. Compte d'autrui

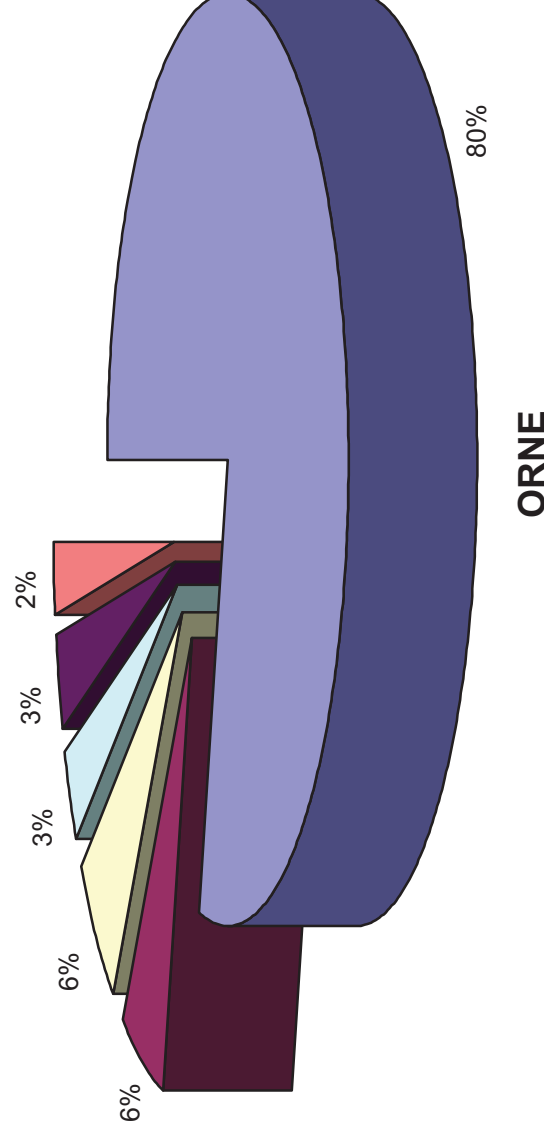
=> L'Orne

(en tonnes)

	ORNE	%
6A Minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction	1 660 864	78,87%
9D Autres articles manufacturés	125 632	5,97%
9A Matériel de transport et matériel agricole	123 983	5,89%
* Autres produits	72 052	3,42%
0_ Produits agricoles et animaux vivants	71 550	3,40%
1_ Denrées alimentaires et fourrages	51 721	2,46%
TOTAL	2 105 802	100,00%

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

Classement des principaux produits en %



1 - TRANSPORTS ROUTIERS
1.1. - Trafic interne aux départements (intradépartementaux)

1.1.3. Compte propre

(en tonnes)

	CALVADOS	MANCHE	ORNE	TOTAL 2005	Var 04/05	2004	2003	2002	2001	2000
0_	Produits agricoles et animaux vivants	237 570	371 225	871 604	-41,06%	1 478 793	1 724 795	1 894 410	1 744 746	1 237 611
1_	Denrées alimentaires et fourrages	867 694	558 767	2 755 362	-12,76%	3 158 271	2 329 894	3 922 151	2 665 379	2 679 468
2_	Combustibles minéraux solides	0	0	0	-%	0	-	-	-	-
3A	Produits pétroliers bruts	0	0	0	-%	0	-	-	-	-
3B	Produits pétroliers raffinés	169 823	144 080	379 573	-9,25%	418 273	800 760	315 831	610 573	204 008
4A	Minerais ferreux et déchets pour la métallurgie	96 374	-	141 087	-64,69%	399 529	148 121	197 444	123 576	6 971
4B	Minerais et déchets non ferreux	111 725	600 129	825 649	324,95%	194 291	127 040	838 071	96 240	92 009
5A	Produits métallurgiques ferreux	23 699	0	28 862	657,14%	3 812	7 484	87 040	365 440	32 152
5B	Produits métallurgiques non ferreux	0	0	4 926	-90,22%	50 370	-	43 960	43 974	43 320
6A	Minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction	2 355 170	609 454	6 315 528	-29,19%	8 918 665	10 088 552	12 604 560	15 990 811	9 624 685
6B	Matières premières pour l'industrie chimique	0	0	0	-%	0	-	-	-	-
7_	Engrais	160 427	202 125	928 721	-22,88%	1 204 281	944 192	1 282 932	36 885	429 837
8A	Produits chimiques de base	0	0	0	-%	0	16 159	-	22	-
8B	Pâte à papier cellulose	39 000	58 726	97 726	62,57%	60 113	38 018	179 928	-	-
8C	Autres produits chimiques	260 929	0	260 929	528,23%	41 534	10 700	237	34 788	88 536
9A	Matériel de transport et matériel agricole	-	1 393	1 393	-94,63%	25 963	55 199	37 045	16 607	6 570
9B	Machines et articles métalliques	35 366	41 375	201 149	-43,60%	356 627	164 187	626 098	1 367 854	192 446
9C	Verres, faïence, porcelaine	0	-	16 304	-74,96%	65 113	78 016	7 546	110 472	211 570
9D	Autres articles manufacturés	757 921	27 439	1 454 037	-41,29%	2 476 706	1 003 240	1 015 159	1 043 685	1 868 449
	TOTAL par départements	5 115 698	2 555 987	14 282 850	-24,24%	18 852 341	17 536 357	23 052 412	24 251 052	16 717 632

Variation /année

7,50% -23,93% -4,94% 45,06%

- Non accessible

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

1 - TRAFIC INTERNE AUX DEPARTEMENTS (INTRADEPARTEMENTAUX)

1.1. Transport routier

1.1.3. Compte propre

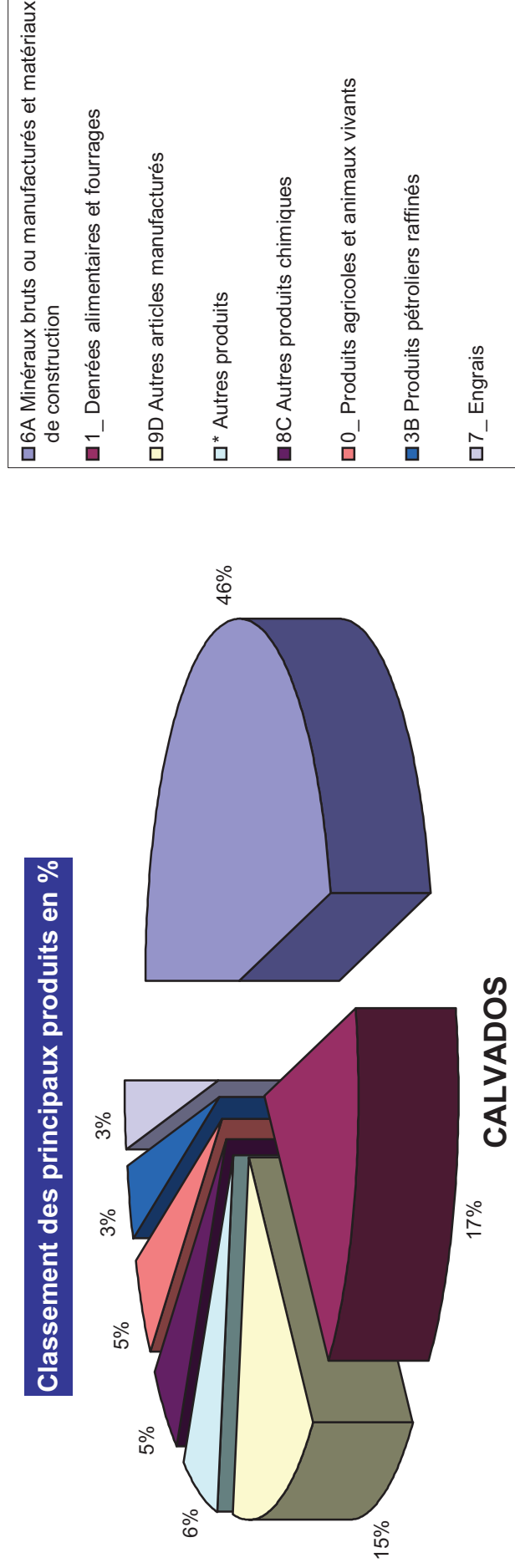
=> Le Calvados

(en tonnes)

	CALVADOS	%
6A Minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction	2 355 170	46,04%
1_ Dentrées alimentaires et fourrages	867 694	16,96%
9D Autres articles manufacturés	757 921	14,82%
* Autres produits	306 164	5,98%
8C Autres produits chimiques	260 929	5,10%
0_ Produits agricoles et animaux vivants	237 570	4,64%
3B Produits pétroliers raffinés	169 823	3,32%
7_ Engrais	160 427	3,14%
TOTAL	5 115 698	100,00%

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

Classement des principaux produits en %



1 - TRANSPORTS ROUTIERS

1.1. - Trafic interne aux départements (intradépartementaux)

1.1.3. Compte propre

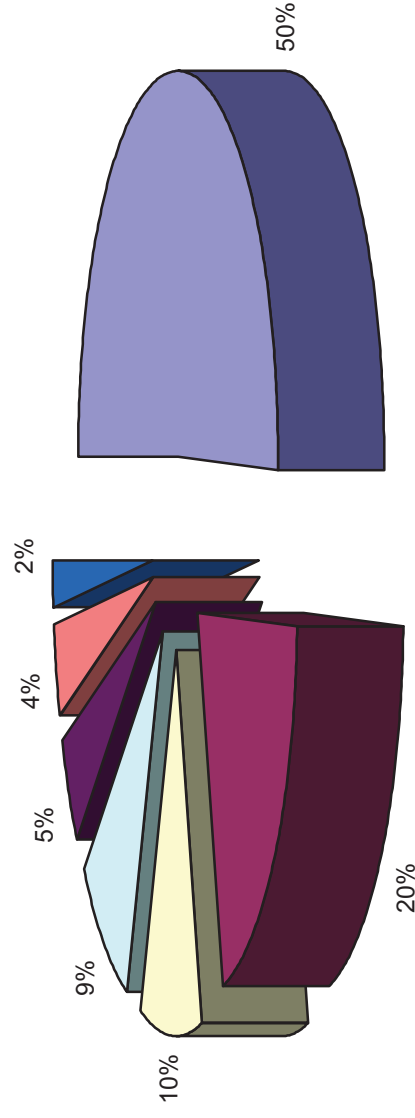
=> La Manche

(en tonnes)

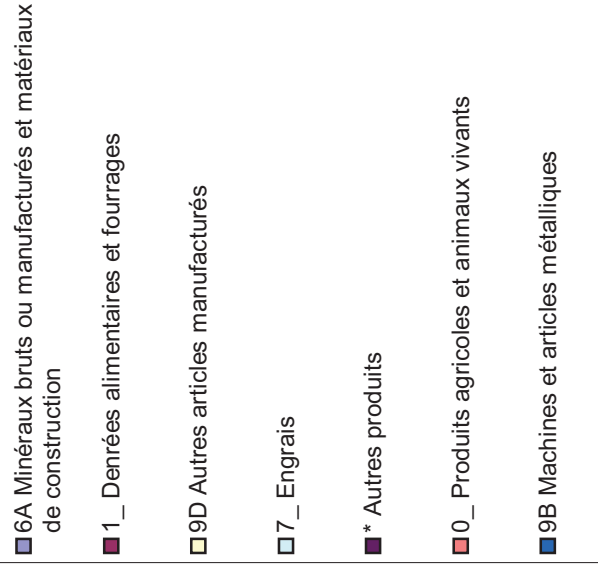
	MANCHE	%
6A Minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction	3 350 904	50,69%
1_ Dentrées alimentaires et fourrages	1 328 901	20,10%
9D Autres articles manufacturés	668 677	10,11%
7_ Engrais	566 169	8,56%
* Autres produits	309 297	4,68%
0_ Produits agricoles et animaux vivants	262 809	3,98%
9B Machines et articles métalliques	124 408	1,88%
TOTAL	6 611 165	100,00%

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

Classement des principaux produits en %



MANCHE



1 - TRAFIC INTERNE AUX DEPARTEMENTS (INTRADEPARTEMENTAUX)

1.1. Transport routier

1.1.3. Compte propre

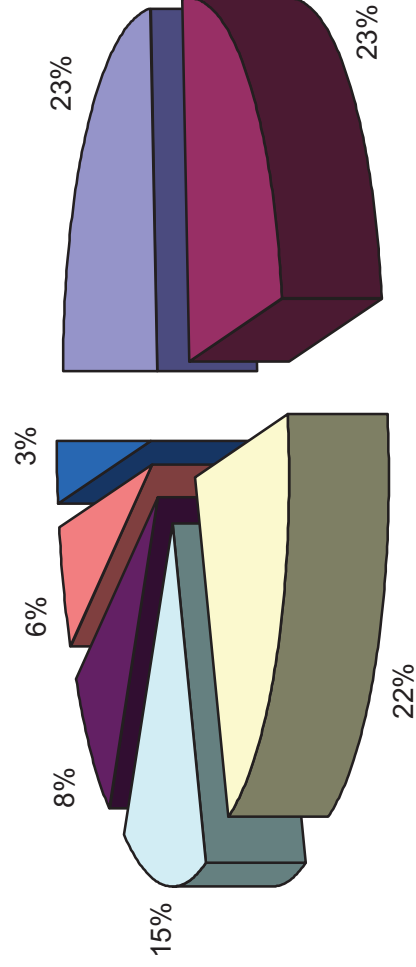
=> L'Orne

(en tonnes)

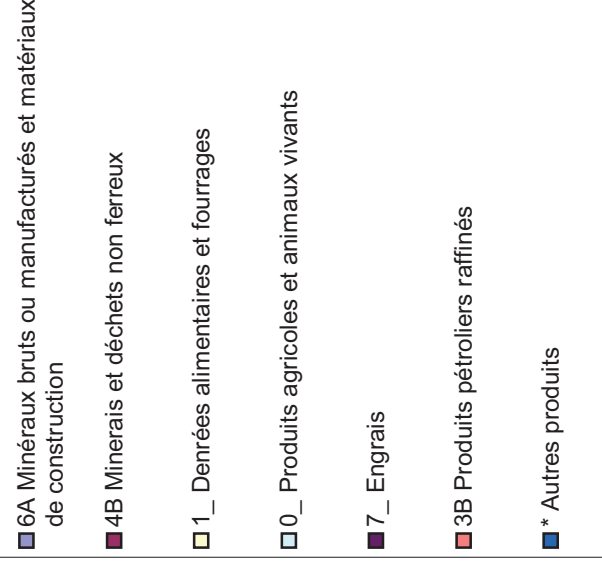
	ORNE	%
6A Minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction	609 454	23,84%
4B Minerais et déchets non ferreux	600 129	23,48%
1_ Dentrées alimentaires et fourrages	558 767	21,86%
0_ Produits agricoles et animaux vivants	371 225	14,52%
7_ Engrais	202 125	7,91%
3B Produits pétroliers raffinés	144 080	5,64%
* Autres produits	70 207	2,75%
TOTAL	2 555 987	100,00%

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

Classement des principaux produits en %



ORNE

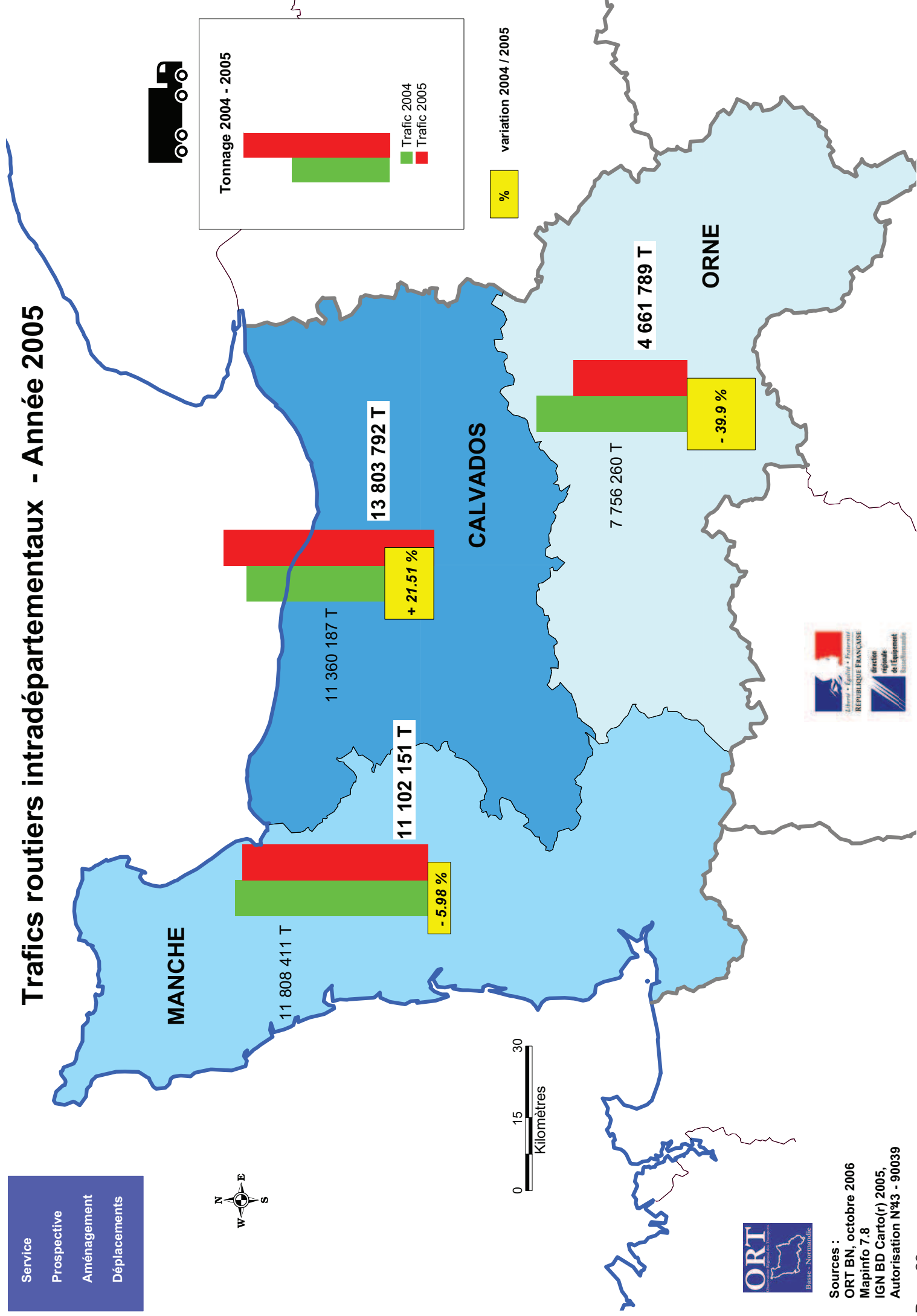


Traffics routiers intradépartementaux - Année 2005

Service
Prospective
Aménagement
Déplacements



Sources :
ORT BN, octobre 2006
Mapinfo 7.8
IGN BD Carto(r) 2005,
Autorisation N°43 - 90039



2 - TRAFIC ENTRE DEPARTEMENTS (INTERDEPARTEMENTAL)

2.1. Transport routier

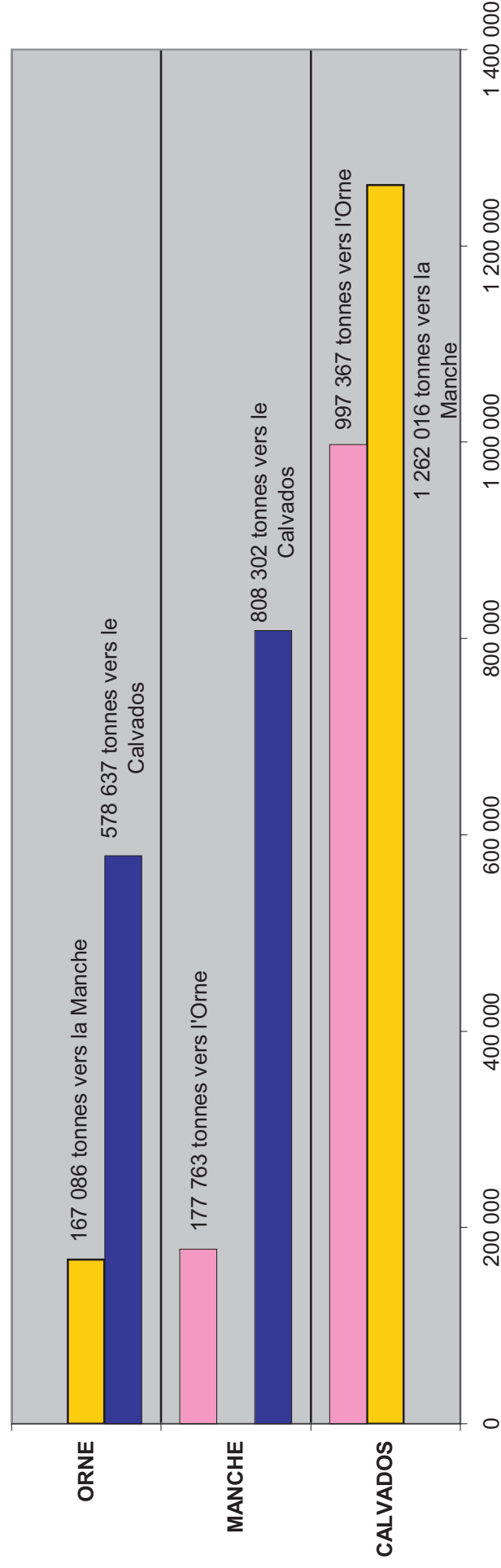
2.1.1.1. Eléments de synthèse

Expéditions / réceptions de marchandises en 2005

de	vers			Total expéditions
	CALVADOS	MANCHE	ORNE	
CALVADOS		1 262 016	997 367	2 259 383
MANCHE	808 302		177 763	986 065
ORNE	578 637	167 086		745 723
Total réceptions	1 386 939	1 429 102	1 175 130	3 991 171

Les échanges ayant pour origine ou destination le Calvados restent les plus importants en volume confirmant le rôle moteur, en matière de transport de marchandises, de ce département au niveau régional.

source : SITRAM - ORT BN



Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

2 - TRAFIC ENTRE DEPARTEMENTS (INTERDEPARTEMENTAL)

2.1. Transport routier

2.1.1. Eléments de synthèse

Trafic routier en TONNES

	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Total des échanges par produit						
0_ Produits agricoles et animaux vivants	416 189	986 632	617 274	772 190	568 667	379 723
1_ Denrées alimentaires et fourrages	880 361	856 840	1 233 467	2 231 854	2 669 845	1 311 913
2_ Combustibles minéraux solides	3 520	-	-	-	-	-
3A Produits pétroliers bruts	0	-	-	9 780	8 200	-
3B Produits pétroliers raffinés	518 517	274 965	1 100 366	846 287	915 158	528 208
4A Minerais ferreux et déchets pour la métallurgie	52 834	52 778	120 747	38 513	71 960	48 873
4B Minerais et déchets non ferreux	57 057	47 903	14 382	32 169	47 742	17 072
5A Produits métallurgiques ferreux	11 457	6 871	17 118	20 854	70 304	28 586
5B Produits métallurgiques non ferreux	5 784	72 168	4 682	31 445	53 814	35 983
6A Minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction	1 055 936	2 502 016	2 313 757	1 309 727	2 418 327	1 298 230
6B Matières premières pour l'industrie chimique	11 039	-	2 522	-	-	-
7_ Engrais	44 933	99 871	31 749	91 538	197 181	54 977
8A Produits chimiques de base	0	0	14 578	9 744	14 908	24 709
8B Pâte à papier cellulosé	0	0	-	18 944	-	-
8C Autres produits chimiques	56 628	41 886	48 356	60 949	28 428	19 097
9A Matériel de transport et matériel agricole	29 964	294 411	361 171	55 011	17 765	86 685
9B Machines et articles métalliques	85 859	134 570	133 029	66 071	32 722	120 995
9C Verres, faïence, porcelaine	1 207	36 294	2 007	-	212 057	4 347
9D Autres articles manufacturés	759 886	785 423	727 298	737 774	890 379	856 606
TOTAL	3 991 171	6 192 618	6 742 503	6 332 850	8 217 457	4 816 004
	-35,55%	-8,16%	6,47%	-22,93%	70,63%	-%

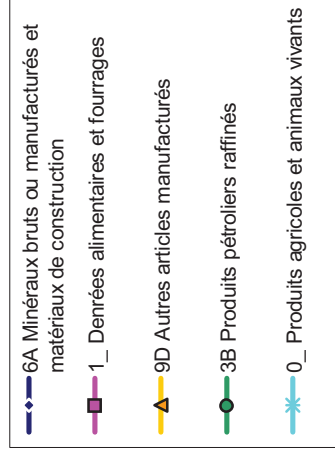
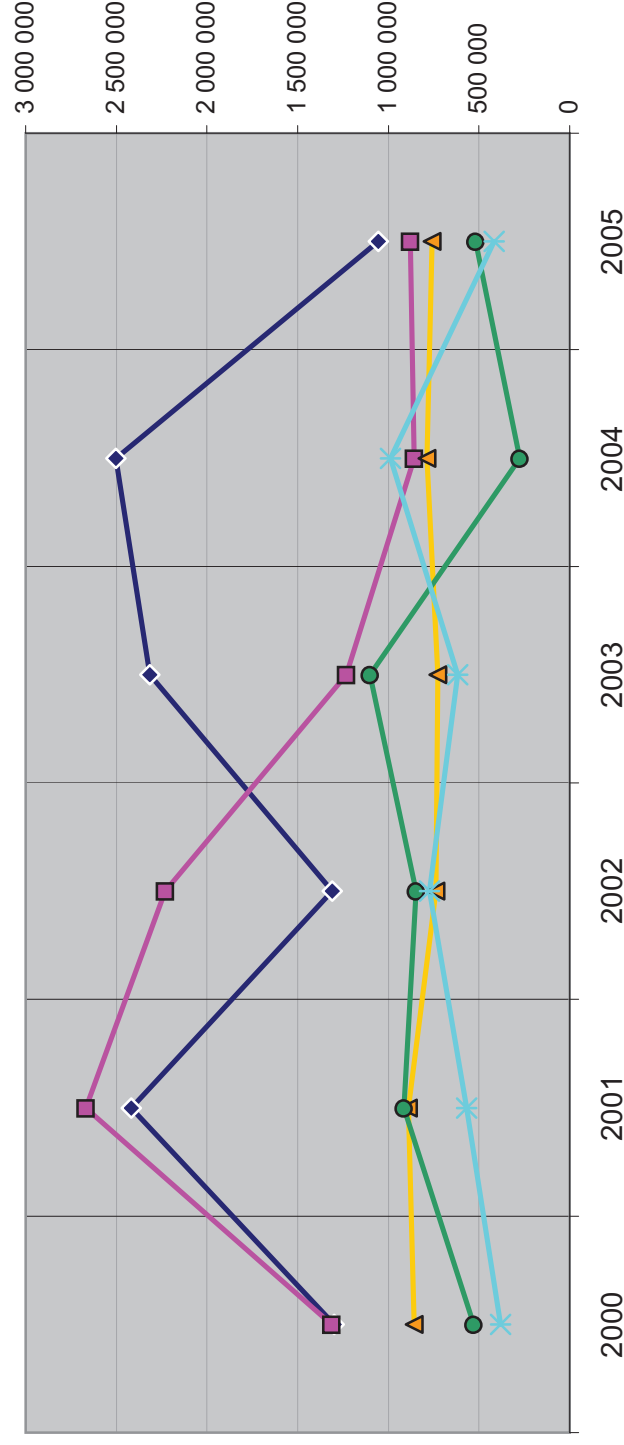
Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

2 - TRAFIC ENTRE DEPARTEMENTS (INTERDEPARTEMENTAL)

2.1. Transport routier

2.1.1.1. Eléments de synthèse

les 5 produits les plus échangés en trafic interdépartemental



	2005	2004	2003	2002	2001	2000	
6A	Minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction	1 055 936	2 502 016	2 313 757	1 309 727	2 418 327	1 298 230
1_	Denrées alimentaires et fourrages	880 361	856 840	1 233 467	2 231 854	2 669 845	1 311 913
9D	Autres articles manufacturés	759 886	785 423	727 298	737 774	890 379	856 606
3B	Produits pétroliers raffinés	518 517	274 965	1 100 366	846 287	915 158	528 208
0_	Produits agricoles et animaux vivants	416 189	986 632	617 274	772 190	568 667	379 723

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

2 - TRAFIC ENTRE DEPARTEMENTS (INTERDEPARTEMENTAL)

2.1. Transport routier

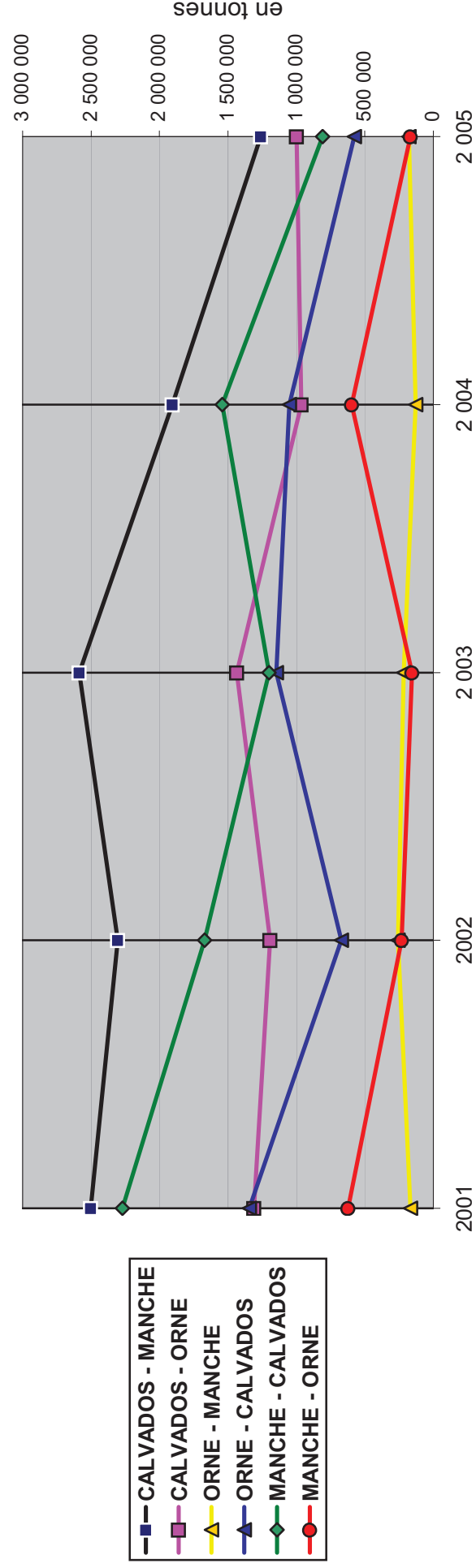
2.1.1. Éléments de synthèse

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

	2 005	2 004	2 003	2 002	2 001	2 000
CALVADOS - MANCHE	1 262 016	1 908 213	2 585 475	2 304 668	2 501 275	1 537 415
CALVADOS - ORNE	997 367	965 276	1 437 179	1 193 296	1 309 456	951 104
ORNE - MANCHE	177 763	130 275	217 667	258 635	168 916	248 916
ORNE - CALVADOS	578 637	1 050 442	1 146 933	673 718	1 344 549	835 386
MANCHE - CALVADOS	808 302	1 541 851	1 200 067	1 672 294	2 270 782	1 046 924
MANCHE - ORNE	167 086	596 560	155 182	230 239	620 977	205 133
TOTAL REGION	3 991 171	6 192 617	6 742 503	6 332 850	8 215 955	4 824 878
	-35,55%	-8,16%	6,47%	-22,92%	70,28%	

Le trafic interdépartemental se monte à 3,99 millions de t. en 2005.

Trafic interdépartemental de marchandises (transport routier)



2 - TRAFIC ENTRE DEPARTEMENTS (INTERDEPARTEMENTAL)

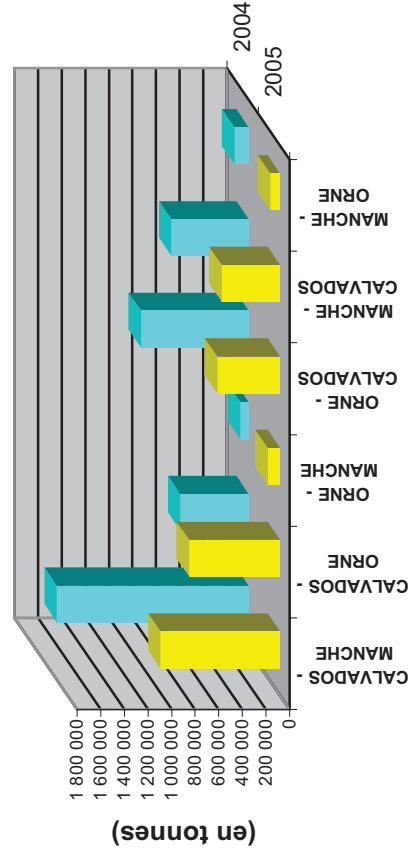
2.1. Transport routier

2.1.2. Compte d'autrui / compte propre

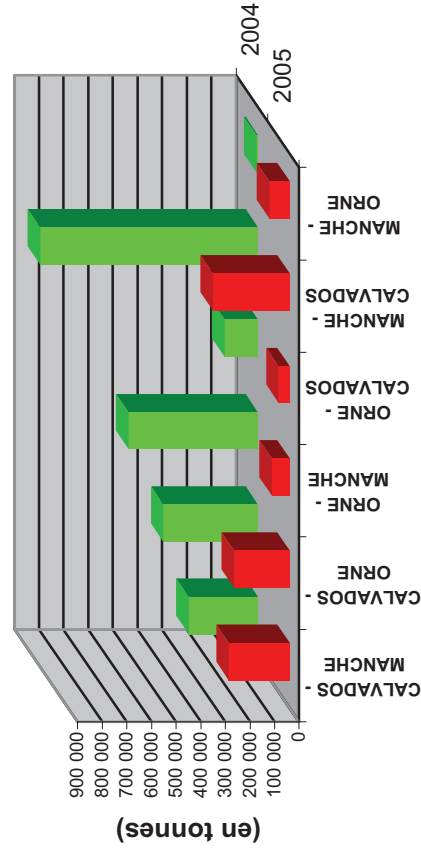
Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

	Compte d'autrui		Compte propre	
	2005	2004	2005	2004
CALVADOS - MANCHE	1 014 153	1 626 676	247 863	281 537
CALVADOS - ORNE	772 477	580 524	224 890	384 752
ORNE - MANCHE	105 340	70 358	72 423	526 202
ORNE - CALVADOS	533 742	913 814	44 895	136 628
MANCHE - CALVADOS	497 383	656 238	310 919	885 613
MANCHE - ORNE	85 035	123 640	82 051	6 635
TOTAL REGION	3 008 130	3 971 250	983 041	2 221 367
différence tonnage 2004/2005		-963 120		-1 238 326
variation 2004/2005		-24,25%		-55,75%

Trafic interdépartemental - compte d'autrui



Trafic interdépartemental - compte propre



2 - TRAFIC ENTRE DEPARTEMENTS (INTERDEPARTEMENTAL)

2.1. Transport routier

2.1.1.2. Compte d'autrui / compte propre

de	vers			expéditions
	CALVADOS	MANCHE	ORNE	
Calvados		1 262 016	997 367	2 259 383
CA	-	1 014 153	772 477	1 786 630
CP	-	247 863	224 890	472 753
Manche	808 302		177 763	986 065
CA	497 383	-	105 340	602 723
CP	310 919	-	72 423	383 342
Orne	578 637	167 086		745 723
CA	533 742	85 035	-	618 777
CP	44 895	82 051	-	126 946
réceptions	1 386 939	1 429 102	1 175 130	3 991 171

compte d'autrui	expéditions	réceptions
Calvados	1 786 630	1 031 125
Manche	602 723	1 099 188
Orne	618 777	877 817
	3 008 130	3 008 130

compte propre	expéditions	réceptions
Calvados	472 753	355 814
Manche	383 342	329 914
Orne	126 946	297 313
	983 041	983 041

Ces éléments confirment la prédominance du transport pour " compte d'autrui " pour ce qui concerne les transports de marchandises en Basse-Normandie

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

2 - TRAFIC ENTRE DEPARTEMENTS (INTERDEPARTEMENTAL)

2.1. Transport routier

2.1.2. Compte d'autrui / compte propre

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

Total des échanges par produit

		2005				
		Compte d'autrui	%	Compte propre	%	TOTAL
0_	Produits agricoles et animaux vivants	285 192	69%	130 997	31%	416 190
1_	Dennées alimentaires et fourrages	737 048	84%	143 313	16%	880 362
2_	Combustibles minéraux solides	3 520	100%	0	0%	3 521
3A	Produits pétroliers bruts	0		0		0
3B	Produits pétroliers raffinés	450 632	87%	67 885	13%	518 518
4A	Minerais ferreux et déchets pour la métallurgie	52 834	100%	0	0%	52 835
4B	Minerais et déchets non ferreux	57 057	100%	0	0%	57 058
5A	Produits métallurgiques ferreux	7 041	61%	4 416	39%	11 458
5B	Produits métallurgiques non ferreux	5 784	100%	0	0%	5 785
6A	Minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction	794 603	75%	261 333	25%	1 055 937
6B	Matières premières pour l'industrie chimique	11 039	100%	0	0%	11 040
7_	Engrais	20 902	47%	24 031	53%	44 933
8A	Produits chimiques de base	0		0		0
8B	Pâte à papier cellulose	0		0		0
8C	Autres produits chimiques	26 312	46%	30 316	54%	56 628
9A	Matériel de transport et matériel agricole	29 964	100%	0	0%	29 965
9B	Machines et articles métalliques	46 707	54%	39 152	46%	85 860
9C	Verres, faïence, porcelaine	0	0%	1 207	100%	1 207
9D	Autres articles manufacturés	479 495	63%	280 391	37%	759 887
	TOTAL	3 008 130	75%	983 041	25%	3 991 172

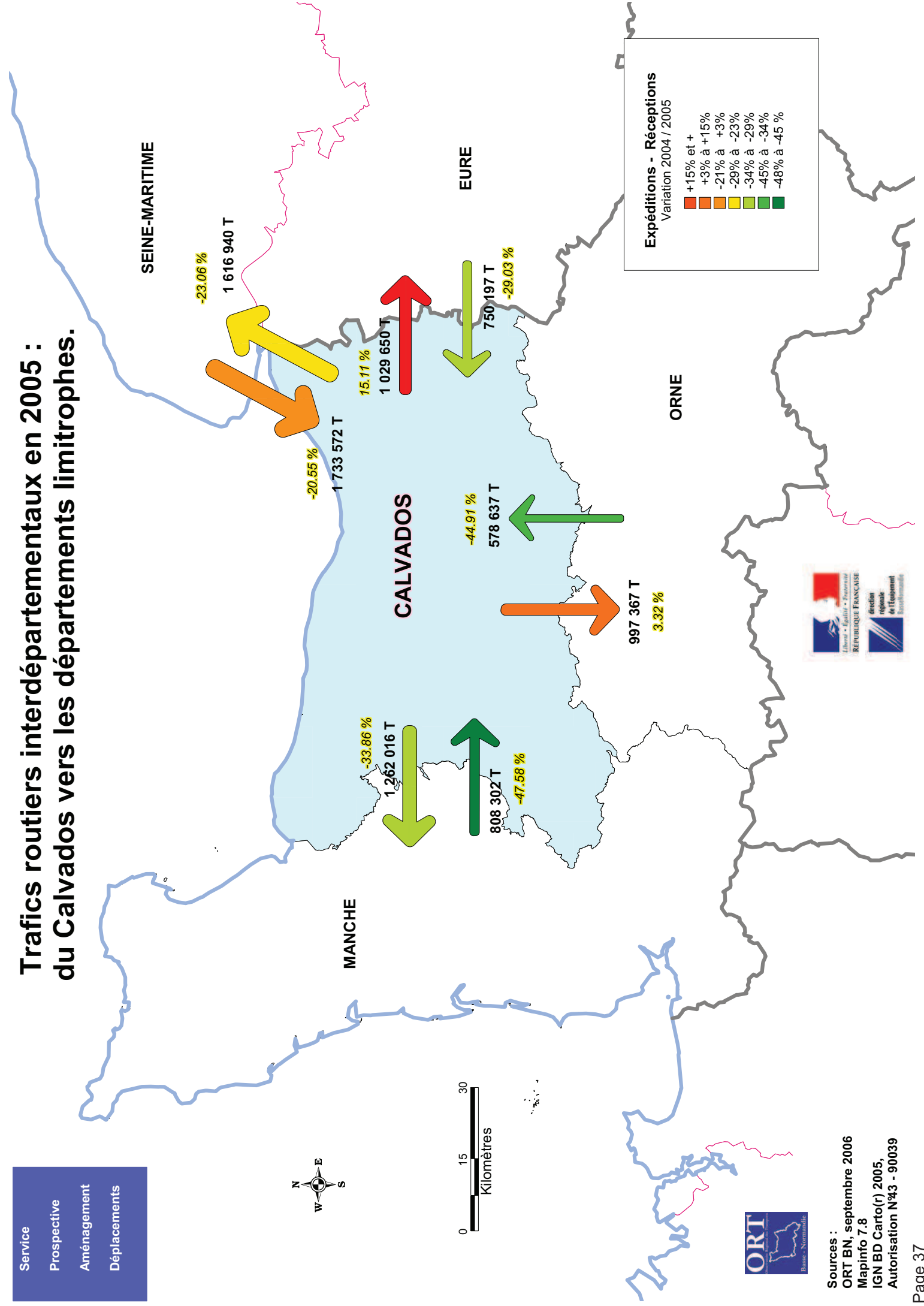
Certains transport de produits nécessitent une technicité particulière. Le recours au transport pour compte d'autrui (effectué par des professionnels avec du matériel adapté) se révèle alors souvent indispensable. C'est le cas pour des produits comme :

- les minerais ferreux et déchets pour la métallurgie (100% de transport en compte d'autrui)
- les matériels de transport et matériels agricoles (100%)
- les minerais et déchets non ferreux (100%)
- les produits pétroliers raffinés (87%)
- les dennées alimentaires et fourrages (84%) *
- les minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de constructionles produits métallurgiques ferreux (75%)
- Produits agricoles et animaux vivants (69%)

* Pour cette catégorie, il convient de distinguer les transports de "produits alimentaires" qui sont, pour une grande majorité, effectués par des professionnels du transport (compte d'autrui) des "fourrages" qui sont très souvent transportés en compte propre.

Trafics routiers interdépartementaux en 2005 : du Calvados vers les départements limitrophes.

Service
Prospective
Aménagement
Déplacements



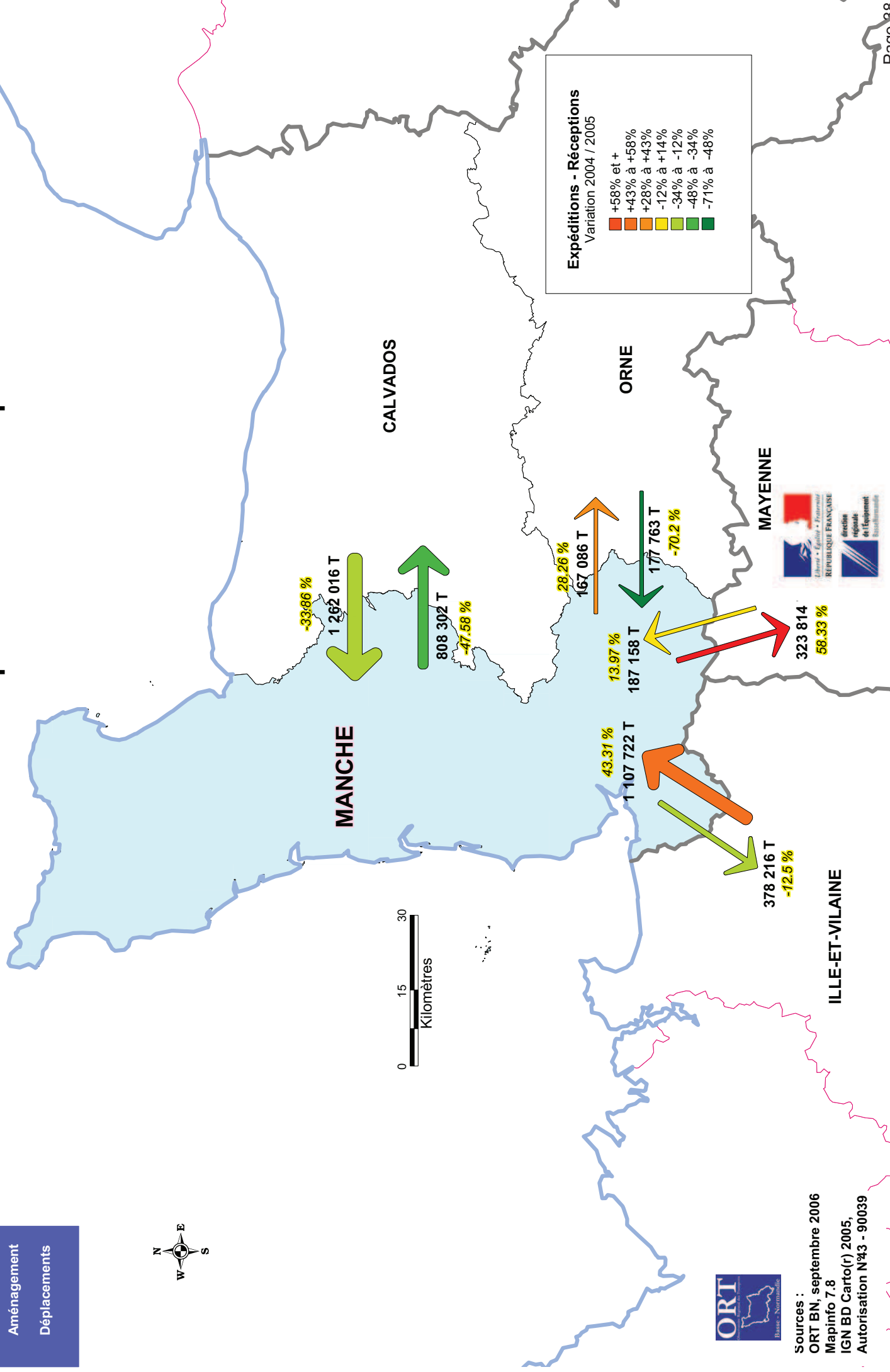
Sources :
ORT BN, septembre 2006
Mapinfo 7.8
IGN BD Carto(r) 2005,
Autorisation N°43 - 90039

Trafics routiers interdépartementaux en 2005 : de la Manche vers les départements limitrophes.

Service
Prospective
Aménagement
Déplacements



Sources :
ORT BN, septembre 2006
Mapinfo 7.8
IGN BD Carto(r) 2005,
Autorisation N°43 - 90039



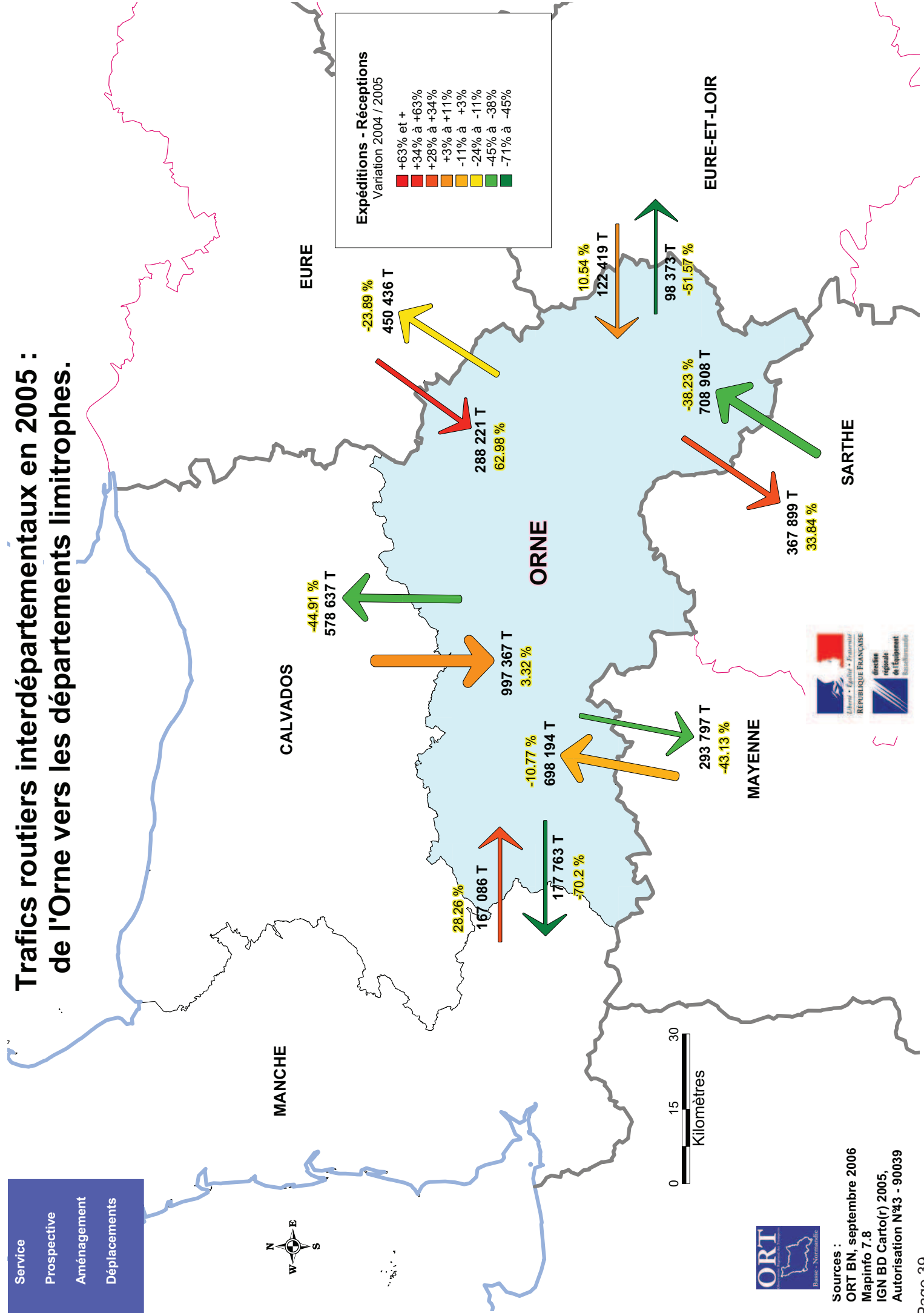
Traffics routiers interdépartementaux en 2005 : de l'Orne vers les départements limitrophes.

Service
Prospective
Aménagement
Déplacements



Expéditions - Réceptions
Variation 2004 / 2005

Red	+63% et +
Dark Red	+34% à +63%
Orange-Red	+28% à +34%
Orange	+3% à +11%
Light Orange	-11% à +3%
Yellow	-24% à -11%
Light Green	-45% à -38%
Dark Green	-71% à -45%



Sources :
ORT BN, septembre 2006
Mapinfo 7.8
IGN BD Cartho(r) 2005,
Autorisation N°43 - 90039

3 - TRAFIC ENTRE REGIONS (INTER REGIONAUX)

3.1. Transport routier

3.1.1. Répartition des trafics annuels des principaux produits, selon le sens

en tonnes

	Produits	Expéditions	Réceptions	TOTAL 2005
9D	Autres articles manufacturés	3 206 231	3 773 680	6 979 911
1_	Denrées alimentaires et fourrages	3 116 635	3 364 564	6 481 199
0_	Produits agricoles et animaux vivants	2 837 072	2 514 033	5 351 105
6A	Minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de cons	2 669 704	1 822 453	4 492 157
9A	Matériel de transport et matériel agricole	1 024 735	670 786	1 695 521
3B	Produits pétroliers raffinés	232 731	696 000	928 731
9B	Machines et articles métalliques	326 579	429 399	755 978
7_	Engrais	206 397	349 176	555 573
8C	Autres produits chimiques	250 659	288 718	539 377
4A	Minerais ferreux et déchets pour la métallurgie	131 981	285 258	417 239
8B	Pâte à papier et cellulose	138 242	9 007	147 249
	TOTAL	14 140 966	14 203 074	28 344 040

La région Basse Normandie expédie principalement vers les autres régions

françaises les produits suivants :

- des articles manufacturés
- des denrées alimentaires et fourrages.
- des produits agricoles et animaux vivants
- des minéraux bruts et manufacturés et des matériaux de construction

Elle receptionne des autres régions les produits suivants :

- des articles manufacturés
 - des denrées alimentaires et fourrages
 - des produits agricoles et animaux vivants
 - des minéraux bruts et manufacturés et des matériaux de construction
- Pour les denrées alimentaires, il s'agit essentiellement de denrées périssables

ou en conserve, telles que :

le lait, le beurre, la crème fraîche ou les boissons..

Concernant les machines, il s'agit plus de véhicules et matériels de transport.

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie



■ Expéditions

 ■ Réceptions

3 - TRAFIC ENTRE REGIONS (INTER REGIONAUX)

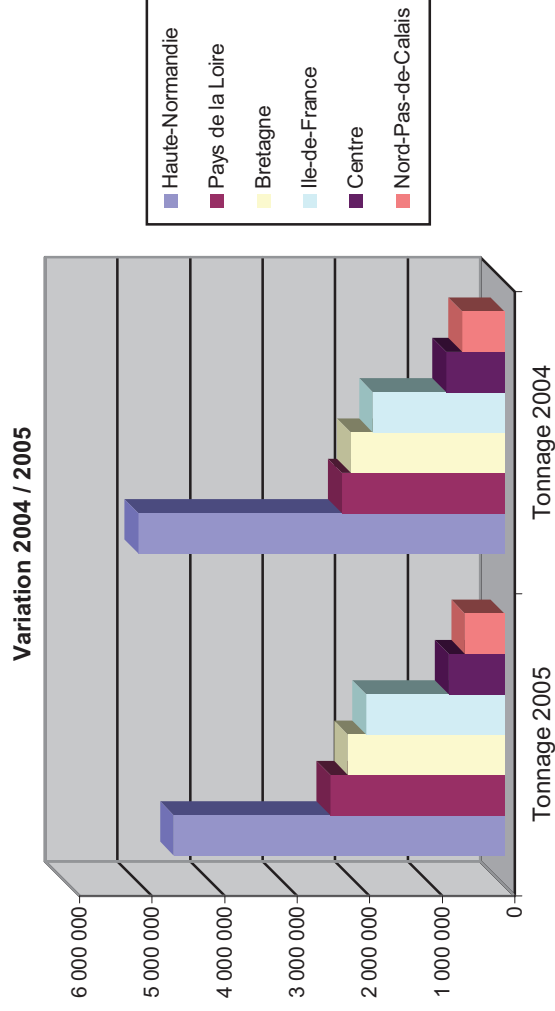
3.1. Transport routier

3.1.2. Expéditions

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

Région de déchargement (Corse sép)	Tonnage 2005	%
Haute-Normandie	4 556 184	31,20%
Pays de la Loire	2 398 484	16,42%
Bretagne	2 157 953	14,78%
Ile-de-France	1 907 660	13,06%
Centre	766 709	5,25%
Nord-Pas-de-Calais	541 141	3,71%
Picardie	446 110	3,05%
Rhône-Alpes	376 114	2,58%
Poitou-Charentes	206 437	1,41%
Champagne-Ardenne	189 616	1,30%
Bourgogne	181 515	1,24%
Aquitaine	169 104	1,16%
Alsace	156 826	1,07%
Lorraine	133 229	0,91%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	123 113	0,84%
Auvergne	93 986	0,64%
Franche-Comté	84 642	0,58%
Midi-Pyrénées	69 276	0,47%
Languedoc-Roussillon	33 262	0,23%
Limousin	12 644	0,09%
TOTAL 2005 :	14 604 005	100,00%
Variation 2004 / 2005	14 573 181	0,21%

Régions	Tonnage 2005	Variation 2004/2005	Tonnage 2004
Haute-Normandie	4 556 184	-9,78%	5 049 891
Pays de la Loire	2 398 484	7,05%	2 240 627
Bretagne	2 157 953	1,97%	2 116 260
Ile-de-France	1 907 660	5,14%	1 814 357
Centre	766 709	-4,31%	801 234
Nord-Pas-de-Calais	541 141	-6,62%	579 531



Les marchandises en provenance de Basse Normandie (transportées par route) sont expédiées principalement vers 6 régions (cf carte page suivante) :

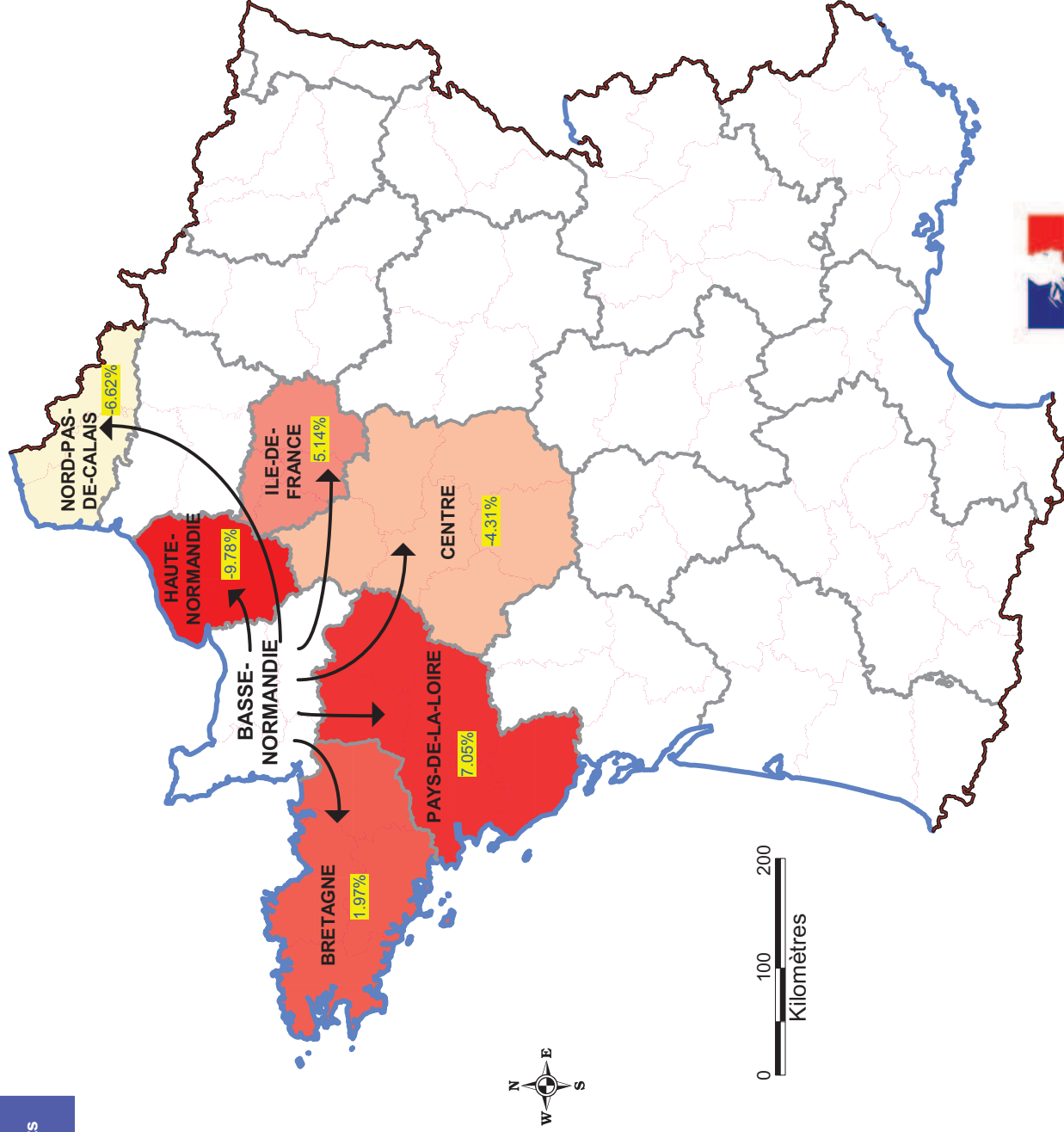
- la Haute Normandie - les Pays de la Loire - la Bretagne - le Centre - le Nord Pas de Calais.

Les principaux produits expédiés (par mode routier) sont :

- les minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction
- les produits agricoles et animaux vivants
- les autres articles manufacturés
- les denrées alimentaires et fourrages.

Transport routier interrégional - Année 2005

Expéditions bas-normandes de marchandises (N.S.T)



Tonnage des flux sortants (6 principales régions)

	4 556 184 - Haute-Normandie
	2 398 484 - Pays-de-la-Loire
	2 157 953 - Bretagne
	1 907 660 - Ile-de-France
	766 709 - Centre
	541 141 - Nord-Pas-de-Calais

+
-
%

variation 2004 - 2005

N.S.T. : Nomenclature Statistique Transport

La nomenclature officielle de codification de la marchandise transportée est européenne et date de 1970.



3 - TRAFIC ENTRE REGIONS (INTER REGIONAUX)

3.1. Transport routier

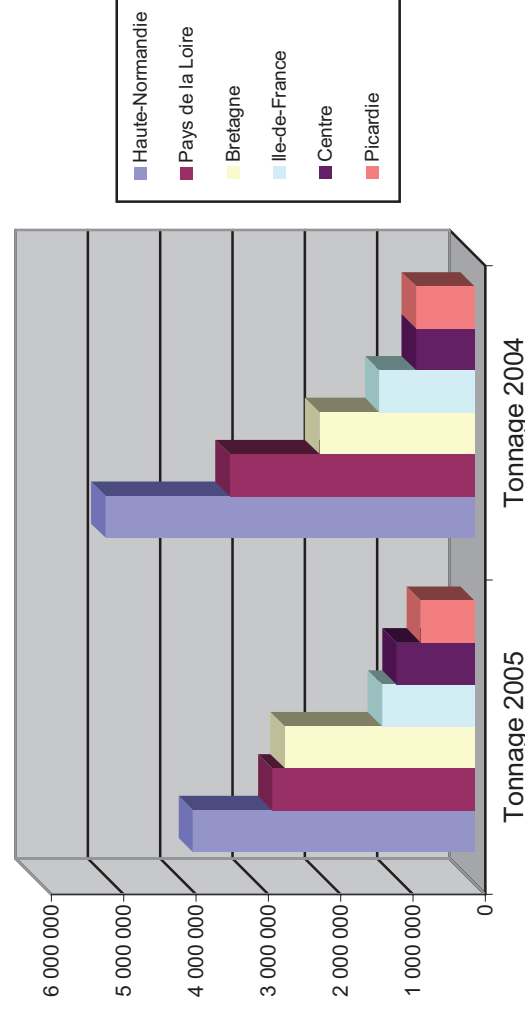
3.1.3. Réceptions

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

Région de chargement (Corse sép)	Tonnage 2005	%
Haute-Normandie	3 896 722	25,88%
Pays de la Loire	2 797 997	18,58%
Bretagne	2 625 068	17,43%
Ile-de-France	1 276 347	8,48%
Centre	1 081 221	7,18%
Picardie	743 859	4,94%
Nord-Pas-de-Calais	523 287	3,48%
Rhône-Alpes	293 684	1,95%
Aquitaine	282 968	1,88%
Poitou-Charentes	252 229	1,68%
Bourgogne	247 438	1,64%
Champagne-Ardenne	236 392	1,57%
Lorraine	178 788	1,19%
Alsace	173 009	1,15%
Franche-Comté	132 044	0,88%
Auvergne	101 250	0,67%
Languedoc-Roussillon	92 751	0,62%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	55 405	0,37%
Limousin	46 718	0,31%
Midi-Pyrénées	19 456	0,13%
TOTAL 2005 :	15 056 633	100,00%
Variation 2004 / 2005	15 814 763	-4,79%

Régions	Tonnage 2005	Variation 2004/2005	Tonnage 2004
Haute-Normandie	3 896 722	-23,64%	5 103 039
Pays de la Loire	2 797 997	-17,36%	3 385 796
Bretagne	2 625 068	22,45%	2 143 817
Ile-de-France	1 276 347	-3,08%	1 316 899
Centre	1 081 221	33,70%	808 670
Picardie	743 859	-8,01%	808 670

Variation 2004 / 2005



Les marchandises (transportées par route) à destination de la Basse Normandie proviennent principalement de (cf carte page suivante) :

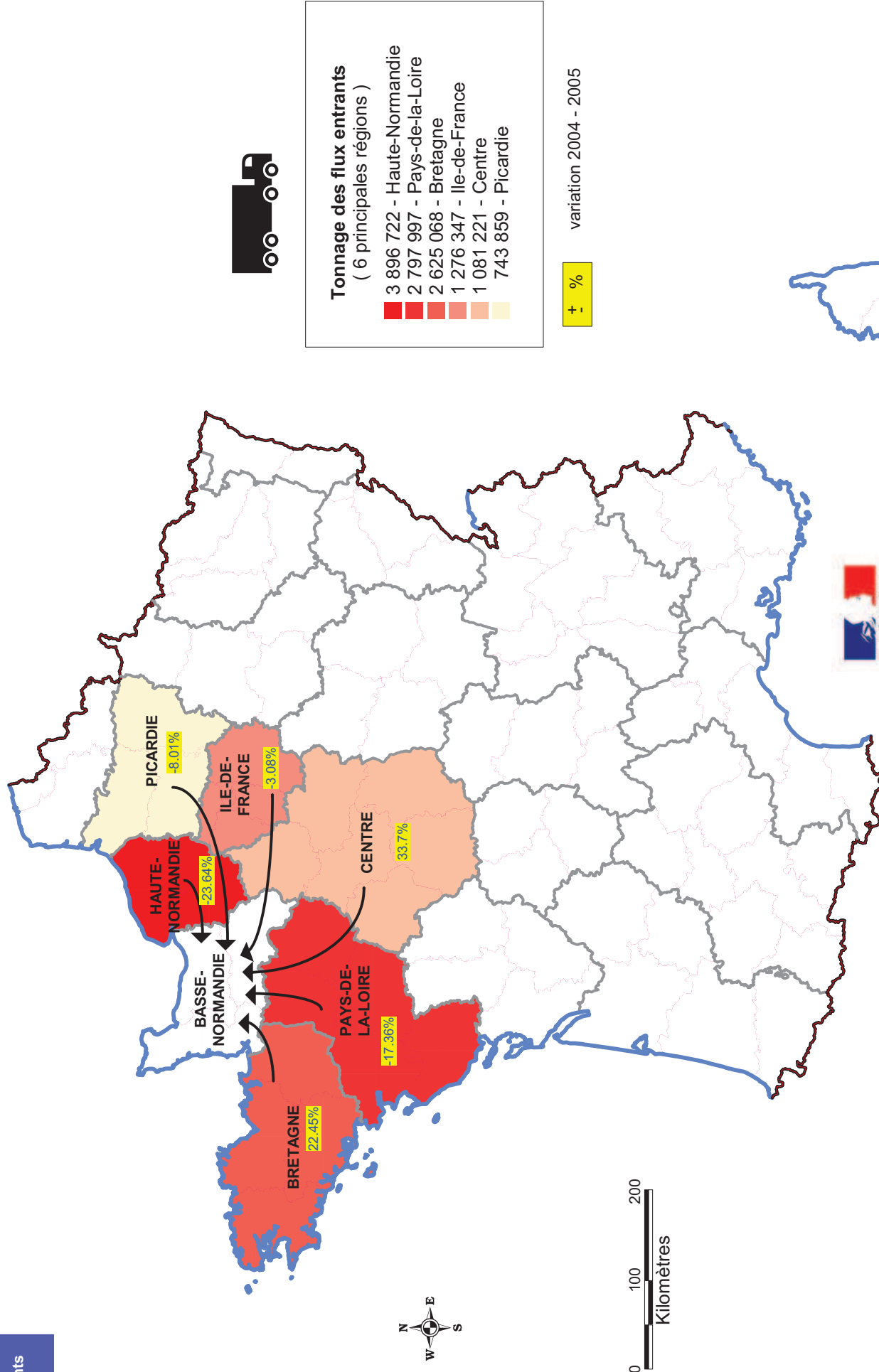
- la Haute Normandie - les Pays de la Loire - la Bretagne - l'Ile de France - le Centre - la Picardie

Les principaux produits reçus (par mode routier) sont :

- les autres articles manufacturés
- les denrées alimentaires et fourrages
- les produits agricoles et animaux vivants
- les minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction

Transport routier interrégional - Année 2005

Réceptions bas-normandes de marchandises (N.S.T)



Sources :
ORT BN, août 2006
Mapinfo 7.8
IGN BD Carto(r) 2005,
Autorisation N°43 - 90039

3 - TRAFIC ENTRE REGIONS (INTER REGIONAUX)

3.2. Transport ferroviaire

3.2.1. Elements de synthèse

Le trafic national ferroviaire de Basse-Normandie a diminué en 2005 de 4,08% par rapport à 2004. Les marchandises transportées, à 80%, sont des minéraux bruts ou manufacturés ainsi que des matériaux de construction.

La région Basse-Normandie a expédié plus qu'elle n'a reçu des autres régions. Les expéditions ont été en augmentation (+ 1,58%), notamment vers l'île de France (444 886 t.), Haute-Normandie (232 916 t.), Champagne-Ardenne (133 674 t.) ou la Bretagne (49 986 t.).

Les réceptions ont, quant à elles, baissé entre 2004 et 2005 (- 4,08%). Nous avons réceptionné 29 452 t. de Lorraine, 16 064 t. de Rhône-Alpes, 12 779 t. d'Alsace et 10 948 t. d'Auvergne .

Notons que la part modale du trafic ferroviaire en Basse-Normandie reste très limitée par rapport à celle de la route : 96,5% pour les routes (85,9% au niveau national) contre 1,6 % pour les rails (12% au niveau national).

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

EXPEDITIONS-RECEPTIONS BAS-NORMANDES EN 2005



LE RÉSEAU FERRÉ EN BASSE-NORMANDIE



- LGV
- LGV en construction
- LGV en projet
- Lignes voyageurs et fret
- 2 ou plusieurs voies électrifiées
- Voie unique électrifiée
- 2 ou plusieurs voies non-électrifiées
- Voie unique non-électrifiée
- Lignes fret
- 2 ou plusieurs voies électrifiées
- Voie unique électrifiée
- 2 ou plusieurs voies non-électrifiées
- Voie unique non-électrifiée
- Autre réseau
- Ligne non exploitée

Gares
 Préfecture de Région : **CAEN**
 Préfecture de Département : **Saint-Lô**
 Sous-Préfecture : **Cherbourg** *Montagne-au-Pérche*
 0 10 20 30 40 50 km
 Situation du réseau au 1^{er} septembre 2006

3 - TRAFIC ENTRE REGIONS (INTER REGIONAUX)

3.2. Transport ferroviaire

3.2.2. Expéditions

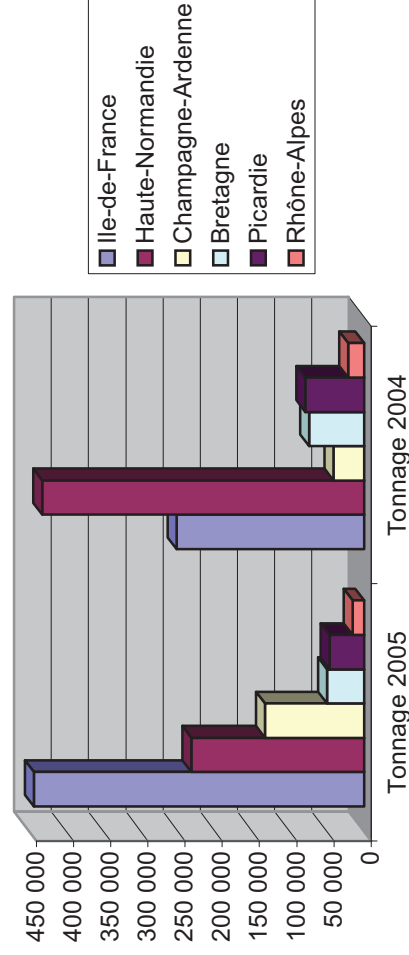
Expéditions 2005 de la Basse Normandie vers les autres régions métropolitaines

Région de déchargement (Corse sép)	Tonnage 2005	%
Ile-de-France	444 886	46,60%
Haute-Normandie	232 916	24,40%
Champagne-Ardenne	133 674	14,00%
Bretagne	49 986	5,24%
Picardie	47 093	4,93%
Rhône-Alpes	15 753	1,65%
Bourgogne	4 671	0,49%
Centre	4 583	0,48%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	4 336	0,45%
Nord-Pas-de-Calais	3 989	0,42%
Aquitaine	2 796	0,29%
Pays de la Loire	2 762	0,29%
Lorraine	2 564	0,27%
Languedoc-Roussillon	1 704	0,18%
Auvergne	1 157	0,12%
Midi-Pyrénées	927	0,10%
Poitou-Charentes	449	0,05%
Alsace	382	0,04%
TOTAL 2005:	954 628	100,00%
Variation 2004 / 2005	939 701	1,59%

Régions	Tonnage 2005	Variation 2004/2005	Tonnage 2004
Ile-de-France	444 886	76,21%	252 477
Haute-Normandie	232 916	-46,30%	433 701
Champagne-Ardenne	133 674	219,06%	41 896
Bretagne	49 986	-32,91%	74 509
Picardie	47 093	-40,89%	79 667
Rhône-Alpes	15 753	-28,61%	22 065

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

Variation 2004 / 2005



Les marchandises en provenance de Basse Normandie (transportées par mode ferroviaire) sont expédiées principalement vers 6 régions (cf carte page suivante) :

- Ile de France - Haute Normandie - Champagne-Ardenne - Bretagne - Picardie - Rhône Alpes

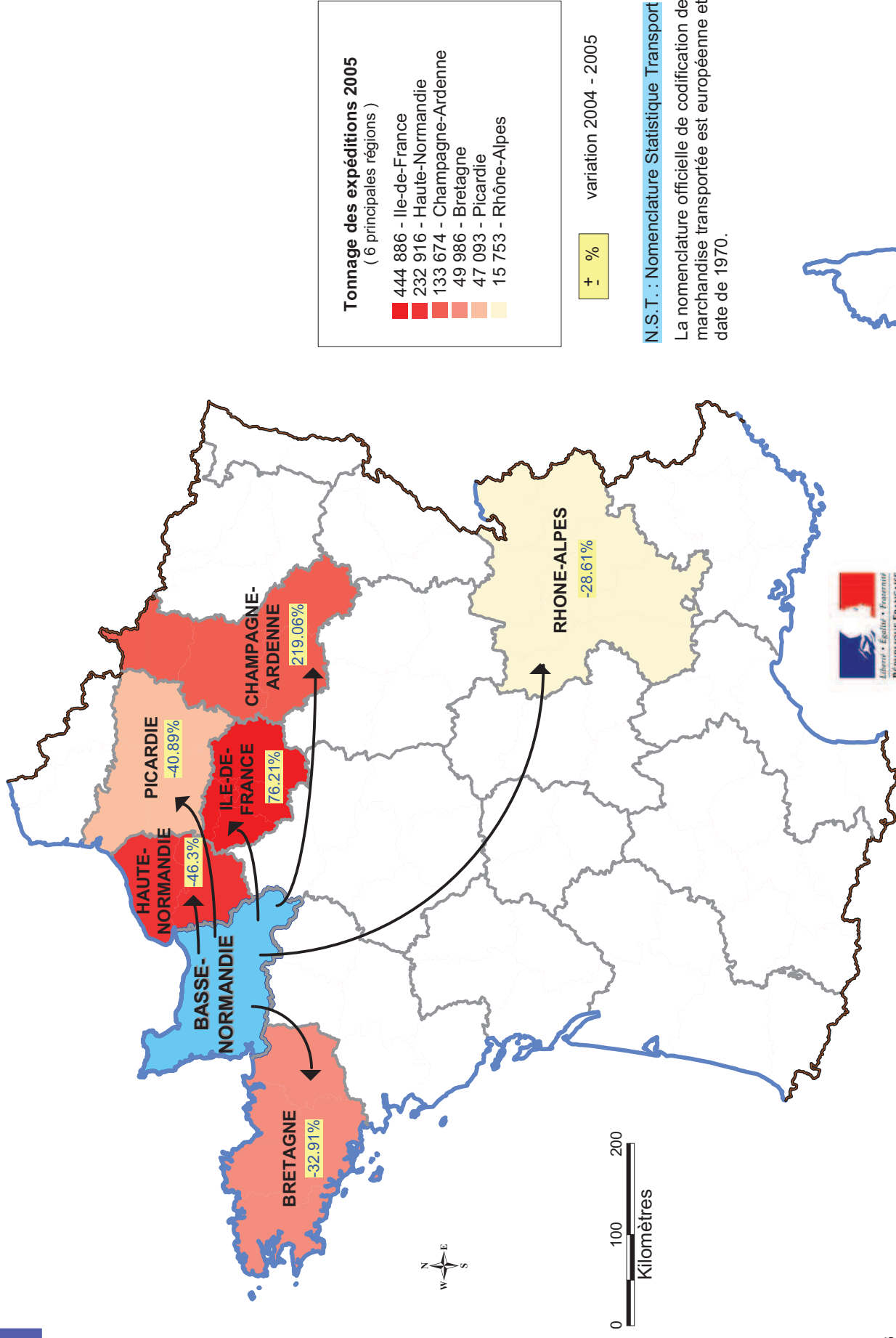
Les principaux produits expédiés (par mode ferroviaire) sont :

- les minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction
- les produits agricoles et animaux vivants
- les produits chimiques de base
- les minerais ferreux et déchets pour la métallurgie

Trafic ferroviaire interrégional - Année 2005

Expéditions bas-normandes de marchandises (N.S.T)

Service
Prospective
Aménagement
Déplacements



Sources :
ORT BN, août 2006
Mapinfo 7.8
IGN BD Cartho(r) 2005,
Autorisation N°43 - 90039



3 - TRAFIC ENTRE REGIONS (INTER REGIONAUX)

3.2. Transport ferroviaire

3.2.3. Réceptions

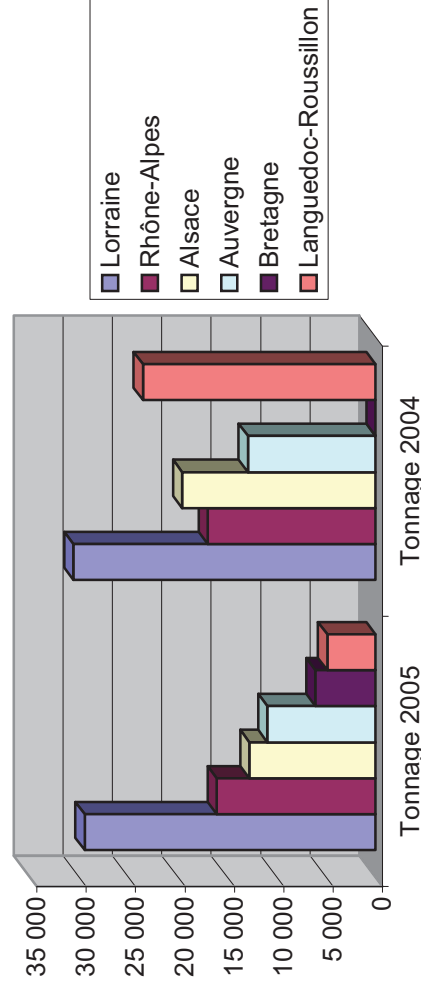
Réceptions 2005 de la Basse Normandie vers les autres régions métropolitaines

Région de déchargement (Corse sép)	Tonnage 2005	%
Lorraine	29 452	28,23%
Rhône-Alpes	16 064	15,40%
Alsace	12 779	12,25%
Auvergne	10 948	10,49%
Bretagne	6 099	5,85%
Languedoc-Roussillon	4 897	4,69%
Centre	3 742	3,59%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	2 920	2,80%
Nord-Pas-de-Calais	2 842	2,72%
Aquitaine	2 803	2,69%
Champagne-Ardenne	2 712	2,60%
Bourgogne	2 664	2,55%
Haute-Normandie	2 495	2,39%
Picardie	1 414	1,36%
Pays de la Loire	1 140	1,09%
Midi-Pyrénées	1 138	1,09%
Poitou-Charentes	113	0,11%
Ile-de-France	99	0,09%
TOTAL 2005:	104 321	100,00%
Variation 2004 / 2005	939 701	-88,90%

Régions	Tonnage 2005	Variation 2004/2005	Tonnage 2004
Lorraine	29 452	-3,70%	30 585
Rhône-Alpes	16 064	-5,33%	16 969
Alsace	12 779	-34,76%	19 588
Auvergne	10 948	-15,38%	12 938
Bretagne	6 099	67666,67%	9
Languedoc-Roussillon	4 897	-79,20%	23 542

Source: SITRAM - ORT Basse Normandie

Variation 2004 / 2005



Les marchandises à destination de la Basse-Normandie (transportées par mode ferroviaire) proviennent principalement de 6 régions : (cf carte page suivante) :

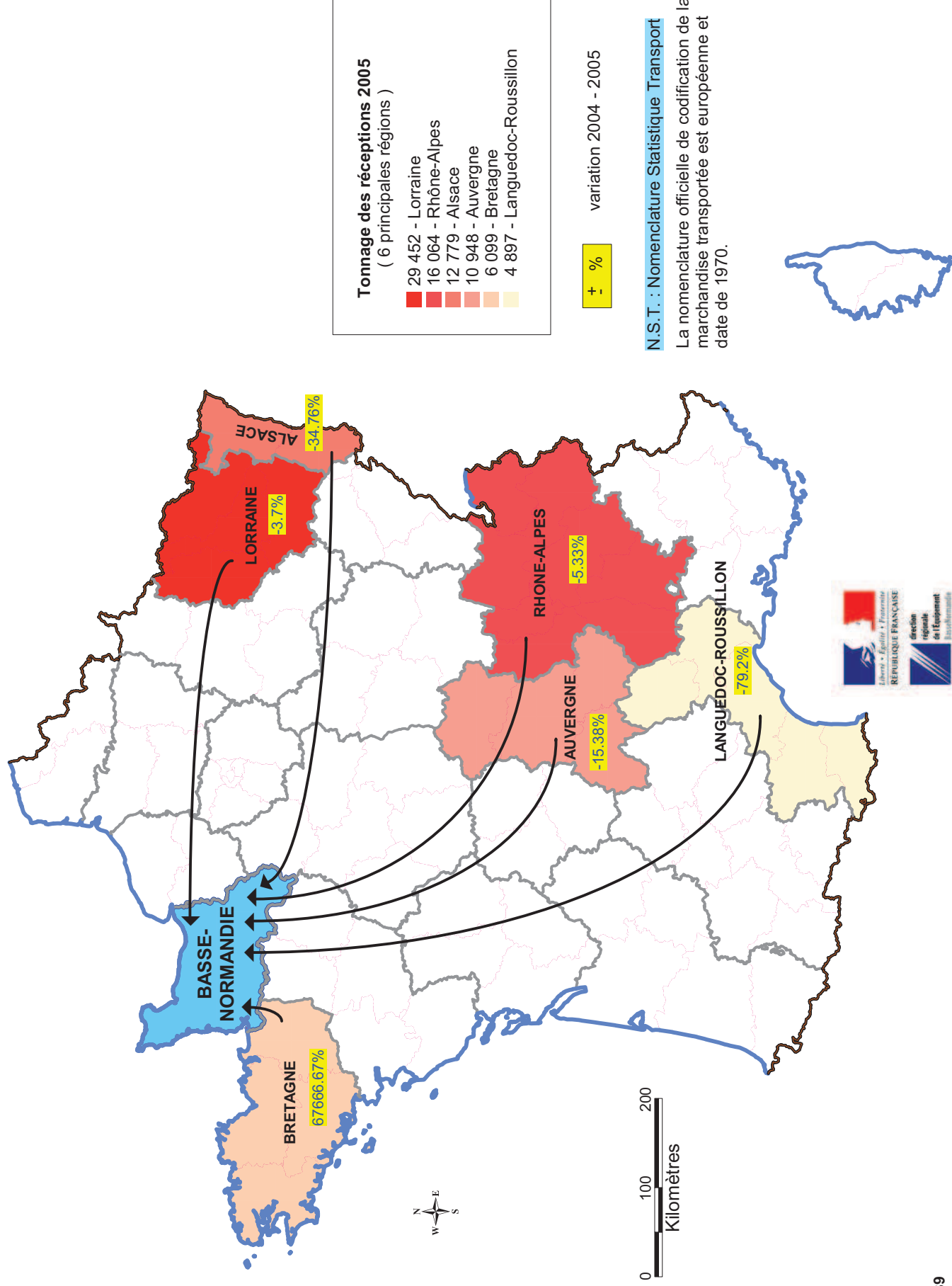
- Lorraine - Rhône-Alpes - Alsace - Auvergne - Bretagne - Languedoc-Roussillon

Les principaux produits expédiés (par mode ferroviaire) sont :

- les denrées alimentaires et fourrages
- les produits chimiques de base
- le matériel de transport et le matériel agricole
- les engrais

Trafic ferroviaire interrégional - Année 2005

Réceptions bas-normandes de marchandises (N.S.T)

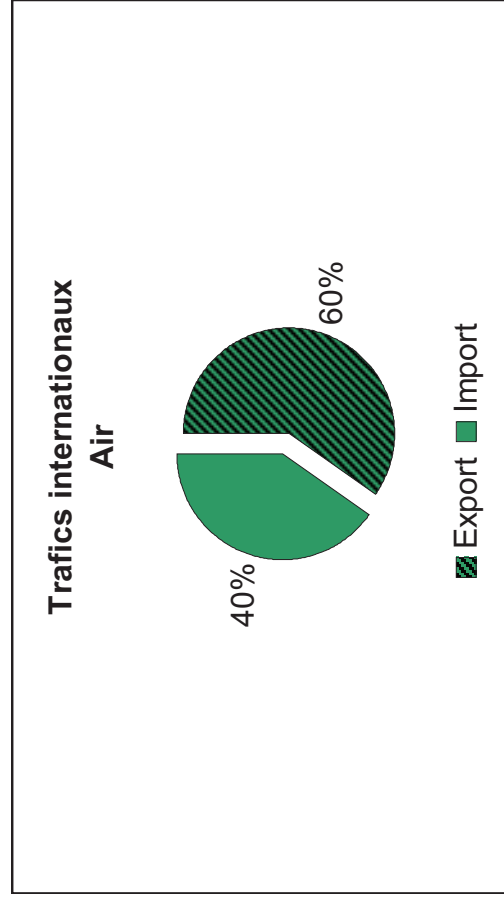
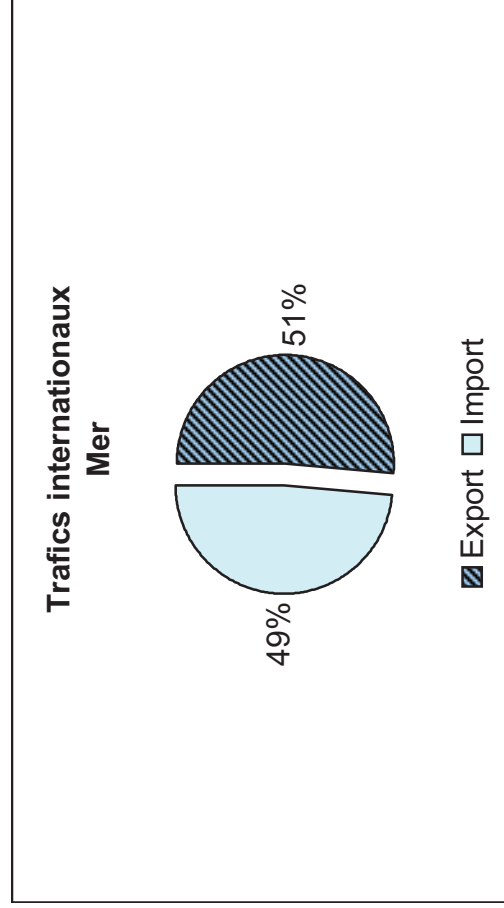
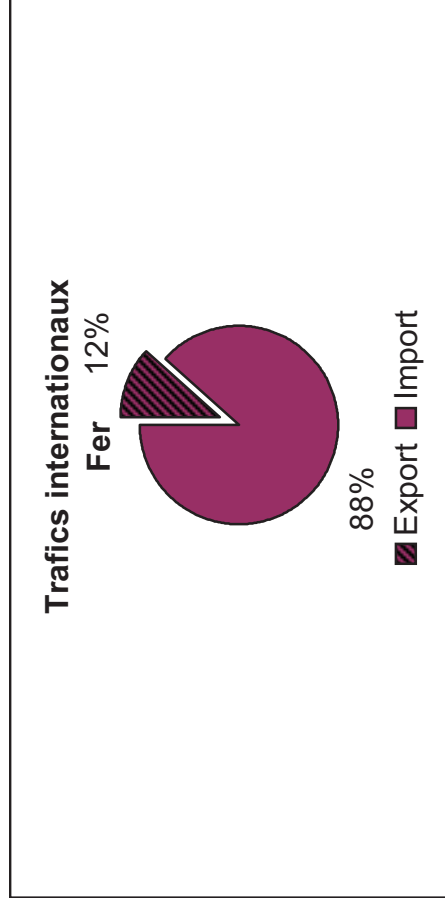
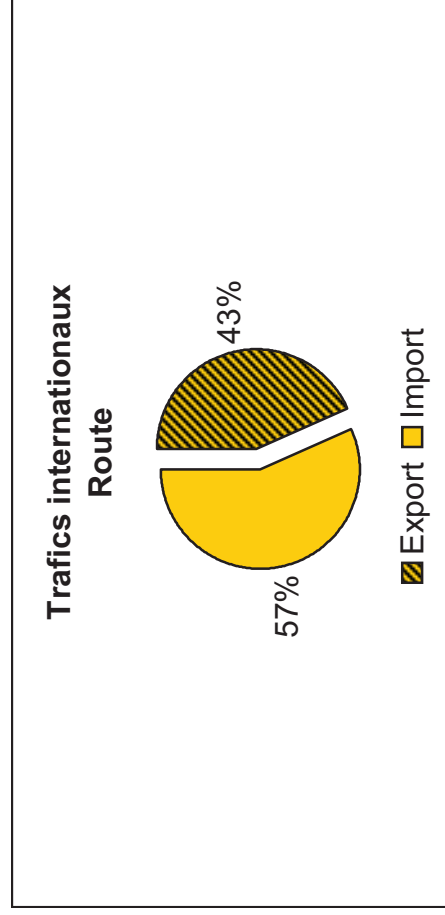


4 - TRAFICS INTERNATIONAUX

4.1. Données générales

4.1.1. Part respective des importations / exportations par mode de transport

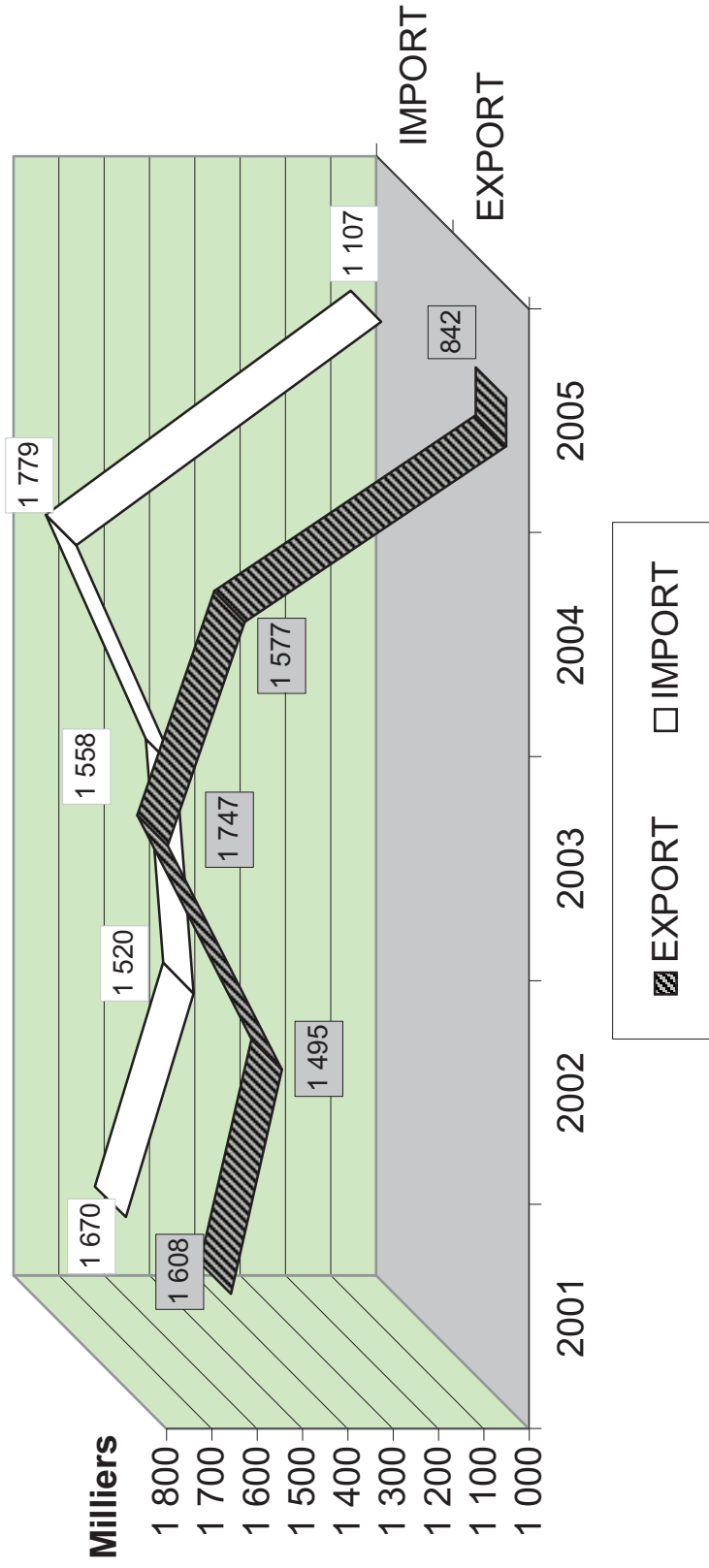
SENS	2005				2004		Total	Var 04/05
	Route	Fer	Mer	Air	TOTAL			
Export	841 822	1 349	670 773	2 979	1 516 923	1 576 742	-3,79%	
Import	1 107 002	10 326	635 614	2 007	1 754 949	1 779 279	-1,37%	
TOTAL	1 948 824	11 675	1 306 387	4 986	3 271 872	3 356 021	-2,51%	



4.1.2. Evolutions des importations / exportations bas-normandes (Tous modes)

	2005	2004	2003	2002	2001
EXPORT	841 822	1 576 742	1 747 096	1 495 185	1 607 788
IMPORT	1 107 002	1 779 279	1 558 231	1 520 119	1 670 366
Total	1 948 824	3 356 021	3 305 327	3 015 304	3 278 154

Exportations - Importations 2005

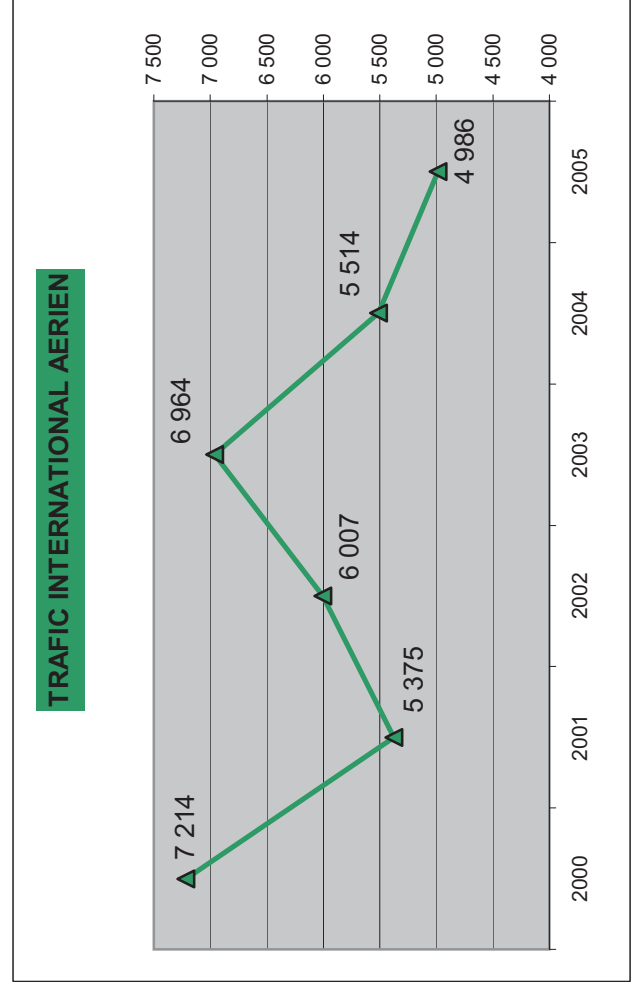
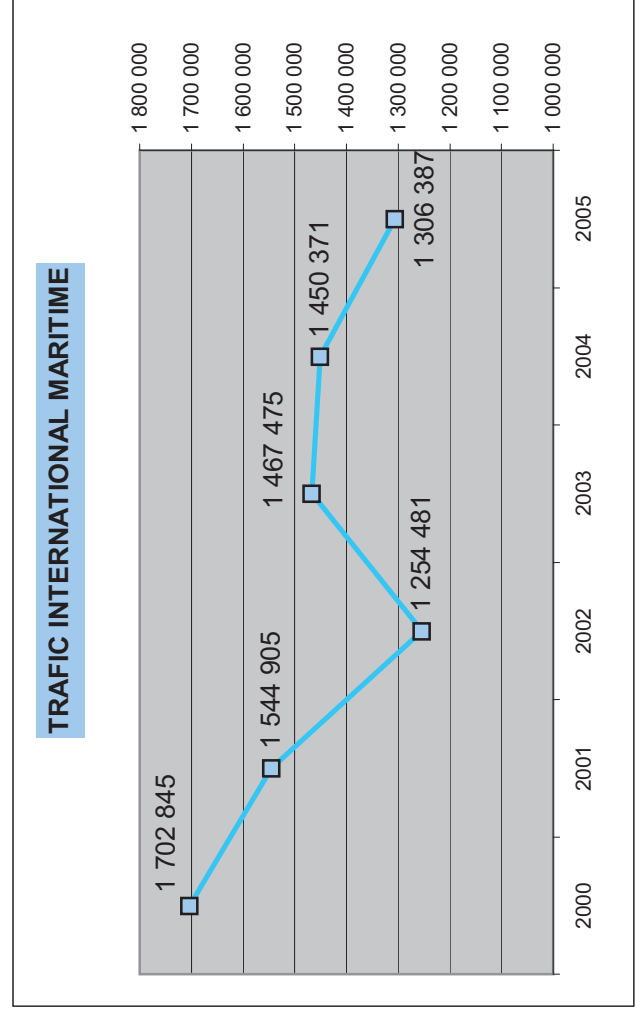
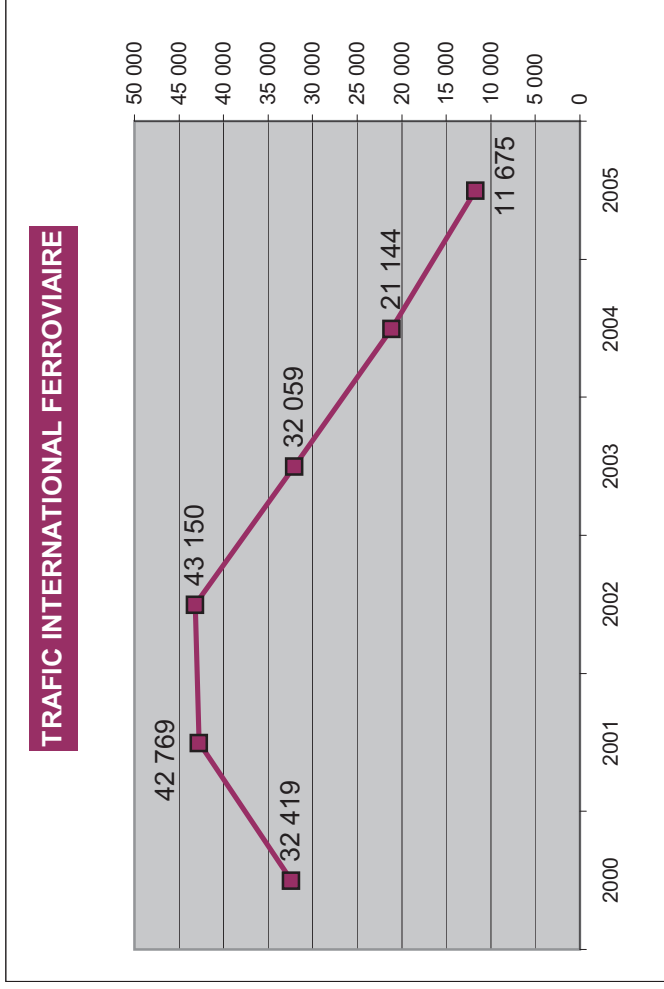
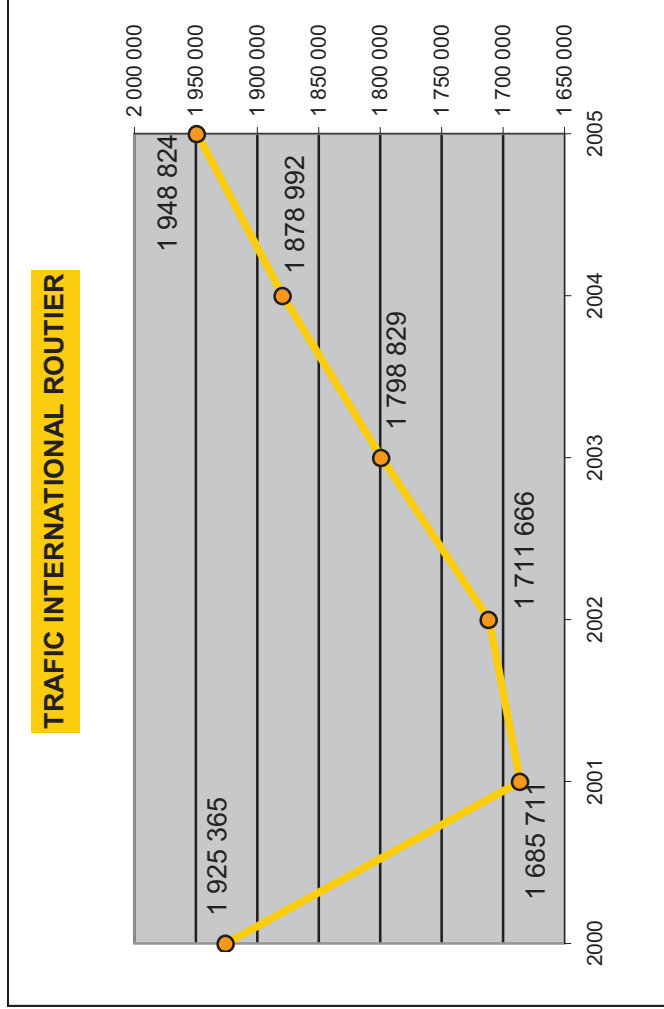


4 - TRAFICS INTERNATIONAUX

4.1.3. Evolution par année des trafics bas-normands

source : SITRAM - ORT Basse Ndie

unité : en tonnes



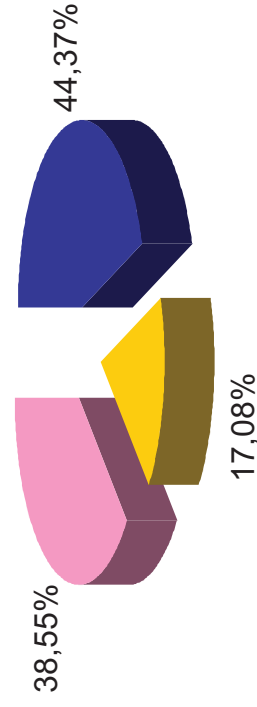
4 - TRAFICS INTERNATIONAUX

4.2. Transport routier

4.2.1. Echanges internationaux par départements en tonnes

	CALVADOS		MANCHE		ORNE		Total BN 2004
	EXPORT	IMPORT	EXPORT	IMPORT	EXPORT	IMPORT	
0_	12 043	53 820	18 109	25 445	17 799	9 570	136 786
1_	85 211	85 559	70 795	30 311	297 747	63 008	632 631
2_	434	7 283	1	2 803	0	2 654	13 175
3A	0	0	0	0	0	0	0
3B	2 567	78 158	1	890	2	1 775	83 393
4A	6 611	104	7 836	4	12 502	0	27 057
4B	29 646	1 503	6 458	97	464	10 015	48 183
5A	88	28 778	25	4 332	3 452	36 470	73 145
5B	3 801	1 588	42	15 935	4 132	12 977	38 475
6A	5 210	21 282	1 001	10 253	19	14 399	52 164
6B	7	1 560	0	1 348	83	1 693	4 691
7_	0	17 847	1 925	9 288	1	11 131	40 192
8A	7 158	33 079	4 247	11 490	436	5 136	61 546
8B	9 333	0	1 073	24	97	10 253	20 780
8C	39 902	33 284	6 105	30 187	8 011	36 628	154 117
9A	36 914	33 795	11 542	6 279	19 609	16 016	124 155
9B	14 134	60 050	15 207	6 907	3 961	9 737	109 996
9C	687	17 216	10 317	5 759	7	11 339	45 325
9D	41 870	94 223	1 328	15 415	21 872	108 305	283 013
TOTAL	295 616	569 129	156 012	176 767	390 194	361 106	1 948 824

ECHANGES INTERNATIONAUX PAR DEPARTEMENT TRAFIC ROUTIER



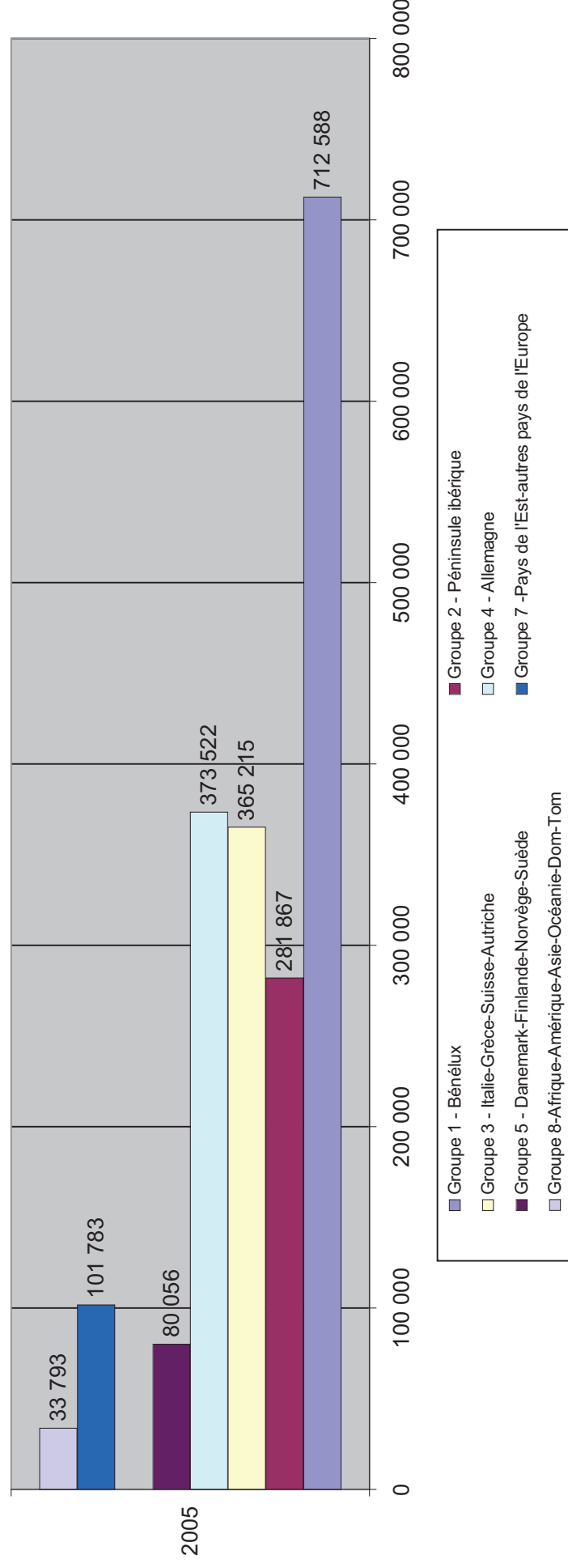
4 - TRAFICS INTERNATIONAUX

4.2. Transport routier

4.2.2. Récapitulatif des échanges internationaux par zones géographiques en tonnes

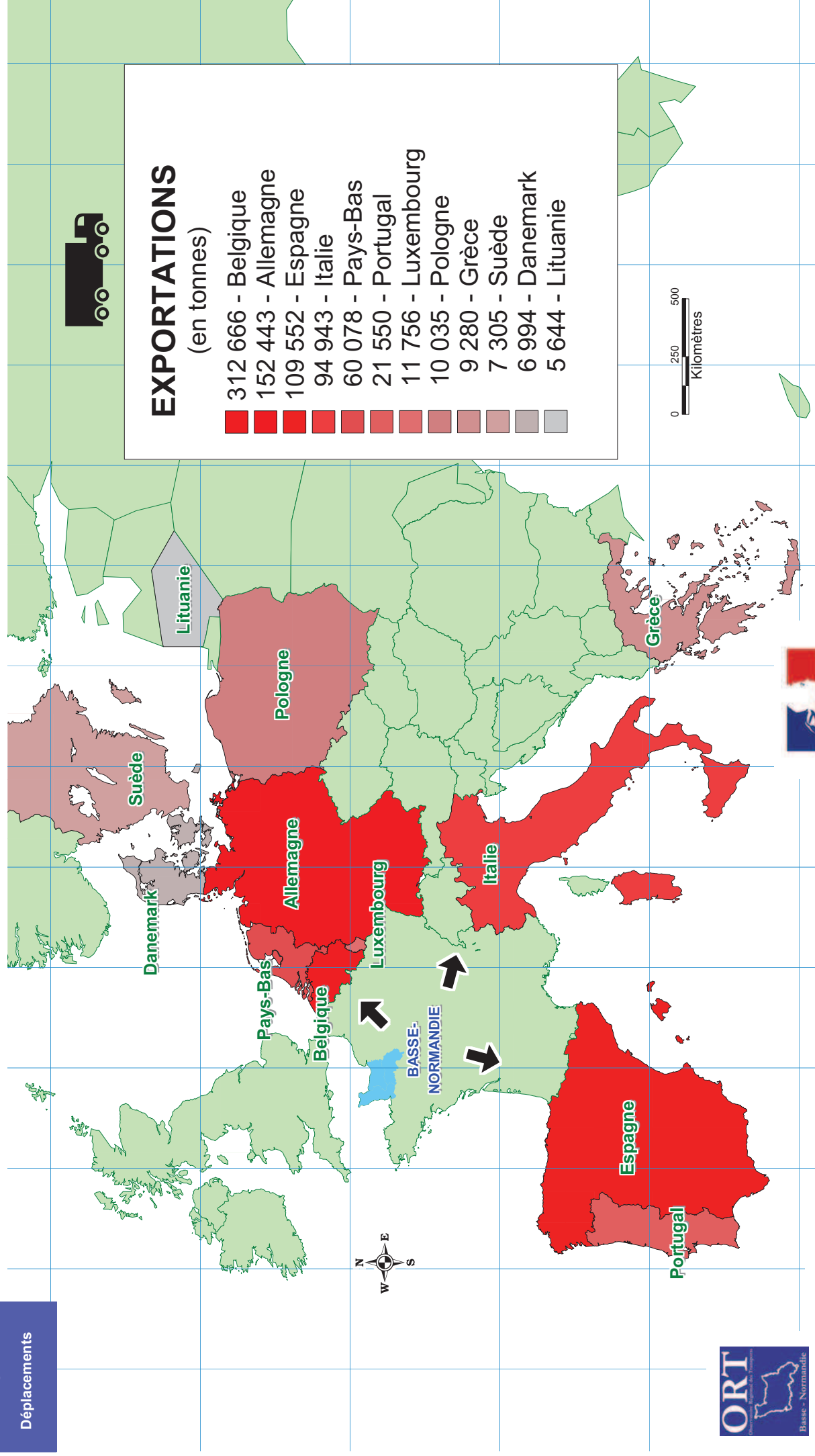
en tonnes

TRAFIC ROUTIER 2005		2000	2001	2002	2003	2004	2005	IMPORT	EXPORT
Groupe 1 - Bénélux		666 718	590 068	591 052	598 275	672 161	712 588	328 088	384 500
Groupe 2 - Péninsule ibérique		385 277	269 302	269 425	293 551	293 731	281 867	150 765	131 102
Groupe 3 - Italie-Grèce-Suisse-Autriche		316 256	301 463	298 934	320 155	350 970	365 215	249 265	115 950
Groupe 4 - Allemagne		372 862	335 382	310 238	349 391	342 034	373 522	221 079	152 443
Groupe 5 - Danemark-Finlande-Norvège-Suède		77 863	72 898	100 530	91 556	88 843	80 056	62 532	17 524
Groupe 6 - Royaume Uni-Eire		-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe 7 -Pays de l'Est-autres pays de l'Europe		77 314	84 418	110 078	114 247	102 728	101 783	63 842	37 941
Groupe 8-Afrique-Amérique-Asie-Océanie-Dom-Tom		29 075	32 180	31 409	31 654	28 525	33 793	31 431	2 362
TOTAL		1 925 365	1 685 711	1 711 666	1 798 829	1 878 992	1 948 824	1 107 002	841 822
Evolution totale / année			-12,4%	1,5%	5,1%	4,5%	3,7%		



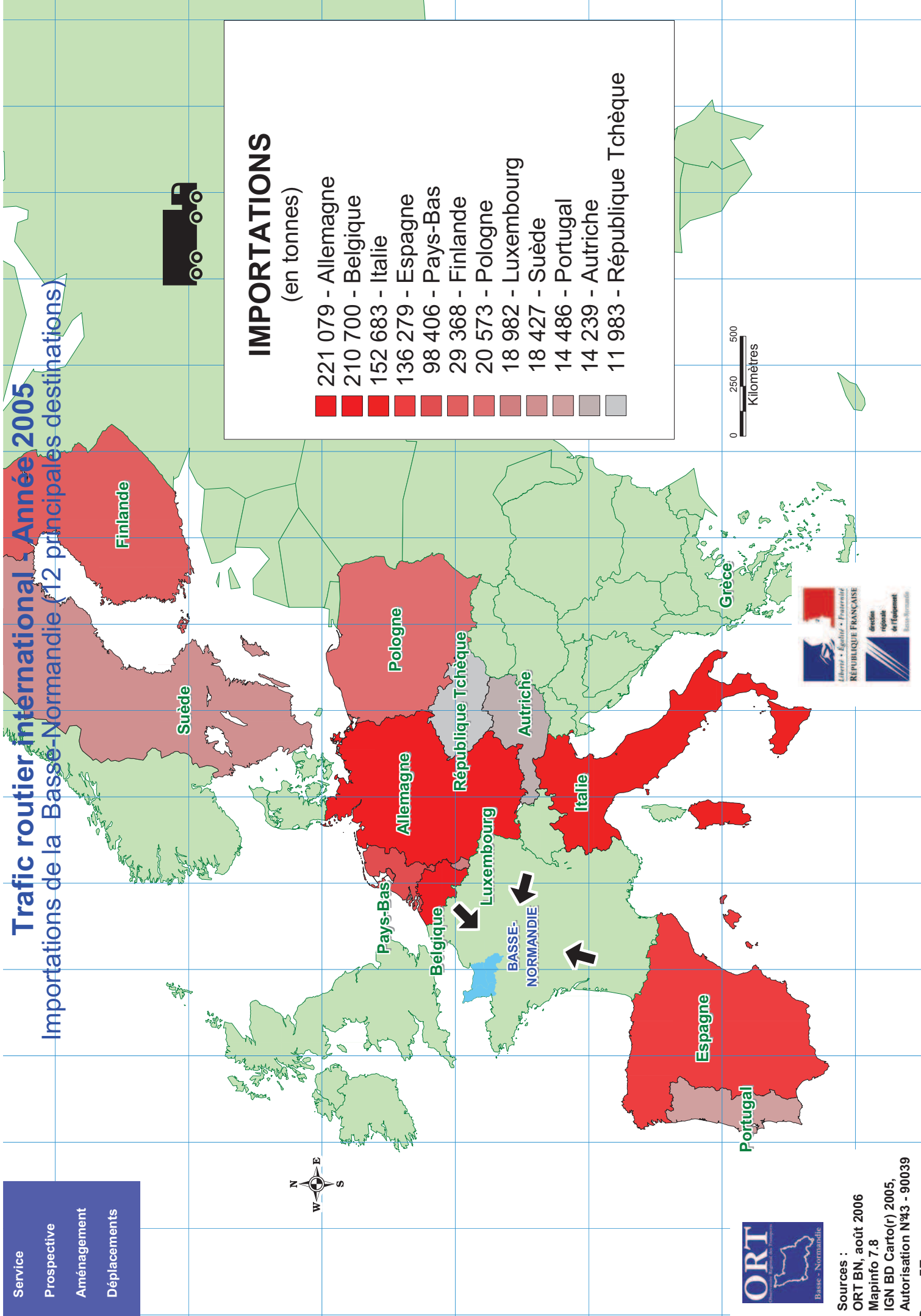
Trafic routier international - Année 2005

Exportations de la Basse-Normandie (12 principales destinations)



Trafic routier international - Année 2005

Importations de la Basse-Normandie (12 principales destinations)



IMPORTATIONS (en tonnes)

221 079	-	Allemagne
210 700	-	Belgique
152 683	-	Italie
136 279	-	Espagne
98 406	-	Pays-Bas
29 368	-	Finlande
20 573	-	Pologne
18 982	-	Luxembourg
18 427	-	Suède
14 486	-	Portugal
14 239	-	Autriche
11 983	-	République Tchèque

0 250 500
Kilomètres



4 - TRAFICS INTERNATIONAUX

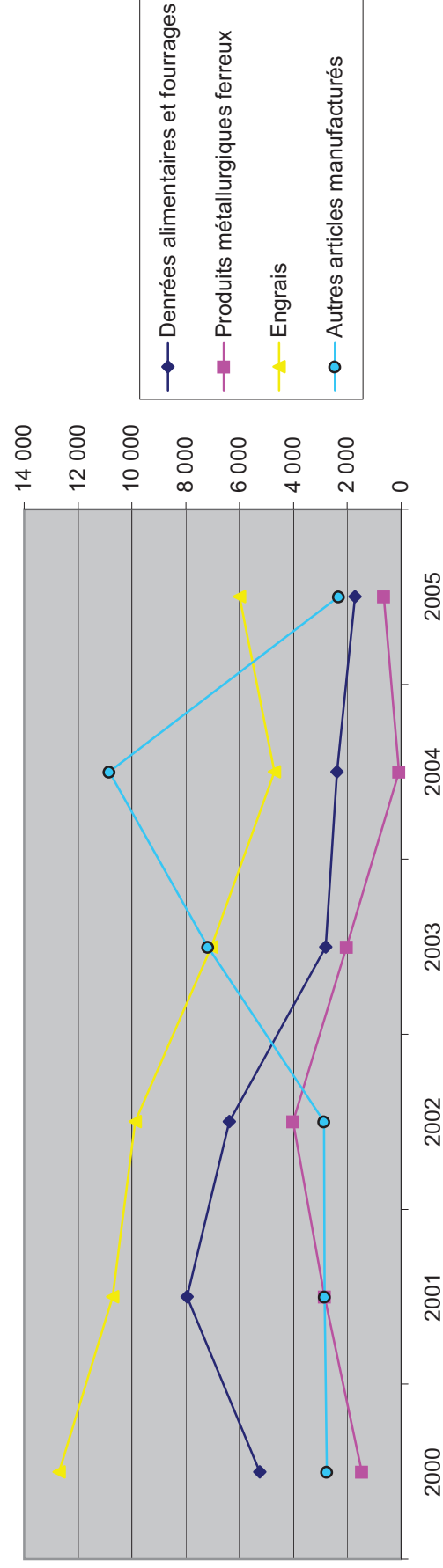
4.3. Transport ferroviaire

Trafic ferroviaire - Ensemble des échanges extérieurs de la Basse Normandie

en tonnes

	2005	2004	2003	2002	2001	2000
0_ Produits agricoles et animaux vivants	88		5 256	3 730	940	625
1_ Dentrées alimentaires et fourrages	1 719	2 393	2 797	6 375	7 943	5 261
4A Minerais ferreux et déchets pour la métallurgie	0		5 458	14 973	15 531	3 388
5A Produits métallurgiques ferreux	639	88	2 035	4 021	2 843	1 474
7_ Engrais	6 003	4 714	7 044	9 869	10 706	12 704
8A Produits chimiques de base	0	15	1 518	250	940	793
8B Pâte à papier cellulose	507	1 063	217	246		3 723
8C Autres produits chimiques	0	471	78	5	6	397
9A Matériel de transport et matériel agricole	44	10		3		553
9B Machines et articles métalliques	26	8	42	20	101	73
9D Autres articles manufacturés	2 314	10 835	7 183	2 861	2 837	2 769
* Autres produits	12	17	431	797	922	659
TOTAL	11 352	21 144	32 059	43 150	42 769	32 419

Les 4 produits les plus échangés en trafic ferroviaire



4 - TRAFICS INTERNATIONAUX
4.3. Transport ferroviaire

- Ensemble des échanges extérieurs de la Basse Normandie en 2005

	2 005	2 004	2 003	2 002	2 001	2 000
CALVADOS	7 204	8 270	19 683	33 135	37 259	23 575
MANCHE	267	68	1 625	3 449	1 321	317
ORNE	3 881	12 806	10 751	6 566	4 189	8 527
BASSE-NORMANDIE	11 352	21 144	32 059	43 150	42 769	32 419

Évolution totale / année

31,9%

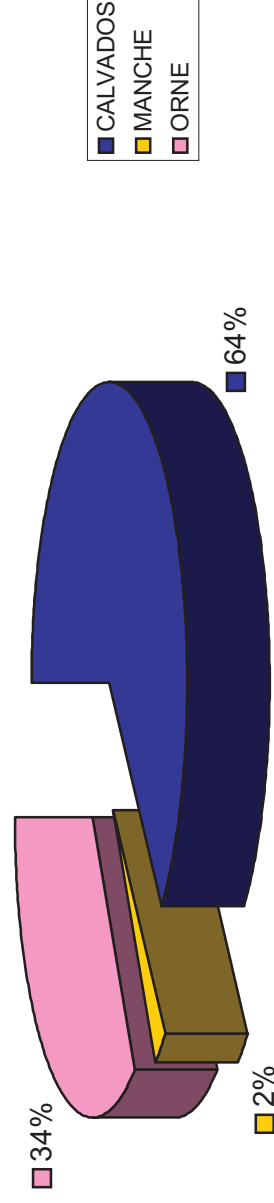
0,9%

-25,7%

-34,0%

-46,3%

Echanges extérieurs de la Basse-Normandie en 2005



Une baisse importante des échanges de marchandises effectués par le mode ferroviaire en trafic international est enregistrée en 2005 (-46,3% - soit 9 792 tonnes) et -64,6% - soit 20 707 tonnes de moins qu'en 2003.

Cette baisse est forte pour le département de l'Orne (-8925 tonnes), contrairement au Calvados qui se maintient. La Manche, quant à elle, progresse légèrement (+199 tonnes).

C . TRANSPORT DE VOYAGEURS

page 60

1. TRANSPORTS ROUTIERS

page 61 à 74

1.1. Transports collectifs urbains de voyageurs

page 61 à 70

- 1.1.1 Les périmètres de transports urbains : éléments de synthèse
- 1.1.2 Tableau récapitulatif des PTU en Basse Normandie
- 1.1.3 Carte des PTU de Basse-Normandie (au 31/12/2005)
- 1.1.4 Bus urbains de Caen (14)
- 1.1.5 Bus urbains de Cherbourg (50)
- 1.1.6 Bus urbains de Saint Lô (50)
- 1.1.7 Bus urbains d'Alençon (61)
- 1.1.8 Bus urbains de Lisieux (14)
- 1.1.9 Bus urbains de Flers (61)

page 61
page 61
page 62
page 63-64
page 65-66
page 67
page 68-69
page 70
page 70

1.2. Transports collectifs interurbains de voyageurs

page 71 à 75

- 1.2.1 Réseau interurbain du Calvados
- 1.2.2 Réseau interurbain de la Manche
- 1.2.3 Réseau interurbain de l'Orne

page 71-72
page 73-74
page 75

2 . TRANSPORTS MARITIMES

page 76 à 78

- 2.1. Trafic passagers transmanche
- 2.2. Cartes des trafics transmanche 2006
- 2.3. Liaisons maritimes vers les îles anglo-normandes

page 76
page 77
page 78

3 . TRANSPORTS AERIENS

page 79 à 80

- 3.1. Eléments de synthèse
- 3.2. Trafic passagers des aéroports bas-normands en 2005
- 3.3. Evolutions des trafics passagers depuis 2000
- 3.4. Carte du trafic des aéroports DAC Ouest et Nord en 2005

page 79
page 79
page 79
page 80

4 . TRANSPORTS FERROVIAIRES

page 81 à 83

- 4.1. Eléments de contexte
- 4.2. Trafic TER en 2005
- 4.3. Réseau TER bas-normands
- 4.4. Cartes des gares et du réseau TER en Basse-Normandie

page 81
page 82
page 82
page 83

1. TRANSPORTS ROUTIERS

1.1. Transports collectifs urbains de voyageurs

1.1.1. Les périmètres de transports urbains : éléments de synthèse

Le périmètre de transport urbain correspond à deux types de situation :

- le territoire d'une commune ou d'un établissement public ayant reçu mission d'organiser les transports publics de personnes,
- le périmètre de plusieurs communes adjacentes ayant décidé d'organiser en commun un service de transport public de personnes.

Dans la région Basse-Normandie existent 8 périmètres de transport urbain. (voir carte p 62)

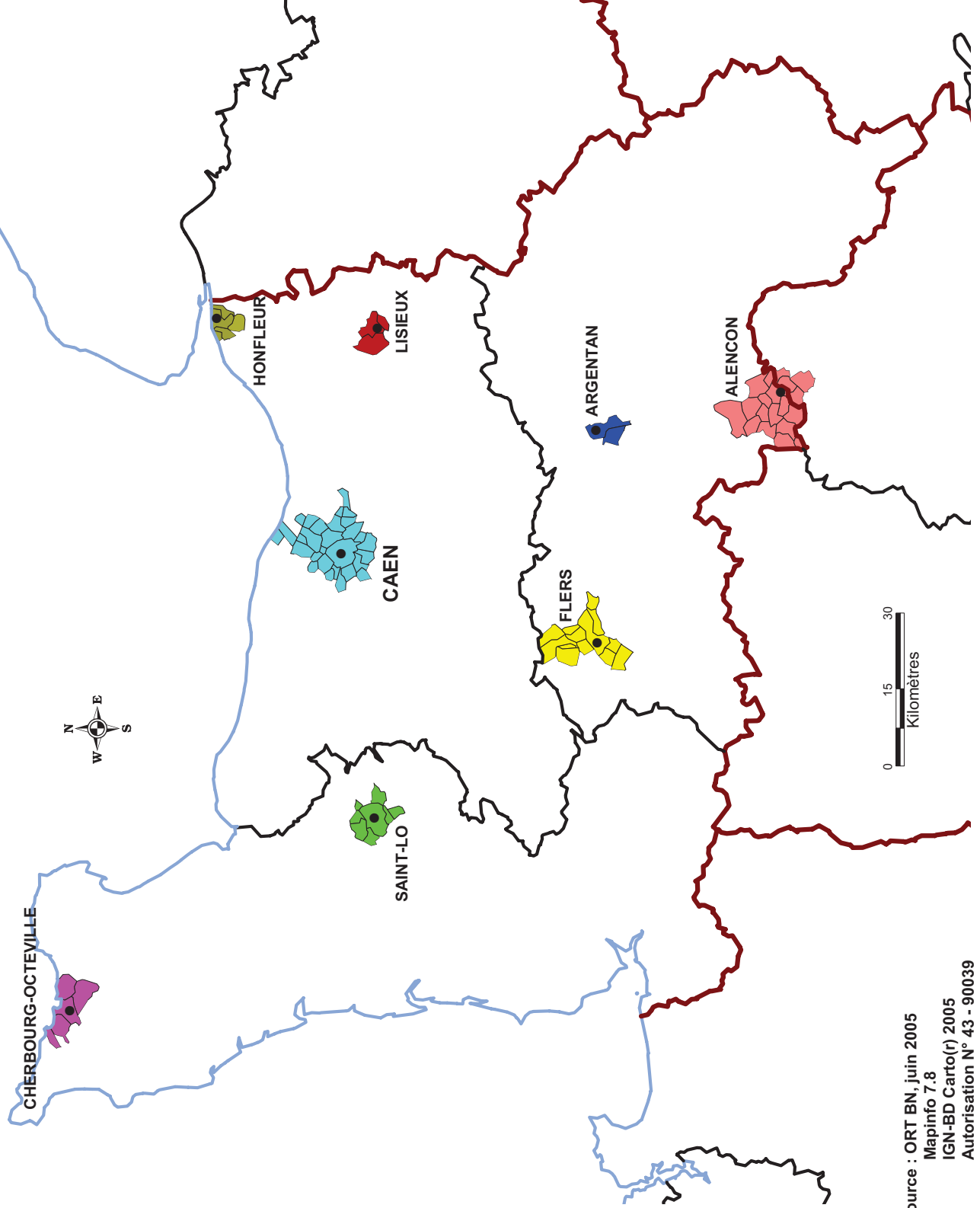
Pour financer les transports collectifs, les communes et groupements de communes de plus de 20 000 habitants peuvent décider de créer le versement Transport, taxe payable par les entreprises publiques et privées de plus de 9 salariés. Cette taxe est assise sur le montant de la masse salariale. Le taux maximum applicable de cette taxe est fixé par la loi.

Le périmètre de transport urbain est créé par arrêté préfectoral, sur demande du ou des maires, ou du président de l'établissement public concerné, après avis du conseil général. A l'intérieur du périmètre, les dessertes locales des transports publics routiers non urbains de personnes sont créées ou modifiées en accord avec l'autorité compétente pour l'organisation des transports publics urbains.

1.1.2. Tableau récapitulatif des 6 principaux PTU en Basse-Normandie (situation au 31/12/2005)

Réseaux	Population desservie	Nombre de communes	Nombre de lignes	Longueur des lignes (km)	Total voyages				Variation 1995/2005
					2005	2003	2001	1995	
CAEN	222 000	29	25	300	26 000 000	24 288 000	21 532 000	22 659 000	14,74%
CHERBOURG	94 007	6	9	84	5 726 985	5 659 000	5 650 000	5 365 000	6,75%
ALENCON	52 555	19	10	53	1 505 000	1 505 000	1 579 000	1 457 000	3,29%
SAINT- LO	27 568	8	4	45	855 333	740 000	784 000	1 113 000	-23,15%
LISIEUX	25 600	3	6	30	515 000	532 000	628 000	560 000	-8,04%
FLERS	29 468	13	5	46,6	647 160	639 000	605 000	-	-
Total	454 026	77	62	539	35 249 478	33 363 000	30 778 000	31 154 000	13,15%

PERIMETRES DE TRANSPORTS URBAINS EN BASSE - NORMANDIE AU 31/12/2005



LEGENDE

P.T.U. d'ALENCON (19 communes)

- Alençon
- Arçonnay
- Cerise
- Champfleür
- Colombiers
- Condé sur Sarthe
- Cuissei
- Damigny
- Heloup
- La Ferrière Bochard
- Le Chevain
- Lonrai
- Mieuxce
- Pace
- St Genet le Geret
- St Germain du Corbeis
- St Nicolas des Bois
- St Pateme
- Valframbert

P.T.U. de CAEN (29 communes)

- Authie
- Bénouville
- Biéville-Beauville
- Blainville sur Orne
- Bretteville sur Odon
- Caen
- Cambes en Plaine
- Carpiquet
- Colombelles
- Cormelles le Royal
- Cuveville
- Denouville
- Epron
- Eterville
- Fleury sur Orne
- Giberville
- Hermanville sur Mer
- Hérouville Saint Clair
- Ifs
- Lion sur Mer
- Louvigny
- Mathieu
- Mondeville
- Périers sur le Dan
- Saint Aubin d'Arquenay
- Saint Contest
- Saint Germain la Blanche Her
- Sannerville
- Villons les Buissons

P.T.U. d'ARGENTAN (2 communes)

- Argentan
- Sarceaux

P.T.U. de FLERS (13 communes)

- Aubusson
- Caigny
- Cerisy-belle-Etoile
- Fliers
- La Bazouque
- La Chapelle au Moine
- La Chapelle Biche
- La Lande Patry
- La Selle la Forge
- Landigou
- Montilly sur Noireau
- St Clair de Halouze
- St Georges des Groseillers

P.T.U. de LISIEUX (3 communes)

- Beuvillers
- Lisieux
- Saint Desir

P.T.U. d'HONFLEUR (4 communes)

- Equemauville
- Gonneville sur Honfleur
- Honfleur
- La Rivière St Sauveur

P.T.U. de St LO (8 communes)

- Agneaux
- Baudre
- La Barre de Semilly
- La Luzerne
- Le Mesnil Rouxelin
- Saint Lo
- Sainte Suzanne sur Vire
- St Georges-Montcocq

P.T.U. de CHERBOURG (5 communes)

- Cherbourg-Octeville
- Equeurdreville-Hainneville
- La Glacerie
- Querqueville
- Tourlaville

1. TRANSPORTS ROUTIERS

1.1. Transports collectifs urbains de voyageurs

1.1.4. Bus urbains Caen

TWISTO est la marque commerciale de la Compagnie des transports de l'agglomération caennaise. C'est une filiale du groupe KEOLYS.

TWISTO gère les déplacements effectués en transport urbain dans l'agglomération Caen-la-mer. Il met en oeuvre la politique des déplacements décidée par Viacités, le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération Caennaise.



La carte du réseau est disponible sur le site **INTERNET** : <http://www.twisto.fr/>

Chiffres-clés 2005 :

- Agglomération de Caen la mer :
- 29 communes
- 222 000 habitants
- 26 millions de voyages par an
- 8,3 millions de kms parcourus par an
- 25 lignes de bus 2 lignes de tram
- 1000 points d'arrêts bus et stations tram
- 24 rames de tramway
- 159 bus dont 50 bus articulés et 102 véhicules à plancher bas

Les véhicules		
Le parc de véhicules au 01/10/2006		
Type de véhicule	Quantité	Type
Standard	99	Heuliez : GX 317, GX 327, Vanhool, Renault : PR 100, R 312, Ag
Articulé	50	Heuliez : GX 417, GX 187 Renault : PR 180, Agora
Moyenne capacité	4	Heuliez : GX 117
Minibus	6	Peugeot : Boxer Citroën : Jumper Renault : Master
Tramways	24	Bombardier

Population du PTU de Caen (au 31 décembre 2005)	221 290 habitants
Nombre de lignes :	25
Longueur des lignes :	+ de 300 kms
Parc de véhicules :	159 +24
Nombre de voyages par an :	26 000 000
Km par habitant du PTU :	37,4
Voyages par habitant du PTU :	117,1



1. TRANSPORTS ROUTIERS

1.1. Transports collectifs urbains de voyageurs

1.1.4. Bus urbains Caen

Les lignes :

Le réseau Bus et Tram de l'agglomération Caennaise comprend :

- 4 lignes fortes : la ligne des tramways A et B et les lignes 1, 2 et 3 qui desservent les grands quartiers et les grands équipements de l'agglomération.
- 1 ligne de bus inter-quartiers (ligne 14) qui offre des dessertes de rocade.
- 2 lignes de bus express (lignes 20 et 23) - 18 lignes de proximité qui offrent une desserte de proximité. Elles permettent de gagner Caen-centre et permettent des échanges avec le tram.
- Une desserte de soirée est assurée par le tram et les lignes 1, 2 et 4 .
- Une ligne de Caen à la mer (ligne 62): la ligne dessert les plages de Lion-sur-Mer et d'Hermanville-sur-Mer.
- 4 lignes assurées par les bus verts qui offrent une liaison rapide avec Caen pour les communes les plus éloignées.



Le tramway :

Le tramway permet de se déplacer rapidement du nord au sud de l'agglomération.

15 mn suffisent pour partir d'un terminus et arriver au centre de Caen (Saint-Pierre).

Le tramway circule 7 jours sur 7 :

- Tous les jours de 5h30 à 0h30 du lundi au samedi et de 9h à 0h le dimanche.
- En semaine un tram A ou un tram B toutes les 7 à 10 minutes - (3.5 à 5 mn sur le tronçon commun)

Accessibilité :

Les bus

Avec 220 arrêts équipés de quais de plain-pied et 1 bus sur 2 à plancher bas, twisto améliore chaque année l'accessibilité de son réseau.

Les véhicules équipés de planchers bas sont reconnaissables à leur macaron vert à l'avant du véhicule.

100% des stations du tramway sont facilement accessibles en entrée et sortie. Les quais sont à hauteur du tramway pour faciliter l'accès des poussettes ou des personnes à mobilité réduite. Les 24 rames de tramway sont à plancher plat intégral. La voiture du milieu est particulièrement aménagée pour les personnes handicapées.

Mobisto : un service spécial

Pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas utiliser le bus.

Pour tout renseignement : appeler le 02.31.44. 85.21

1. TRANSPORTS ROUTIERS

1.1. Transports collectifs urbains de voyageurs 1.1.5. Bus urbains Cherbourg

La compagnie des transports de Cherbourg (CTC) exploite et gère, dans le cadre d'une délégation de service public de la communauté urbaine de Cherbourg (CUC), le réseau urbain Zéphir Bus. Le dépôt et les bureaux sont situés 491 rue de la Chasse aux Loups à Tourlaville, le siège social se trouve à Cherbourg.

La CTC est société anonyme, filiale du groupe Kéolis, opérateur privé de transport public de voyageurs. Kéolis gère pour le compte des autorités organisatrices leur réseau de transport de voyageurs quel que soit le mode : bus, cars, métros, trolleybus, funiculaires, tramways, réseaux ferrés, liaisons maritimes...

Compagnie des transports de Cherbourg - CTC Zéphir Bus
40 Boulevard Schuman 50 100 Cherbourg

La carte du réseau est disponible sur le
site INTERNET : <http://www.zephirbus.com>



Population du PTU de Cherbourg (au 31 décembre 2005)	94 007 habitants
Nombre de lignes :	9
Longueur des lignes :	84 kms
Parc de véhicules :	52
Nombre de voyages par an :	5 726 985
Km par habitant du PTU :	21.5
Voyages par habitant du PTU :	60.9

Chiffres clés 2005 :

135 employés dont 104 conducteurs
52 véhicules dont 40 standards, 6 bus articulés, 5 bus à gabarit réduit, 2 minibus
5 700 000 voyageurs transportés en moyenne chaque année
400 points d'arrêts une trentaine de points de vente
En 2005, 5 726 985 voyageurs ont été transportés par Zéphir Bus.
Les bus ont parcouru environ 2 millions de kilomètres
Zéphir Bus dessert les 5 communes de l'agglomération cherbourgeoise : - Cherbourg-Octeville, -Equeurdreville, -La Glacerie, -Querqueville -Tourlaville.
En semaine le réseau Zéphir Bus dessert les principaux quartiers de l'agglomération ainsi que le centre ville de Cherbourg. Les lignes fonctionnent de 5h45 à 20h30 environ.

1. TRANSPORTS ROUTIERS

1.1. Transports collectifs urbains de voyageurs

1.1.5. Bus urbains Cherbourg

Le réseau de semaine est composé de :

9 lignes fonctionnant du lundi au samedi :

- Les lignes 1, 3 et 5 sont les principales lignes du réseau. Elles circulent de 5h45 à 20h30 environ et proposent des services toutes les 10 à 15 minutes.
- La ligne 1 dessert les quartiers d'habitat dense de Cherbourg-Octeville ainsi que le site universitaire.
- Les lignes 3 et 5 traversent l'agglomération d'Est en Ouest et desservent les principaux quartiers de l'agglomération, le centre ville ainsi que l'hôpital.
- Les lignes 2, 4, 6, 7, 8, fonctionnent de 6h30 à 20h00 environ et offrent des services toutes les 20 à 40 minutes. Elles desservent depuis le centre ville, les quartiers de l'agglomération, le centre commercial du cotentin ainsi que la polyclinique.

3 lignes de marché

- Les lignes 10, 11 et 12 fonctionnent le jeudi et samedi et permettent aux habitants des communes éloignées de se rendre dans le centre ville de Cherbourg les jours de marché. Elles offrent également aux habitants des quartiers éloignés une desserte vers le centre de leur commune, les commerces et les administrations.

Les services spécifiques :

aux scolaires :

En semaine et durant la période scolaire uniquement, Zéphir Bus met en place des services scolaires (Directs, express...) pour permettre aux élèves de se rendre

desserte par taxi :

Pour relier le quartier de la Villa Rocca au centre ville de Cherbourg, Zéphir Bus met en place une desserte par taxi. Cette ligne fonctionne le mardi, jeudi et samedi et vous permet ainsi de se rendre en ville...

aux entreprises :

Pour assurer le transport des employés des entreprises Sanmina et Socoval à Cherbourg, Zéphir Bus met en place une ligne entreprise qui fonctionne du lundi au vendredi à raison d'un aller retour par jour.



1. TRANSPORTS ROUTIERS

1.1. Transports collectifs urbains de voyageurs

1.1.6. Bus urbains Saint Lô

Les Transports urbains Saint-Lô – Agneaux (TUSA), second réseau de transports urbains dans la Manche, ont été créés en 1980. Le périmètre de transport urbain concerne le territoire de la communauté de communes de l'Agglomération Saint-Loise (Saint-Lô, Agneaux, Saint-Georges-Montcocq, Baudre, Le Mesnil-Rouxelin, La Barre-de-Semilly, La Luzerne et Sainte-Suzanne-sur-Vire), mais le service ne dessert que les trois premières communes. Il est géré par la CGFTE (Compagnie Générale Française de Transports et d'Entreprises), nouveau délégataire de service public pour sept ans, depuis le 1er janvier 2003.

Longueur du réseau en 2005 : 45 km.

Nombre de lignes : 4.

Nombre de véhicules : 14.

Nombre de voyages : 855 333

Un service de transport à la demande va être mis en place sur tout le territoire de la communauté de communes à compter de la rentrée de septembre 2006, en lien avec une extension du périmètre des transports urbains. Chaque commune sera desservie par un arrêt. La prise en charge sera assurée par les usagers.

TUSA

Transport Urbains Saint-lô Agneaux

2, rue de la Laitière Normande

50000 Saint-Lô

Tél : 02.33.77.44.88

Population du PTU de St Lô (au 31 décembre 2005)	27 568 habitants
Nombre de lignes :	4
Longueur des lignes :	45 kms
Parc de véhicules :	14
Nombre de voyages par an :	855 333
Km par habitant du PTU :	12,7
Voyages par habitant du PTU :	31

1. TRANSPORTS ROUTIERS

1.1. Transports collectifs urbains de voyageurs

1.1.7. Bus urbains Alençon



La carte du réseau est disponible sur le site
INTERNET :

<http://www.altobus.com/>

Filiale du groupe KEOLIS, la SARL COBAL gère depuis 1991 par délégation de service public le réseau de transport urbain de la Communauté Urbaine d'Alençon sous l'enseigne ALTO.

L'offre de transport de voyageurs d'ALTO est très variée : desserte de quartiers denses en heure de pointe et desserte de communes rurales, services pour le marché, pour les cimetières, pour la piscine... Le parc de véhicules d'ALTO est adapté à ces missions variées : il est composé de 13 bus de grande capacité, 7 bus de capacité moyenne et d'un minibus. 6 de ces bus sont des véhicules à plancher bas et plat, facilitant l'accès des personnes à mobilité réduite.

Plusieurs services à la clientèle existent : l'accueil des nouveaux arrivants avec Alto Complice c'est à dire le premier voyage accompagné d'un agent Alto pour les nouveaux clients, l'envoi des abonnements à domicile, la centrale d'information téléphonique ALTO INFO, le service de bus pour les invalides en fauteuil roulant (HANDI ALTO), la desserte accrue du site universitaire de Montfoulon (voir page suivante...).

35 agents forment l'équipe des transports urbains de la Communauté Urbaine d'Alençon.

Parmi eux, on dénombre :

- 27 conducteurs
- 3 mécaniciens
- 2 hôtesses
- 3 chefs de service.



Population du PTU d'Alençon (au 31 décembre 2005)	52 555 habitants
Nombre de lignes :	10
Longueur des lignes :	53 kms
Parc de véhicules :	21
Nombre de voyages par an :	1 505 000
Km par habitant du PTU :	10,6
Voyages par habitant du PTU :	28,6

1. TRANSPORTS ROUTIERS

1.1. Transports collectifs urbains de voyageurs

1.1.7. Bus urbains Alençon

Services spécifiques :

ALTO info - la centrale d'information téléphonique intermodale

Alto info vous donne les horaires de correspondance entre les bus Alto et la SNCF pour réaliser votre trajet.

Il n'est pas toujours facile de trouver les horaires de correspondance entre les cars, les trains et les bus. C'est un service d'information téléphonique accessible par un numéro vert (appel gratuit) : le 0 800 500 229. Au bout du fil, une hôtesses vous renseignera sur tous les horaires de train, cars et bus de la région d'Alençon. Il suffit de lui indiquer :

- le lieu de départ (une commune, une adresse, un lieu public)
- le lieu d'arrivée
- la date et l'heure souhaitée du déplacement

Handi ALTO

Le service Handi Alto est un service de transport réservé aux personnes invalides en fauteuil roulant, qui ne peuvent pas emprunter les bus.

Comment bénéficier de ce service ?

Il convient tout d'abord de vous faire enregistrer comme client Handi Alto auprès de la Boutique Bus Alto (cette inscription peut être effectuée par un tiers) en présentant :

Votre carte d'invalidité,

Un justificatif de domicile,

Une photo d'identité.

Vous pourrez ensuite réserver votre déplacement en appelant la Boutique Bus Alto au 02 33 26 03 00 (la veille du déplacement au plus tard). Le service Handi-Alto est utilisable du lundi au samedi de 9h00 à 17h00, dans les communes de Alençon, Arçonnay, Cerisé, Condé sur Sarthe, Damigny, Le Chevain, Pacé, St Germain du Corbéis, St Paterne, Valframbert.

Un voyage Handi-Alto ne coûte que le prix d'un ticket Unité, qui vous sera délivré par le conducteur. Vous pouvez vous faire accompagner gratuitement d'une personne pendant votre voyage Handi-Alto.

1. TRANSPORTS ROUTIERS

1.1. Transports collectifs urbains de voyageurs

1.1.8. Bus urbain de Lisieux

LEXOBUS assure le transport urbain de personnes sur Lisieux

Informations pratiques

LEXOBUS

Z.I Nord-Est - Rue Edouard Branly

14100 Lisieux

Tél. : 02.31.62.49.95

Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Population du PTU de Lisieux	25 600 habitants
Nombre de lignes :	6
Longueur des lignes :	30 kms
Parc de véhicules :	6 bus standards, 2 minibus
Nombre de voyages par an :	515 000
Km par habitant du PTU :	6,8
Voyages par habitant du PTU :	20

1.1.9. Bus urbain de Flers

La **STAO** (Société des transports automobiles de l'Ouest) assure le transport urbain des personnes sur Flers.

Informations pratiques

Autocars :

STAO

6 place du général de Gaulle

61500 FLERS

tél : 02-33-65-61-61



Population du PTU de Flers	24 000 habitants
Nombre de lignes :	5
Longueur des lignes :	46,6 kms
Parc de véhicules :	8
Nombre de voyages par an :	647 160
Km par habitant du PTU :	12,86
Voyages par habitant du PTU :	27

1. TRANSPORTS ROUTIERS

1.2. Transports collectifs interurbains de voyageurs

1.2.1. Le réseau interurbain du Calvados

Les Bus verts : le réseau des transports interurbains du Calvados :

Le réseau interurbain du Calvados a été créé par le Conseil général dans les années 80, il est plus connu sous le nom de Bus Verts du Calvados (société privée). Le réseau compte 51 lignes régulières et enregistre chaque année environ six millions de déplacements, dont plus de quatre millions de déplacements scolaires. Le réseau est également doté de 259 abribus.



La carte du réseau est disponible sur
le site **INTERNET** => www.busverts.fr



La Billettique :

Le Conseil général a doté son réseau de transports d'un système Billettique depuis la rentrée scolaire de septembre 2001. Le 1er janvier 2002, le réseau urbain Caennais "TWISTO" s'est équipé du même système billettique. Cela a permis la mise en place de l'intermodalité sur l'agglomération Caennaise.

Intermodalité pour les scolaires :

Une seule carte à puce permet aux collégiens et lycéens d'emprunter les Bus-Verts et/ou les bus Twisto.

Intermodalité pour les commerciaux :

La plupart des titres de transport (ticket magnétique ou carte à puce) des 2 exploitants sont reconnus sur les 2 réseaux. Il est ainsi possible d'emprunter les Bus Verts sur le périmètre des 29 communes du PTU de Caen. Il est possible aussi de commencer ou de finir son voyage interurbain par une correspondance dans un bus ou un tram Twisto.

1. TRANSPORTS ROUTIERS

1.2. Transports collectifs interurbains de voyageurs

1.2.1. Le réseau interurbain du Calvados

Les services spécifiques :

Les "taxibus" du Calvados

Ce service s'adresse aux personnes non motorisées habitant les communes non desservies par les transports en commun. Ce service de transport à la demande, mis en place par le Conseil Général et les Bus-Verts du Calvados, permet d'apporter une plus grande mobilité aux habitants ne disposant ni d'un véhicule, ni d'une offre régulière de transport public. Le dispositif concernait en 2005, 496 communes, soit environ 22% de la population du département répartie en 23 bassins de vie "taxibus".

En pratique:

-Réservations au plus tard la veille avant 17h30-Le jour dit, (le dispositif est mis en place 2 à 3 jours par semaine, suivant les bassins de vie), le taxi prend la personne chez elle et la conduit jusqu'à l'un des arrêts Bus-Verts de la ville "pôle d'attraction".

-Le dispositif totalisait 12 142 voyages en 2005.

Les 20 bassins de vie "taxibus"

Secteur 1: Lisieux, Livarot, Orbec, Mézidon/Saint Pierre-sur-Dives

Secteur 2: Bretteville-sur-Laize ,Falaise, Thury Harcourt

Secteur 3: Condé-sur-Noireau/Vire/Beny-Bocage/Saint-Sever

Secteur 4: Caumont l'Eventé; Villers/Aunay-sur-Audon, Evrecy

Secteur 5: Le Mollay-Littry ,Bayeux, Creully, Isigny/Lison

Secteur 6: Troarn, Argences

Secteur 7: Dozulé/Cabourg; Honfleur, Pont-L'Evêque et Dives-sur-Mer.



-Les Services Sur Réserve (S.S.R.), une offre de transport en plus.

Depuis 1999, une solution de transport à la demande permet de mieux répondre aux besoins de mobilité de 110 000 habitants de 54 communes à forte densité, dans un périmètre d'environ 20 kilomètres autour de Caen.

-Il suffit de réserver sa place en appelant infoligne au 0 810 214 214 au plus tard la veille du départ, avant 18h.

-Ces services sont assurés principalement par des minibus, empruntent l'itinéraire habituel de la ligne, et fonctionnent toute l'année.

-Les Services Sur Réserve (S.S.R.) : une offre de transport en plus.

1. TRANSPORTS ROUTIERS

1.2. Transports collectifs interurbains de voyageurs

1.2.2. Le réseau interurbain de la Manche

Dès le début de l'année 2007, le Département de la Manche va reprendre progressivement la compétence en matière de transport routier de voyageurs et plus particulièrement la passation des contrats avec les transporteurs dans les différents domaines : lignes régulières, transports de proximité, transports scolaires et transports spécifiques. L'objectif est d'uniformiser, simplifier et proposer un transport de qualité mais aussi une "marque" de transport.

Les Transports Routiers de Voyageurs (hors scolaires)

1- Les lignes régulières

Le Conseil général crée un réseau départemental de lignes régulières performant par le biais d'une délégation de service public avec un seul titulaire pour l'exploitation de l'ensemble des lignes. Le Schéma de lignes retenu propose :

La création de 7 lignes régulières dites "intervilles"

La création de 27 lignes régulières dites de "bassin". Ces lignes permettront des séjours d'une demi-journée sur les sites desservis. Certaines lignes régulières effectueront un transport d'élèves complémentaire et non concurrentiel aux TER. Enfin, certaines lignes de bassin auront une vocation touristique (lignes estivales).

2- Le transport de proximité

Le Département a lancé des expérimentations sur 3 territoires :

Côte des Isles

Sainte-Mère-Eglise

Saint-Pierre-Eglise

Cette expérimentation permettra d'étudier les besoins avant d'étendre le dispositif à l'ensemble du département avec une centrale de réservation gérée par le département.

Les Transports Scolaires

1- Les services scolaires " classiques "

En tant qu'organisateur principal de circuits de transport scolaire, le Conseil général de la Manche est responsable du transport de 20 000 élèves parcourant en moyenne 25 km sur 650 circuits scolaires. Il finance également le transport spécifique pour les élèves et les étudiants handicapés. Le conseil général participera aussi à l'aménagement de points d'arrêts sécurisés. Cette nouvelle organisation permettra également de diminuer le temps passé dans les transports scolaires en le ramenant de 90 mn à 45 mn en moyenne tout en poursuivant des objectifs environnementaux.

2- Les transports spécifiques

Le contenu de la prestation

Prise en charge des enfants et étudiants handicapés à leur domicile pour les emmener à l'école Environ 150 enfants concernés

La nature de l'intervention départementale

Financement sur la base des tarifs en vigueur et de la distance domicile-école (Aller/Retour). Cette prestation "transports spécifiques" sera réexaminée en 2007-2008 pour d'éventuelles améliorations.

1. TRANSPORTS ROUTIERS

1.2. Transports collectifs interurbains de voyageurs

1.2.2. Le réseau interurbain de la Manche

La carte du réseau est disponible sur le site **INTERNET** ==>

<http://www.cg50.fr/>

Les Tarifs :

1 -Les formules de transport

" Le Pass jeune"

C'est une nouvelle formule de transport créée spécialement pour les jeunes par le Conseil général à un tarif très économique pour une grande facilité de déplacement. Il permettra aux intéressés de bénéficier d'un service de transport élargi, comprenant les transports scolaires mais aussi les transports sur les lignes régulières pour les activités de loisirs pour un tarif unique tous les jours de l'année. L'abonnement est valable 1 an pour un nombre illimité de voyages pour un forfait global de 80 € par an (transports scolaires + loisirs) et permet un libre accès sur tout le département, tous les jours y compris pendant les vacances. Des correspondances avec les autres moyens de transports seront assurées (TER, trains corail- inter-cités, bateaux vers les îles Anglo-normandes, etc...)

" Le Pass scolaire"

Destiné aux scolaires de la maternelle au lycée (plus la formation initiale), ce Pass permettra d'utiliser une ligne scolaire d'un point d'arrêt à l'établissement scolaire pour un coût de 50 € pour l'année scolaire.

" Le Pass loisirs "

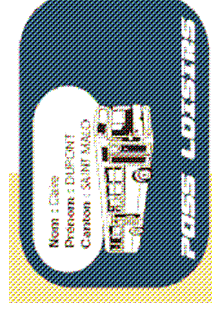
Destiné aux jeunes de moins de 18 ans, ce Pass permettra d'utiliser hors temps scolaire des lignes régulières pour un coût de 50 € par an.

2 -Grille tarifaire

La grille tarifaire suivante sera mise en place :

	PASS JEUNES	PASS SCOLAIRE	PASS LOISIRS
	Accès au transport scolaire et aux lignes régulières de façon illimitée	Accès au transport scolaire	Accès aux lignes régulières
1 enfant	80€	50€	50€
2 enfants	140€	80€	100€
3 enfants	180€	90€	150€

Pour les autres usagers (lignes régulières et transport de proximité) un tarif de base à 2 € par trajet sera proposé.



1. TRANSPORTS ROUTIERS

1.2. Transports collectifs interurbains de voyageurs

1.2.3. Le réseau interurbain de l'Orne

La carte du réseau est disponible sur le site **INTERNET** : <http://www.cg61.fr/orne-transports-commun.html>

Le conseil général est l'unique organisateur des transports interurbains du réseau Cap'Orne. A ce titre il organise et finance les services spécialisés pour les scolaires qui se rendent à leur établissement et les lignes régulières destinées aux voyageurs. L'amélioration constante de ces services reste l'une des priorités du département en collaboration avec les transporteurs. L'autre priorité est la sécurité des voyageurs, scolaires ou non, qui se traduit, par la mise en service de véhicules d'âge limité par contrat et équipés de bandes réfléchissantes, de téléphone portable, de pictogrammes lumineux, de centrale de sécurité, par la mise en sécurité des points d'arrêt, et par des actions de prévention.

Chiffres clés :

- 17 millions d'euros de budget, soit 5% du budget départemental
- 21 entreprises de transport conventionnées et 1 régie départementale
- 250 autocars, dont 40 pour la régie départementale
- 23 lignes régulières
- 600 circuits scolaires
- 17000 scolaires transportés
- 1,7 millions de voyageurs transportés
- 3500 points d'arrêt pour 250 communes desservies en ligne régulières et la totalité en service scolaire

Les tarifs :

Depuis le 1er septembre 2005, un tarif unique pour tous à 2 euros est instauré sur toutes les lignes du département (aller simple), quelque soit la longueur du trajet. Cette nouvelle tarification, représente non seulement un facteur de désenclavement des territoires les plus isolés en mettant les Ornais à égalité face au service public, mais également une alternative à l'utilisation massive de la voiture.

Ce nouveau tarif se trouve être encore plus attractif avec les

formules d'abonnement retenues :

- la carte 10 voyages à 15 euros,
- la carte mensuelle à 50 euros (libre circulation),
- la carte annuelle à 400 euros (libre circulation).

Pour les scolaires, le coût de la carte de transport est de 56 euros, gratuit pour les maternelles et primaires, les enfants d'allocataires du RMI et ceux qui sont titulaires d'une bourse départementale. De plus, une famille ne paye que pour deux enfants au maximum.

Les transports à la demande :

En milieu rural, le conseil général s'appuie sur les communautés de communes pour adapter le réseau au plus près des besoins et de manière souple grâce à la mise en place de transports à demande réalisés par minibus ou taxi, en réservant au plus tard la veille du déplacement. Ce transport permet ainsi aux habitants les plus isolés d'avoir accès à la gare Sncf, au marché, au chef lieu de canton, etc....

CDC du Bassin de Mortagne-au-Perche MOBILIS : 02-33-85-35-88 - info@cdc-mortagne-au-perche.com

CDC du Pays de Logny-au-Perche P'TIBUS : 02-33-25-56-00 - cdc-longny2@wanadoo.fr

CDC du Domfrontais Taxi collectif : 02-33-30-18-53 - cdcdudomfrontais@wanadoo.fr

CDC du Pays Bellémois : 02-33-26-06-35 - stao61@veolia-transport.fr

CDC du Val d'Huisne : 02-37-49-63-51 - bureau.cc.valdhuisme@wanadoo.fr

CDC du Pays Mélois : 02-33-27-61-02 - cdc-pays-melois@wanadoo.fr



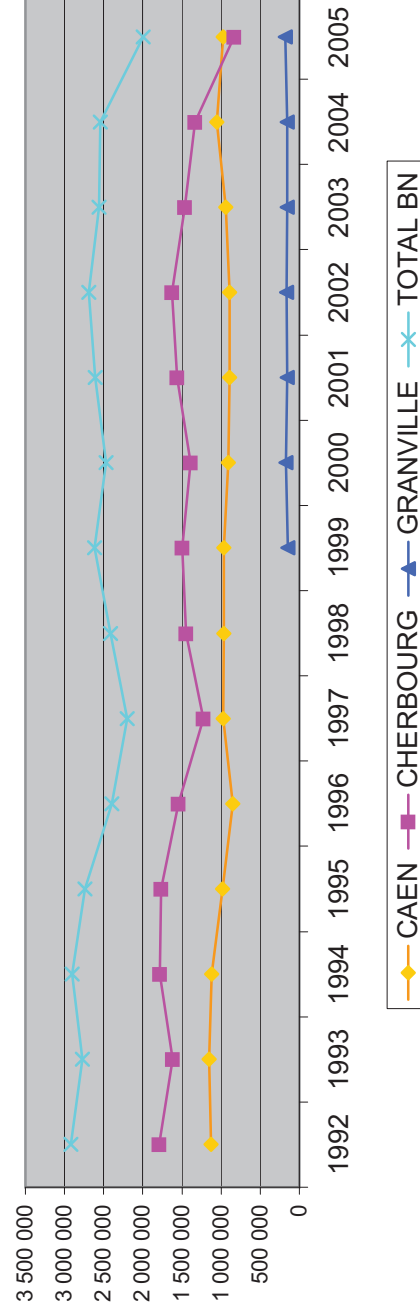
2. TRANSPORT MARITIME DE VOYAGEURS

2.1. Trafics passagers TransManche

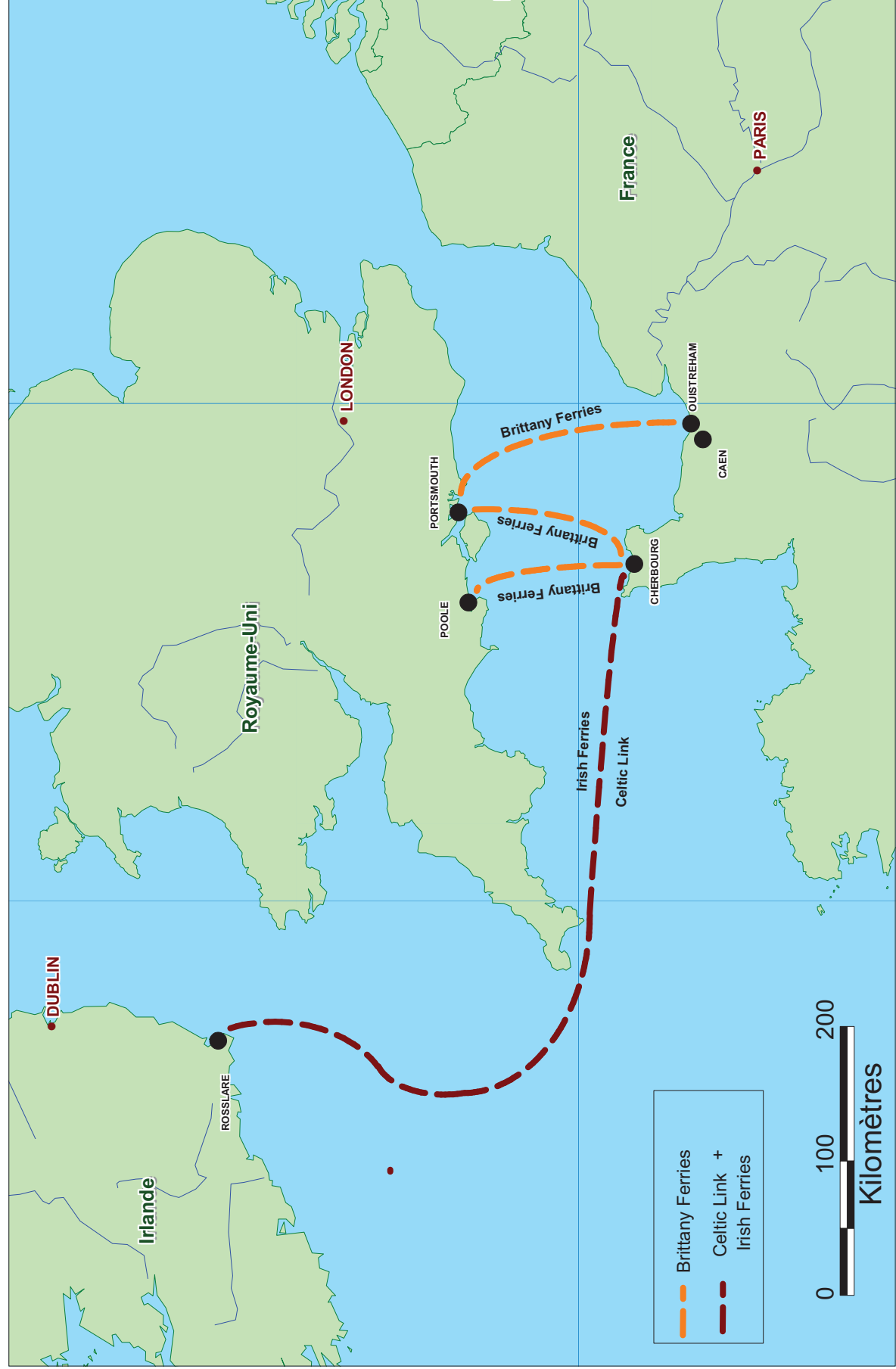
Le port de **Cherbourg** en 2005 a accueilli 836 569 passagers (soit 37,2% de moins qu'en 2004). Cela s'explique, en partie, par le retrait sur le transmanche de P&O à l'automne 2004 ainsi que l'année exceptionnelle (2004) dûe au 60^{ème} anniversaire du débarquement. Le port de **Caen-Ouistreham** est également en baisse (-7,6 %) pour le trafic passagers, qui reste quand même supérieur à 2003 et équivalent à 1995. Le port de **Granville** est en nette progression avec 183 787 passagers (soit + 17 %).

Années	CAEN	Var 05/06	CHERBOURG	Var 05/06	GRANVILLE	Var 05/06	TOTAL BN	Var 05/06
1992	1 128 694	-	1 788 591	-			2 917 285	-
1993	1 152 027	2,1%	1 620 430	-9,4%			2 772 457	-5,0%
1994	1 120 238	-2,8%	1 781 653	9,9%			2 901 891	4,7%
1995	978 130	-12,7%	1 764 006	-1,0%			2 742 136	-5,5%
1996	853 643	-12,7%	1 546 135	-12,4%			2 399 778	-12,5%
1997	974 219	14,1%	1 228 559	-20,5%			2 202 778	-8,2%
1998	965 788	-0,9%	1 444 134	17,5%			2 409 922	9,4%
1999	965 814	0,0%	1 498 383	3,8%	150 404		2 614 601	8,5%
2000	906 794	-6,1%	1 389 229	-7,3%	170 308	13,2%	2 466 331	-5,7%
2001	889 668	-1,9%	1 562 082	12,4%	157 787	-7,4%	2 609 537	5,8%
2002	894 572	0,6%	1 624 852	4,0%	167 395	6,1%	2 686 819	3,0%
2003	939 871	5,1%	1 464 190	-9,9%	159 105	-5,0%	2 563 166	-4,6%
2004	1 057 105	12,5%	1 332 135	-9,0%	157 030	-1,3%	2 546 270	-0,7%
2005	977 078	-7,6%	836 569	-37,2%	183 787	17,0%	1 997 434	-21,6%

Trafic passagers des ports bas-normands en 2005



Liaisons maritimes Basse-Normandie - Angleterre et Irlande en 2005



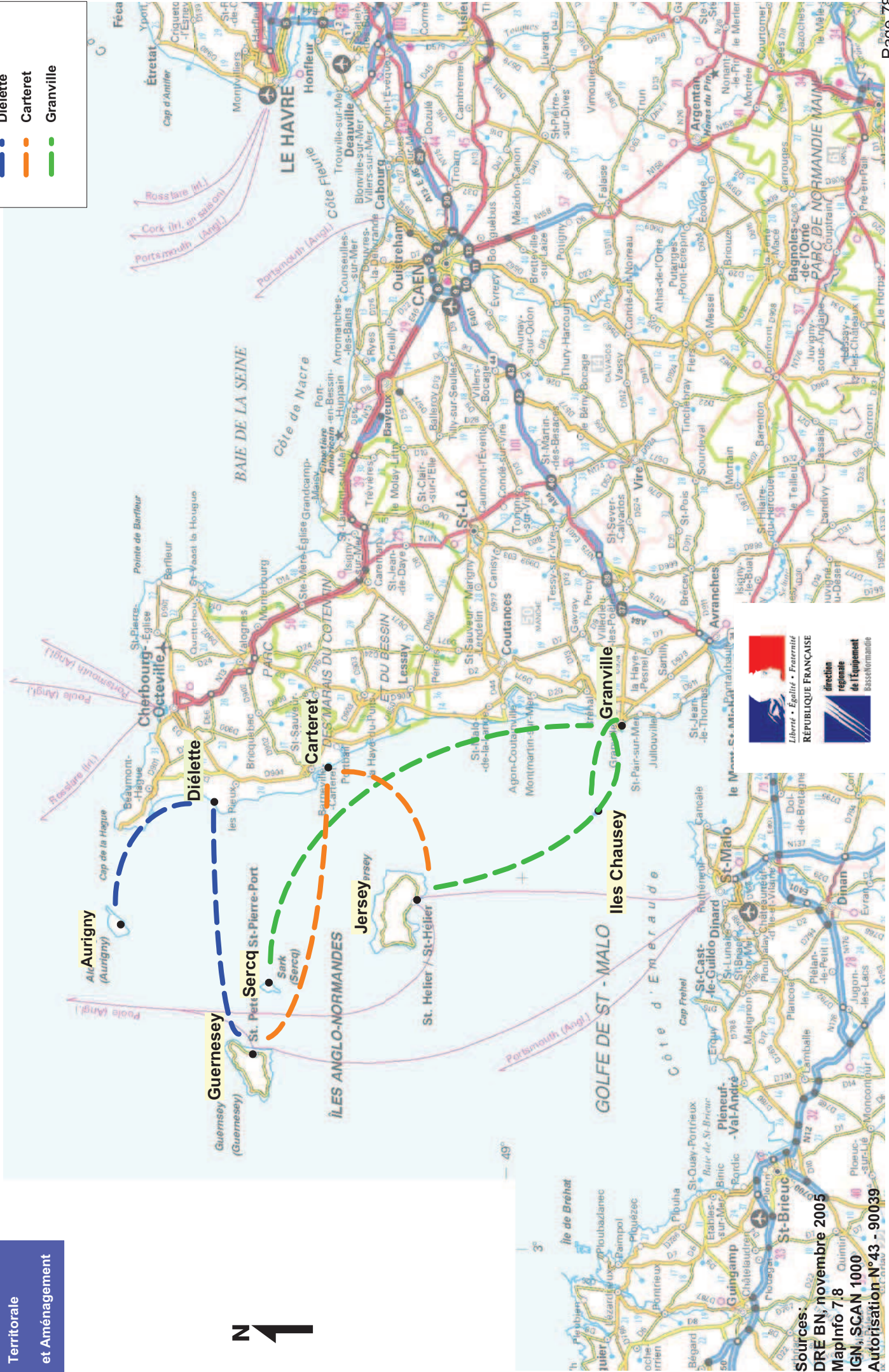
Liaisons maritimes de la Basse-Normandie vers les Iles Anglo-Normandes et les Iles Chausey en 2005

service
Analyse
Territoriale
et Aménagement



Liaisons maritimes offertes par les ports de

- Diélette
- Carteret
- Granville



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
direction régionale de l'Équipement de Basse-Normandie

Sources:
DRE BN, novembre 2005
Mapinfo 7.8
IGN, SCAN 1000
Autorisation N°43 - 90039

3. TRANSPORTS AERIENS

3.1. Eléments de synthèse

Après une forte croissance en 2004 due au 60ème anniversaire du débarquement, les aéroports bas-normands affiche une légère hausse par rapport à 2003.

On note pour l'année 2005 une baisse sensible par rapport à 2004 des aéroports de Caen-Carpiquet avec 100 337 passagers soit - 1,89% et de Cherbourg-Maupertuis avec 12 266 passagers soit - 5,75%.

Toutefois, seul Deauville-St Gathien enregistre une bonne croissance avec 41 547 passagers soit + 17,76% , ce qui permet d'afficher une hausse de + 2,38% pour la région Basse-Normandie.

3.2. Trafic voyageurs des principaux aéroports bas-normands depuis 2000

PASSAGERS COMMERCIAUX

Aéroports	2000	2001	2002	2003	2004	2005	variation 2004/2005
CAEN Carpiquet	100 773	100 198	134 717	100 020	102 268	100 337	-1,89%
CHERBOURG Maupertuis	21 219	4 333	9 242	11 124	13 014	12 266	-5,75%
DEAUVILLE St Gathien	21 111	18 388	22 824	23 494	35 280	41 547	17,76%
TOTAL Basse-Normandie	143 103	122 919	166 783	134 638	150 562	154 150	2,38%
Aéroports français	124 726 202	120 618 412	120 579 426	118 671 572	124 427 722	130 918 916	5,22%

Variation / année en Basse Normandie

11,83%

16,55%

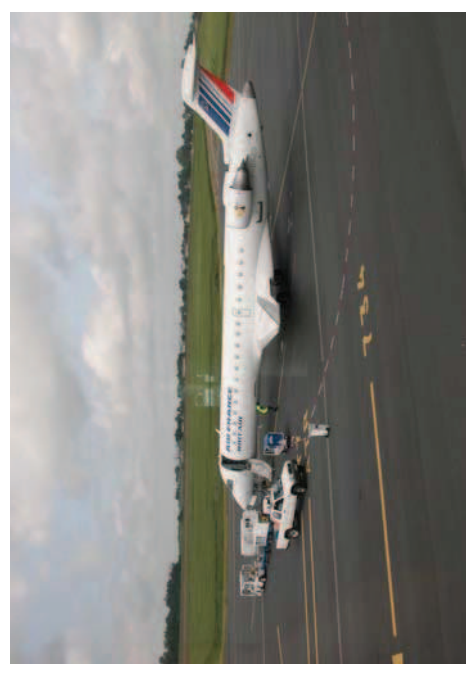
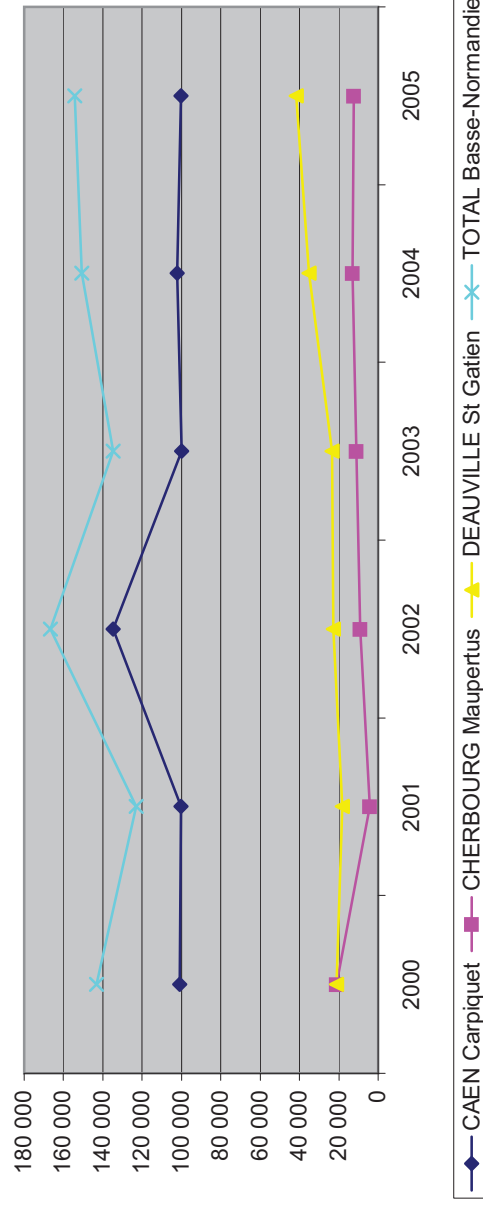
-19,27%

11,83%

Source: DGAC, délégation Basse-Normandie

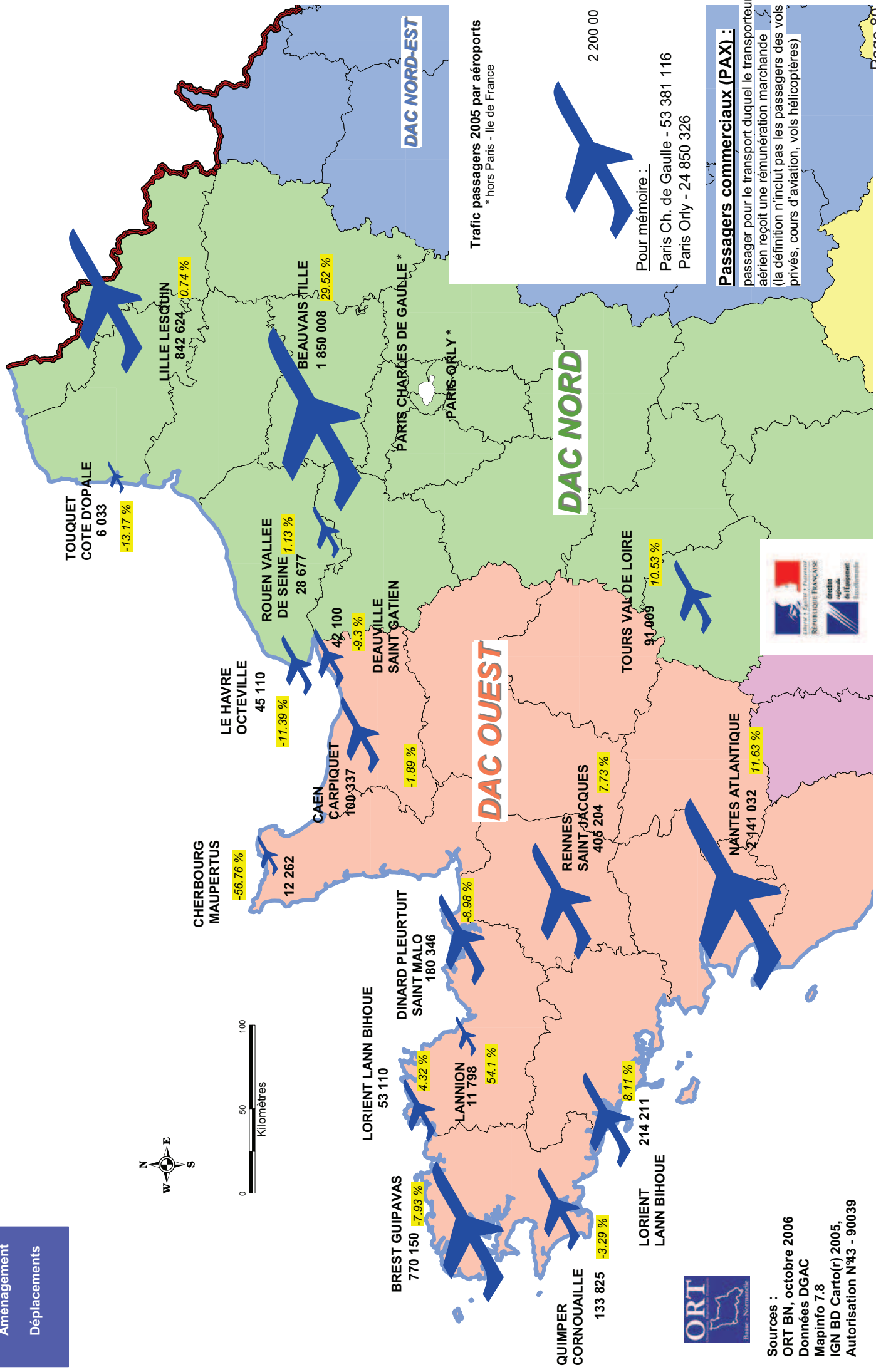
3.3. Trafic passagers commerciaux des principaux aéroports bas-normands depuis 2000

Evolution du trafic " Passagers commerciaux " des aéroports bas-normands



Trafic total de passagers commerciaux des aéroports DAC Ouest et DAC Nord en 2005

Service
Prospective
Aménagement
Déplacements



Trafic passagers 2005 par aéroports
* hors Paris - Ile de France



2 200 00

Pour mémoire :

Paris Ch. de Gaulle - 53 381 116
Paris Orly - 24 850 326

Passagers commerciaux (PAX) :

passager pour le transport duquel le transporteur aérien reçoit une rémunération marchande (la définition n'inclut pas les passagers des vols privés, cours d'aviation, vols hélicoptères)



Sources :
ORT BN, octobre 2006
Données DGAC
Mapinfo 7.8
IGN BD Cartho(r) 2005,
Autorisation N°43 - 90039

4. TRANSPORTS FERROVIAIRES

4.1. Eléments de contexte

La réforme du transport régional de voyageurs :

La loi solidarité et renouvellement urbain du 13 décembre 2000 (loi SRU) définit le cadre de cette réforme. Elle fait suite à la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT) du 4 février 1995 qui prévoyait une phase d'expérimentation dans laquelle s'étaient engagées en 1997 six régions (ultérieurement sept) volontaires.

La réforme a eu notamment pour but de donner aux régions les possibilités de définir une politique de transport et d'aménagement du territoire globale et cohérente. Au delà des objectifs propres à chaque région, elle vise également à :

- Faciliter les déplacements régionaux collectifs de voyageurs, notamment les personnes non motorisées,
- Réduire la congestion routière
- Réduire les nuisances environnementales (effet de serre, bruit, pollution) au moyen du transfert modal de transport de véhicules individuels vers les transports collectifs, le rail ou éventuellement l'autocar.

La SNCF exploite les TER dans le cadre des conventions signées avec les régions pour une durée de cinq ans au moins où est défini le contenu des services proposés. Les régions fixent avec l'opérateur les objectifs de trafic, les revenus escomptés et le soutien financier qu'elles apportent. Il y a en général un système de bonus-malus pour inciter la SNCF à atteindre ses objectifs.

Au 1er janvier 2002, toutes les régions sont devenues autorités organisatrices de transport ferroviaires régionaux de voyageurs à l'exception de l'île de France et de la Corse.

Les régions définissent le contenu du "service publique de transport ferroviaire régional de voyageurs" et décident en particulier :

- des dessertes (grilles horaires et arrêts en gare)
- de la tarification
- de la qualité de service
- de l'information communiquée aux usagers

La SNCF est donc l'opérateur du transport express régional (TER) pour le compte des régions et non plus de l'Etat.

Les régions ont pris une part croissante au financement des TER qui devient l'un des premiers postes de dépenses.

Le TER offre des liaisons circonscrites à une région et entre régions proches. Sur la période récente, la progression du trafic repose sur le dynamisme des dessertes intra régionales. En contrepartie, les trains de grandes lignes (GL) qui assurent de facto une fonction régionale sur tout ou partie de leur parcours, maintiennent plus difficilement leur clientèle sur les trajets locaux. Le processus de régionalisation a ainsi permis de clarifier les rôles respectifs des services TER et GL

Un trafic en expansion soutenu par des moyens publics grandissants

- Entre 1997, année de démarrage de la phase d'expérimentation de la réforme et 2004, le TER a gagné plus de 2 milliards de voyageurs-km. En 2004, le chiffre de 9,6 milliards de voyageurs-km est atteint, l'activité du TER en région est ainsi sensiblement équivalente à celle du réseau Francilien. Les aides publiques sont venues à l'appui d'une volonté forte de développer le TER. Les recettes du TER ne couvrent en effet qu'1/3 des charges environ.

4. TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS

4.2 Trafic du Transport Express Régional (TER) en 2005

Liaisons	Voyageurs-kilomètres (en milliers)			variation 2004/2005
	2003	2004	2005	
CAEN - RENNES	35 515	35 673	38 104	6,81%
LISIEUX - LISON	22 026	24 818	26 517	6,85%
PARIS - GRANVILLE	18 865	18 102	18 760	3,63%
CAEN - TOURS	18 800	19 882	19 982	0,50%
CAEN - ROUEN	14 771	14 515	14 658	0,99%
LISON - CHERBOURG	9 637	11 664	12 484	7,03%
LISIEUX - TROUVILLE	6 374	6 987	7 225	3,41%
TROUVILLE - DIVES/CABOURG	738	725	840	15,86%
BAGNOLES - ARGENTAN	404	372	424	13,98%
TOTAL REGION	127 130	132 738	138 994	4,71%

source: Conseil régional de Basse Normandie

LE TRAFIC DE VOYAGEURS PROGRESSE DE + 4,7%

Sur les rails, l'activité des Trains Express Régionaux (TER) bas-normands a atteint les 138 994 000 voyageurs kilomètres* et a progressé de plus 4,71%.

Dans la foulée de la modernisation des lignes Paris – Caen - Cherbourg et Paris -Granville, le Conseil Régional a par ailleurs poursuivi en 2005 la mise en oeuvre du volet ferroviaire du Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006.

4.3. Réseau TER bas-normands

Depuis le 1er janvier 2002, la Région Basse-Normandie est devenue responsable de l'organisation des services ferroviaires régionaux de voyageurs (TER). A ce titre, la Région décide, sur l'ensemble de son ressort territorial, du contenu du service public de transport régional de voyageurs et notamment des dessertes, des tarifications, de la qualité du service et de l'information des voyageurs. Elle fixe l'évolution des services en cours de convention et s'assure de leur bonne exécution, dans les conditions définies dans la convention.

La SNCF est chargée par la Région Basse-Normandie de l'exploitation du service public régional de transport de voyageurs : elle assure cette gestion de façon à atteindre les objectifs négociés avec la Région, pour parvenir à un niveau optimal de qualité pour les services régionaux des voyageurs.

Dans le cadre de la participation de la Région à l'exploitation des trains express régionaux, plusieurs conventions ont été signées entre la SNCF et la Région dont la dernière date du 18 février 2002. Elle est d'une durée de 5 ans et elle est relative à l'organisation et au financement du service public de transport régional de voyageurs. Ces conventions d'exploitation ont permis la mise en oeuvre du concept de Transport Express Régional ou TER.

En 2005, le Réseau TER Basse-Normandie se compose de :

6 axes : Lisieux - Caen - Cherbourg, Caen - Alençon / le Mans, Lisieux - Trouville/Deauville - Dives/Cabourg, Caen - Saint-Lô - Rennes, Caen - Rouen et Paris - Argentan - Granville,

46 gares et haltes TER ainsi que 26 points d'arrêts routiers,

une offre de 91 trains chaque jour et 46 dessertes assurées chaque jour en car,

2,8 millions de km-train parcourus et 609 000 de km réalisés en car,

2,7 millions de voyages enregistrés en train et 164 000 de voyages effectués dans les cars.



SPECIFICITES DES GARES FERROVIAIRES BAS-NORMANDES AU 01/01/2006

Service
Prospective
Aménagement
Déplacements

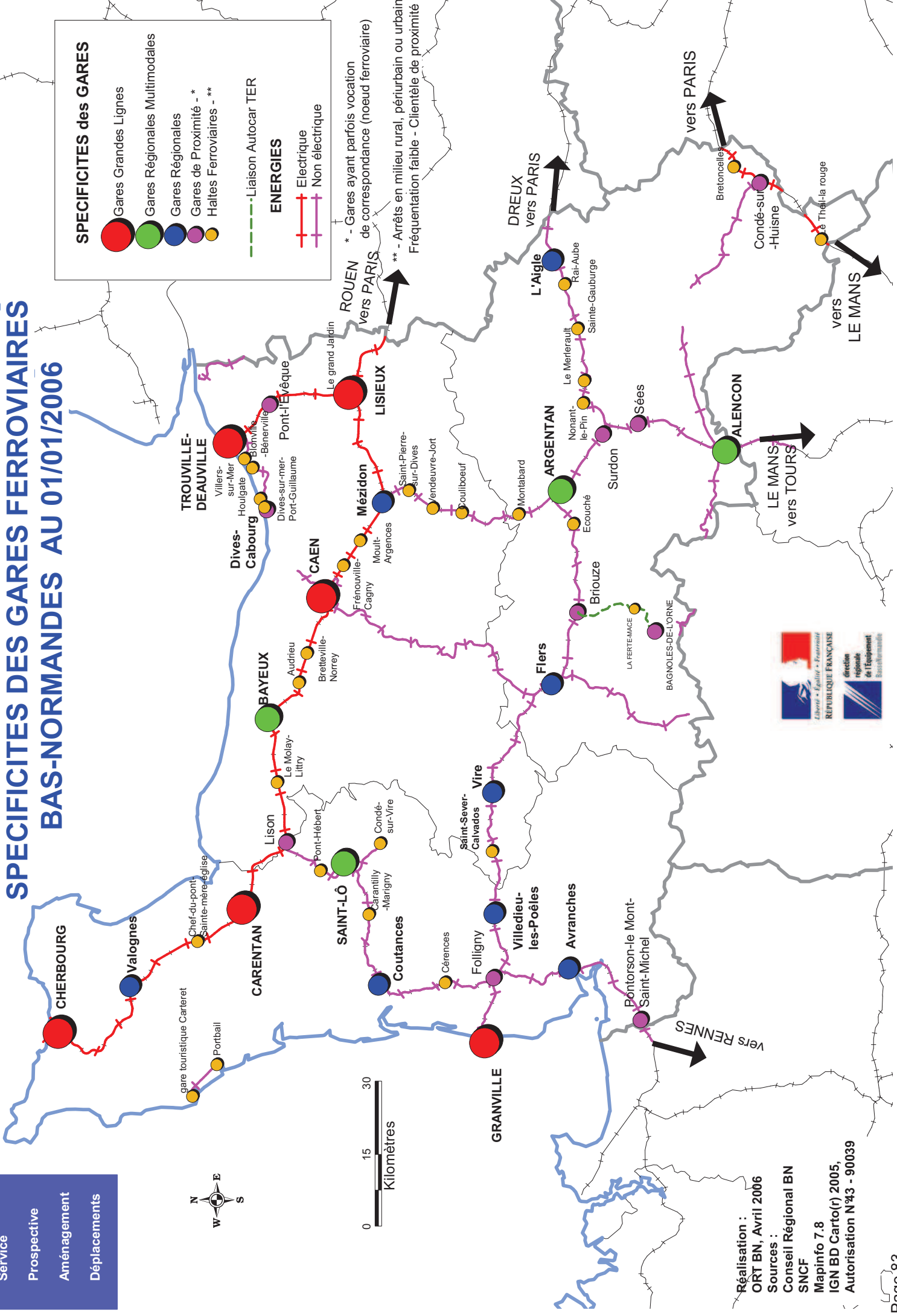
SPECIFICITES des GARES

- Gares Grandes Lignes
- Gares Régionales Multimodales
- Gares Régionales
- Gares de Proximité - *
- Haltes Ferroviaires - **

ENERGIES

- Liaison Autocar TER
- Electrique
- Non électrique

* - Gares ayant parfois vocation de correspondance (noeud ferroviaire)
** - Arrêts en milieu rural, périurbain ou urbain
Fréquentation faible - Clientèle de proximité



Réalisation :
ORT BN, Avril 2006
Sources :
Conseil Régional BN
SNCF
Mapinfo 7.8
IGN BD Carto(r) 2005,
Autorisation N°43 - 90039

D . ANNEXES

page 84 à 87

ANNEXE 1

page 85

**Note méthodologique
Présentation SITRAM**

ANNEXE 2

page 86

Avertissement

ANNEXE 3

page 87

La nomenclature NST

NOTE METHODOLOGIQUE

Les trafics de marchandises de la région Basse-Normandie sont présentés ci-après en fonction de la zone d'échanges, des différents modes de transport et par catégorie de produits. Le transport intrarégional (interne à la région) de la Basse-Normandie est distingué en deux parties :

- le trafic intradépartemental (échanges intérieurs d'un département),
- le trafic interdépartemental (échanges extérieurs d'un département avec les autres départements de la région).

Le trafic interrégional aborde les échanges entre la Basse-Normandie et les autres régions françaises. Les flux sont déclinés aux échelons départemental et régional.

PRESENTATION SITRAM

Les données analysées sont issues :

- pour le transport routier, de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers (enquête TRM) réalisée par le service économique et statistique du Ministère de l'Équipement, des transports, de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de la Mer.
- pour le transport ferroviaire, du fichier fourni par la SNCF qui décrit les transports réalisés par wagons complets.

Les chiffres portant sur les échanges internationaux sont issus du fichier douanes qui recense tous les transports internationaux entre la France et l'étranger. Il convient de noter que les trafics de transit ne sont pas comptabilisés dans ce fichier.

Le fichier douanes distingue deux modes de transport :

- le mode de transport à la frontière : Il s'agit du mode de transport franchissant la frontière communautaire pour les échanges avec les pays tiers et les DOM-TOM.
- le mode de transport en France : Il s'agit du mode de transport principal utilisé sur le parcours français pour les échanges avec les pays tiers au lieu de départ pour les exportations et au lieu d'arrivée pour les importations. Par ailleurs, pour les échanges avec les pays de l'union européenne ainsi que pour les importations en provenance de pays tiers en libre pratique dans l'union européenne, les flux sont comptabilisés à la frontière française (source : déclarations d'échanges de biens). Pour les échanges avec les autres pays et les DOM-TOM, les flux sont comptabilisés à la frontière communautaire (source : document administratif unique).

La nature de la marchandise est repérée selon les postes de la nomenclature statistique de transports (NST). C'est une nomenclature de l'Union Européenne, utilisée en particulier dans le cadre des directives européennes qui fixent l'élaboration de statistiques communes aux divers pays de l'union. Les données portuaires combinent deux sources : d'une part, les chiffres issus du fichier douanes concernant uniquement les échanges internationaux, d'autre part, les chiffres fournis par les ports bas-normands (les CCI et le port autonome de Rouen).

AVERTISSEMENT

Il convient par ailleurs de souligner que les données sur le trafic international issues du fichier douanes sont comptabilisées d'une manière spécifique abordée dans l'annexe n°1. C'est pourquoi, l'attention du lecteur est attirée sur le fait :

- qu'il n'existe pas d'échanges routiers entre la Basse-Normandie et les pays du groupe 6 (Royaume-Uni + Eire),
- qu'il existe des échanges routiers entre la Basse-Normandie et les pays du groupe 8 (Afrique + Amérique + Asie + Océanie + DOM-TOM),
- qu'il existe des échanges internationaux maritimes et aériens avec le département de l'Orne (c'est ici le mode de transport à la frontière qui est pris en considération).

Par ailleurs, suite à l'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire international (intervenu en mars 2003), la SNCF ne communique plus les informations qui présenteraient un caractère commercial stratégique. C'est pourquoi, depuis 2002, elle ne nous fournit que le niveau marchandises NST section (et non plus groupe et position) et le niveau administratif région (et non plus département).

ANNEXE 3

NOMENCLATURE STATISTIQUE TRANSPORT (NST)

La nomenclature officielle de codification de la marchandise transportée est européenne et date de 1970.

Cette nomenclature possède 4 niveaux :

- le niveau chapitre en 10 postes
- le niveau section en 19 postes
- le niveau groupe en 52 postes
- le niveau position en 176 postes

Le niveau "chapitres" et sa déclinaison en "sections" explicite relativement clairement les produits répertoriés dans la base de données SITRAM du ministère de l'équipement et des transports.

Chapitre groupe

0 = Produits agricoles et animaux vivants

- 00=Animaux vivants
- 01=Céréales
- 02=Pommes de terre
- 03=Autres légumes frais ou congelés et fruits frais
- 04=Matières textiles et déchets
- 05=Bois et liège
- 06=Betteraves à sucre
- 09=Autres matières premières d'origine animale ou végétale

1 = Denrées alimentaires et fourrages

- 11=Sucres
- 12=Boissons
- 13=Stimulants et épicerie
- 14=Denrées alimentaires périssables ou semi-périssables et conserves
- 16=Denrées alimentaires non périssables et houblon
- 17=Nourriture pour animaux et déchets alimentaires
- 18=Oléagineux

2 = Combustibles minéraux solides

- 21=Houille (charbon)
- 22=Lignite et tourbe (végétaux décomposés utilisés comme combustibles)
- 23=Coke (résidu de houille)

3 = Produits pétroliers

- 31=Pétrole brut
- 32=Dérivés énergétiques
- 33=Hydrocart liquéfiés ou comprimés
- 34=Dérivés non énergétiques

9 = Machines, véhicules et transactions spéciales

- 91=Véhicules et matériel de transport
- 92=Tracteurs, machines et appareillages agricoles
- 93=Autres machines, moteurs et pièces
- 94=Articles métalliques

- 95=Verre, verrerie, produits céramiques
- 96=Cuirs, textiles, habillement
- 97=Articles manufacturés divers (en coutchouc, papier, carton, meubles...)
- 99=Transactions spéciales (emballages usagés, matériels et voitures usagés, mobilier de déménagement, or, monnaie...)

4 = Minerais et déchets pour la métallurgie

- 41=Minerais de fer
- 46=Ferrailles et poussières de hauts fourneaux
- 45=Minerais et déchets non ferreux

5 = Produits métallurgiques

- 51=Fonte et aciers bruts, ferro-alliages
- 52=Demi-produits sidérurgiques laminés
- 53=Barres profilées, fil, matériel de voie ferrée
- 54=Tôles, feuillards et bandes en acier
- 55=Tubes, tuyaux, moulages et pièces forgées de fer ou d'acier
- 56=Métaux non ferreux

6 = Minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction.

- 61=Sables, graviers, argiles, scories (déchets de fusion de minerais)
- 63=Autres pierres, terres et minéraux
- 64=Ciments, chaux
- 65=Plâtre
- 69=Autres matériaux de construction manufacturés

7 = Engrais

- 71=Engrais naturels
- 72=Engrais manufacturés

8 = Produits chimiques

- 81=Produits chimiques de base
- 82=Alumine
- 84=Cellulose et déchets
- 83=Produits carbochimiques
- 89=Autres matières chimiques

CARTOGRAPHIE DES TRANSPORTS EN BASSE-NORMANDIE

Transports routiers :

- les trafics moyens journaliers annuels bas-normands en 2004
- les trafics des stations SIREDO normandes VL-PL 2004
- le réseau autoroutes France 2005 (2 cartes)
- les infrastructures de transport en Basse-Normandie début 2006
- les périmètres des transports urbains (PTU) en Basse-Normandie en 2005
- les trafics interdépartementaux bas-normands en 2004 (4 cartes)
- les expéditions du transport routier interrégional en 2004
- les réceptions du transport routier interrégional en 2004
- les exportations du transport routier international en 2004
- les importations du transport routier international en 2004
- les lignes régulières interurbaines de la Manche
- le réseau des Bus-Verts dans le Calvados
- les lignes de tramway et bus de l'agglomération Caennaise
- les lignes de bus de l'agglomération Cherbourgeoise
- les services réguliers de transport interurbain de l'Orne

Transports ferroviaires :

- les spécificités des gares bas-normandes en 2004
- le réseau TER en Basse-Normandie en 2005
- les expéditions du transport ferroviaire interrégional en 2004
- les réceptions du transport ferroviaire interrégional en 2004

Transports maritimes :

- les liaisons maritimes vers les îles anglo-normandes en 2005
- les liaisons maritimes transmanches en 2005

Transports aériens :

- les liaisons aériennes des aéroports bas-normands en 2005